

Pays de Montbéliard Agglomération

Communauté de l'Agglomération Belfortaine

Communauté de communes du Pays d'Héricourt

Communauté de communes du Sud Territoire

Communauté de communes du Tilleul et de la Bourbeuse

Communauté de communes du Pays Sous Vosgien

Communauté de communes de la Haute-Savoireuse

Communauté de communes des Balcons du Lomont

Communauté de communes des Trois Cantons

Communauté de communes de la Vallée du Rupt

Communauté de communes du Pays de Pont-de-Roide



# L'Aire urbaine

Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle

## à l'horizon 2020

DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET STRATEGIE INTEGREE  
NORD FRANCHE-COMTE

Janvier 2015



|   |              |
|---|--------------|
| PREAMBULE .....   | P. 7         |
| <b>PARTIE 1 – DIAGNOSTIC</b>  |              |
| <b>L'AIRE URBAINE, UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT .....</b>                             | <b>P. 17</b> |
| <b>Avant-propos du diagnostic .....</b>   | <b>p. 18</b> |
| <b>1/ L'Aire urbaine, un espace frontalier charnière et multipolaire .....</b>      | <b>p. 21</b> |
| <u>1.1/ Un ancrage transnational et transrégional, au cœur de l'Europe .....</u>    | p. 22        |
| 1.1.1/ Une fonction de carrefour à optimiser  |              |
| 1.1.2/ Une position transfrontalière  |              |
| <u>1.2/ Un système multipolaire ouvert .....</u>                                    | p. 27        |
| <u>1.3/ L'espace médian, porte d'entrée et point de convergence .....</u>           | p. 31        |
| <b>2/ L'Aire urbaine, au cœur du 3<sup>ème</sup> pôle industriel français .....</b> | <b>p. 35</b> |
| <u>2.1/ Deux « clusters » autour de filières historiques en évolution .....</u>     | p. 38        |
| 2.1.1/ L'automobile   |              |
| 2.1.2/ La vallée de l'énergie   |              |
| <u>2.2/ Un territoire disposant d'atouts au service de l'entreprise .....</u>       | p. 44        |
| <u>2.3/ La diversification, un chantier à poursuivre .....</u>                      | p. 47        |
| <u>2.4/ Les espaces dégradés, héritage d'un passé industriel .....</u>              | p. 51        |
| <b>3/ L'Aire urbaine, un bassin de vie aux services fragilisés .....</b>            | <b>p. 55</b> |
| <u>3.1/ Des dynamiques socio-démographiques à intégrer .....</u>                    | p. 56        |
| 3.1.1/ Une démographie plus dynamique qu'anticipée                                  |              |
| 3.1.2/ Une situation de l'emploi difficile, en lien avec la vocation productive     |              |
| <u>3.2/ Quartiers prioritaires de la ville : œuvrer à la cohésion sociale .....</u> | p. 66        |
| <u>3.3/ L'habitat impacté par les dynamiques sociospatiales .....</u>               | p. 69        |
| 3.3.1/ Une concentration des difficultés sociales dans les zones urbanisées         |              |
| 3.3.2/ Une adaptation attendue de l'offre résidentielle                             |              |
| <u>3.4/ Une offre de services à maintenir et à compléter .....</u>                  | p. 74        |
| 3.4.1/ Santé  |              |
| 3.4.2/ Commerce   |              |
| 3.4.3/ Culture et loisirs   |              |

|   |              |
|---|--------------|
| <b>4/ L'Aire urbaine, un espace naturel majeur tourné vers un avenir durable .....</b>              | <b>p. 85</b> |
| <u>4.1/ Une trame verte et bleue omniprésente à faire fructifier .....</u>                          | p. 86        |
| <u>4.2/ Une volonté de maîtriser les impacts environnementaux .....</u>                             | p. 88        |
| <u>4.3/ Un fonctionnement en réseau, gage d'efficacité .....</u>                                    | p. 95        |
| 4.3.1/ L'intelligence de la mobilité  |              |
| 4.3.2/ L'aménagement numérique du territoire  |              |
| <u>4.4/ Des outils au service d'une utilisation rationnelle de l'espace et des ressources .....</u> | p. 106       |

|                           |               |
|---------------------------|---------------|
| <b>ANALYSE AFOM .....</b> | <b>p. 110</b> |
|---------------------------|---------------|

## **PARTIE 2 – STRATEGIE INTEGREE**

|  |               |
|--|---------------|
| <b>ENTRE AFFIRMATION TRANSREGIONALE ET EQUILIBRES INTERNES .....</b> | <b>p. 117</b> |
|--|---------------|

|  |               |
|--|---------------|
| <b>Les ambitions de la stratégie .....</b> | <b>p. 118</b> |
|--|---------------|

|                                    |               |
|------------------------------------|---------------|
| <b>I/ STRATEGIE GENERALE .....</b> | <b>p. 121</b> |
|------------------------------------|---------------|

|  |               |
|--|---------------|
| <b>A/ L'affirmation transrégionale .....</b> | <b>p. 123</b> |
|--|---------------|

a/ Fonctions supérieures / grands équipements

b/ Excellence industrielle

c/ Positionnement Grand Est / Rhin-Rhône

|   |               |
|---|---------------|
| <b>B/ La cohérence d'un territoire complexe .....</b> | <b>p. 125</b> |
|---|---------------|

d/ Habiter

e/ Se mouvoir, communiquer

f/ S'investir sur les enjeux naturels et environnementaux

|   |               |
|---|---------------|
| <b>II/ STRATEGIE PAR AXE THEMATIQUE .....</b> | <b>p. 127</b> |
|---|---------------|

|   |               |
|---|---------------|
| <b>C/ Développement économique et innovation : la création d'un territoire productif novateur .....</b> | <b>p. 129</b> |
|---|---------------|

g/ Intégration urbaine de l'espace productif

h/ Diversification du tissu économique local

i/ Structuration numérique de l'espace

j/ Formation et développement de l'excellence : recherche et enseignement supérieur

k/ Accompagner les mutations des grands équipements de services



**D/ Cadre de vie, attractivité et lien social : une stratégie intégrée tournée vers l'humain . p. 134**

l/ Les quartiers prioritaires de la politique de la ville

m/ Le logement, une priorité

n/ Intensifier l'offre de services

o/ Une intégration des transports

p/ L'urbain et sa proximité de la nature

q/ L'ambition du développement culturel

r/ La dynamisation touristique et ludique du Nord Franche-Comté

**E/ Gouvernance, compétences et programmations : le territoire en action ..... p. 141**

s/ Structuration nouvelle du Nord Franche-Comté

t/ Articulation de la stratégie avec les dispositifs de programmation

u/ Coopération transfrontalière et ouverture aux Territoires limitrophes

CROISEMENT DE LA STRATEGIE GENERALE ET DE LA STRATEGIE PAR AXE THEMATIQUE ..... P. 144

**GLOSSAIRE ..... P. 145**





---

# Préambule

Lovée entre Vosges et Jura, postée depuis la nuit des temps comme une porte incontournable aux confins des vallées rhénanes et rhodaniennes, l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle cultive un tempérament particulier dans un Grand Est en pleine recomposition.

Territoire charnière, territoire de convergences, territoire au profil industriel marqué, c'est aussi un territoire jeune dont les premières tentatives de rapprochement remontent à la fin des années 70. L'émergence politique du Nord Franche-Comté (NFC) est le fruit de 3 décennies de coopération cyclique dont les premiers équipements communs d'envergure apparaissent au tournant des années 2000. Construction visionnaire qui a intriqué définitivement le destin de plus de 300 000 habitants, l'Aire urbaine s'affirme aujourd'hui plus que jamais comme le premier pôle démographique et industriel entre Strasbourg et Lyon.

### *Les premiers pas d'un rapprochement inéluctable*

Aux origines, la Principauté de Montbéliard, tombée dans le giron des Princes de Wurtemberg de 1407 à la Révolution, et le Territoire de Belfort, marqué par sa dissociation de l'Alsace suite à la défaite de 1870, avaient ainsi suivi des chemins distincts et parallèles jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle. La petite histoire administrative s'était chargée de

confirmer cette juxtaposition des villes de Belfort, Montbéliard et Héricourt par des tracés départementaux en son cœur, figés dans le marbre dès 1815.

Puis, constatant la proximité, la densité du tissu industriel, les flux de toute nature et la mobilité des habitants, les élus locaux, aiguillonnés par la vision directive de l'Etat des années 1960-70 (cf. le 1<sup>er</sup> Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) de 1975) ont souhaité accompagner cette construction transversale. Cette vision est basée sur un constat partagé : une industrie prédominante, mais menacée, un enclavement géographique et politique à l'extrémité de la Franche-Comté et le reflux rapide de la présence militaire.

**Extrait du rapport : « Le polycentrisme comme réponse aux enjeux de la ville contemporaine ? Le cas de l'agglomération du Pays de Montbéliard », Par Samuel Belleil, août 2013**

*(...) L'histoire politique, religieuse et économique a bâti un territoire complexe dans le Nord de la région Franche-Comté. Les successions moyenâgeuses ont séparé Belfort de Montbéliard. Leurs trajectoires seront dorénavant différentes, voire en opposition. Le dualisme exacerbé, malgré la proximité géographique, va rapidement se transformer en concurrence impitoyable. Cette séparation de destin est sanctionnée par une distinction administrative et l'exacerbation d'un chauvinisme communal qui porte encore préjudice dans la conception de l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard. (...)*

### *L'ère des « pères fondateurs »*

Encore 10 ans, et une génération d'élus d'envergure, dite celle des « pères fondateurs », parmi lesquels Jean-Pierre Chevènement, André Lang, Jean-Pierre Michel, Christian Proust et Guy Bêche (bien relayé par Louis Souvet après 1989), se retrouvent autour de la table pour signer la première Charte de l'Aire urbaine à Héricourt (1984) instituant formellement un espace de coopération à l'échelle de l'Aire urbaine. 5 collectivités fondatrices adhèrent ainsi à l'Association Aire urbaine 2000 : les Villes de Belfort, Montbéliard, et Héricourt, le District urbain du Pays de Montbéliard (devenu



Pays de Montbéliard Agglomération) et le Conseil général du Territoire de Belfort.

Embryon de la structuration institutionnelle de ce territoire, l'Association Aire urbaine 2000 est d'emblée instituée comme un lieu de débat politique et de projet à une échelle inédite pour l'époque, bousculant les carcans administratifs : celle du Nord Franche-Comté. Elle permet en outre de faire valoir les intérêts spécifiques de ce bassin industriel en prise directe avec les secousses économiques des années 80-90 auprès des partenaires régionaux, nationaux et, ensuite, européens.

De nombreux succès sont ainsi à mettre au crédit de l'association : obtention des crédits FEDER, éligibilité à la PAT (Prime d'Aménagement du Territoire), essor universitaire, LGV Rhin-Rhône et d'autres projets dont les noms ont été oubliés, mais qui ont préparé les coopérations futures (Triade, Télédis, PACT, Atmosphère...). Sans cet espace de concertation, au rôle assumé de lobby, l'Aire urbaine aurait certainement connu un déclin fatal, à l'image de tant d'autres bassins industriels ou miniers en France.

### *De l'association Aire urbaine*

#### *2000 au SMAU :*

#### *L'ère des projets*

Projection principalement politique et planificatrice au départ, l'Aire urbaine s'ancre dans la réalité quotidienne au tournant du millénaire. C'est à ce moment qu'apparaissent les premiers projets et actions structurants qui donnent un sens et une existence naissante à ce territoire tels l'Université de Technologie Belfort-Montbéliard, le Centre Hospitalier Belfort-Montbéliard, la Gare TGV, le Pôle de compétitivité

Véhicule du futur, Numérica, Aire Urbaine Investissement, les éditions Aire urbaine de la presse quotidienne régionale, de France Bleu Belfort-Montbéliard et plus en plus d'associations et services déployés à cette échelle...

En réponse aux besoins opérationnels croissants qui se font jour, l'Etat décrète le bassin de l'Aire urbaine comme l'un des 7 espaces de projets du programme ATSR (Avenir du Territoire entre Saône et Rhin) et, dans la continuité de ce travail, à la faveur de la loi LOADDT de juin 1999 (dite loi « Voynet »), ce territoire s'est organisé en « Pays ».

L'association Aire urbaine 2000 se transforme ainsi en 2002 en un syndicat mixte, structure plus intégrée et plus en phase avec les ambitions de la Charte de Pays, adoptée en 2003 : le Syndicat mixte de l'Aire urbaine (SMAU) Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle est né. Par la même occasion, le partenariat est élargi à 5 nouvelles collectivités : les Conseils généraux du Doubs et de la Haute-Saône, la Communauté de l'Agglomération Belfortaine, les communautés de Communes du Pays d'Héricourt et du Sud Territoire.

Les contours officiels du territoire font alors l'objet de quelques ajustements – le secteur Rahin et Chérimont rejoignant pour des raisons essentiellement politiques les Vosges Saonoises tandis que le secteur de Pont-de-Roide et une grande partie du Lomont s'arriment à l'Aire urbaine. Ce périmètre, désigné communément par le terme générique « Aire urbaine » permet de replacer l'approche publique dans un cadre plus cohérent et plus global – quoiqu'encore fragmenté au niveau institutionnel – ce que traduit la devise du SMAU :

**« Une ambition partagée au service d'un territoire d'excellence »**

## Un territoire « fragmenté » du point de vue institutionnel

Au sens de l'INSEE, le bassin de vie de l'Aire urbaine est en réalité l'assemblage de 2 aires urbaines : Belfort (50 000 habitants / 96 000 avec la Communauté d'agglomération Belfortaine) et Montbéliard (26 000 habitants / 118 000 avec Pays de Montbéliard Agglomération). Celles-ci animent un archipel de moyennes et petites villes (9 communes hors Belfort et Montbéliard ont plus de 5 000 habitants) qui confèrent à ce territoire un caractère exceptionnellement multipolaire. Il s'agit en particulier d'Héricourt, 3<sup>ème</sup> pôle de l'Aire urbaine (10 000 habitants / 20 000 avec la Communauté de communes du Pays d'Héricourt) et de Delle (6 000 habitants / 23 000 avec la Communauté de communes du Sud Territoire).

Le tout compte 309 164 habitants (INSEE, 2011) avec une densité de l'ordre de 250 hab / km<sup>2</sup>, ce qui en fait le premier bassin démographique sur l'axe Strasbourg/Lyon.

L'émergence rapide de l'intercommunalité, dont le Pays de Montbéliard est un précurseur depuis la création du district en 1959, et dont le 1<sup>er</sup> Président de l'Association Aire urbaine 2000, ancien Maire de Belfort, en tant que Ministre de l'Intérieur, a signé la principale loi l'ayant généralisé (Loi Chevènement de 1999), a profondément remanié le maillage territorial à partir du début des années 2000. Neuf communautés de communes et deux communautés d'agglomérations sont aujourd'hui les acteurs principaux des grandes politiques structurantes de développement et d'aménagement de ce territoire.

Mais leur diversité, la typologie variée des espaces couverts entre centre-ville et contrées semi-rurales, et le besoin de faire corps pour se projeter vers l'extérieur, a rendu d'autant plus nécessaire une gouvernance politique au niveau du NFC.

Concrètement, le territoire de l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle, organisé sous la forme d'un « Pays » au sens de la loi "Voynet" / LOADDT et porté par le SMAU regroupe 199 communes sur 3 départements de la Franche-Comté : le Territoire de Belfort (90), entièrement inclus dans le périmètre, le Doubs (25), et la Haute-Saône (70) dont une portion seulement fait partie de l'Aire urbaine.

### Composition de l'Aire urbaine

#### ✓ 11 EPCI :

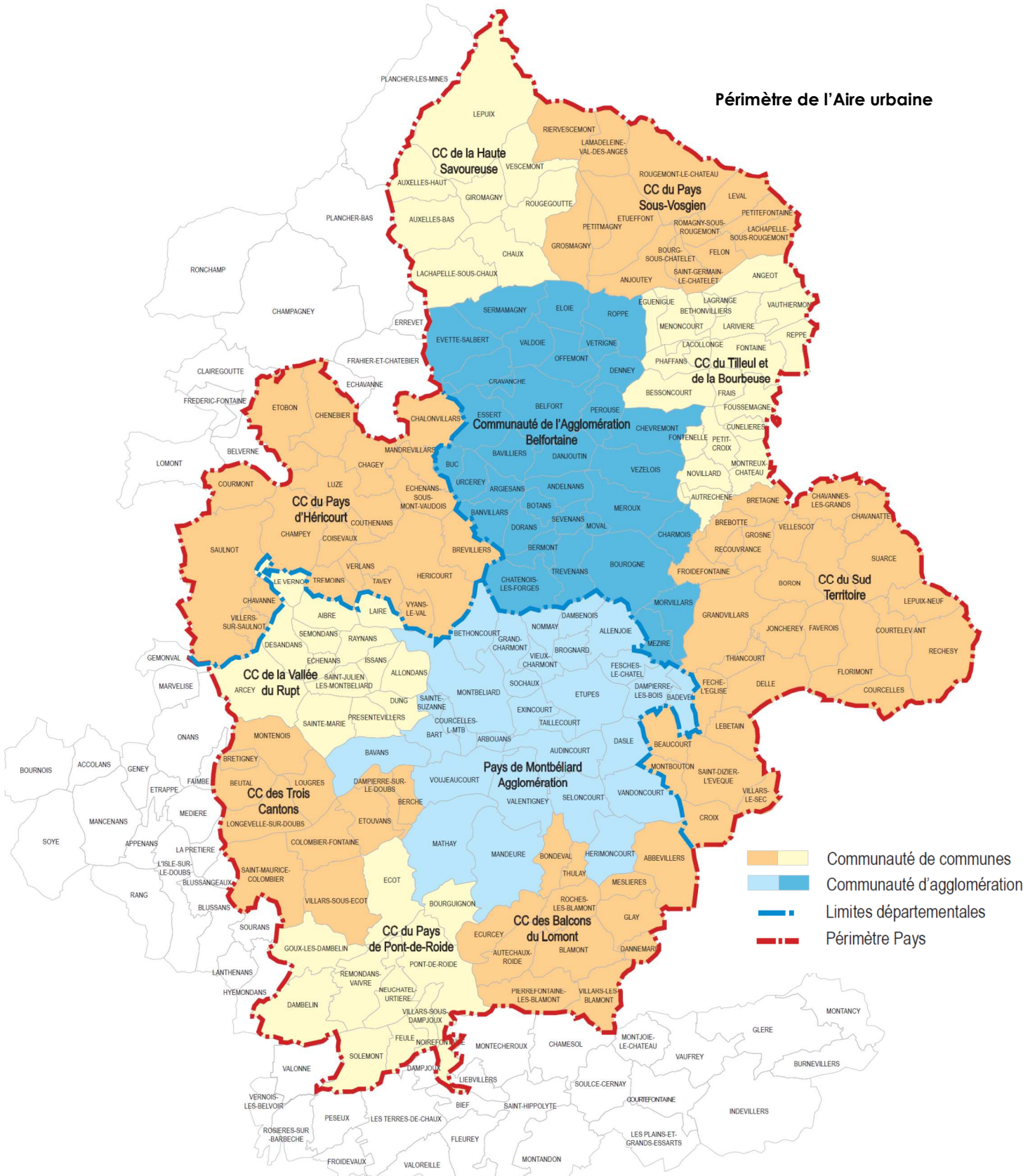
- Communauté de l'Agglomération Belfortaine (CAB) ;
- Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) ;
- Communauté de communes du Pays d'Héricourt ;
- Communauté de communes du Sud Territoire ;
- Communauté de communes du Tilleul et de la Bourbeuse ;
- Communauté de communes du Pays sous Vosgien ;
- Communauté de communes de la Haute-Savoireuse ;
- Communauté de communes des Balcons du Lomont ;
- Communauté de communes des 3 Cantons ;
- Communauté de communes de la Vallée du Rupt ;
- Communauté de communes du Pays de Pont de Roide.

#### ✓ 199 communes

✓ 3 départements : Doubs, Haute-Saône et Territoire de Belfort

#### ✓ 17 cantons

Périmètre de l'Aire urbaine



- Communauté de communes
- Communauté d'agglomération
- Limites départementales
- Périmètre Pays





## Des défis à relever et des atouts à faire valoir

La recherche de la taille critique et l'effet métropolitain sont les deux leviers pour assurer une réelle visibilité territoriale. Il était indispensable alors de concilier ces deux critères pour favoriser l'attractivité du territoire et la survie de ses activités d'autant plus que l'Aire urbaine présente des atouts considérables :

- La présence de grands donneurs d'ordre industriels d'envergure internationale, fermement implantés localement, à la base de la structuration récente de 2 « clusters » dans l'Automobile et l'Energie ;
- La création ou la mise à niveau des grandes infrastructures de transport, qu'elles soient ferroviaires (TGV Rhin-Rhône), routières (A36 à 2x3 voies, RN19/Transjuranne), mais aussi « douces » (bus à haut niveau de service, pistes cyclables connectées au niveau européen) et numériques (boucle locale haut débit, dorsale régionale) ;
- Le développement des établissements d'enseignement supérieur, et plus généralement des pôles de recherche privés ou publics, en lien avec le tissu économique local, regroupant des filières d'excellence et des laboratoires reconnus, notamment au sein de l'UTBM et de l'Université de Franche-Comté, sans oublier certaines « niches » (Sbarro, BTS audiovisuel, école Boudard) ;
- La construction de grands équipements d'envergure régionale, notamment l'Hôpital médian, l'Axone, le Phare, Numérica, l'Atria ou le Pôle Energie Franche-Comté ;

- En lien avec ces équipements et la restructuration de l'offre hôtelière, la multiplication des grands événements, salons, festivals (Eurockéennes), etc. ;
- L'épanouissement d'un réseau extrêmement dense de structures culturelles, elles-mêmes déjà souvent organisées à l'échelle de l'Aire urbaine (en particulier deux scènes nationales, un centre chorégraphique national, une SMAC à cheval sur Belfort et Montbéliard...).

S'il fallait encore se convaincre que l'Aire urbaine est fermement engagée dans le challenge métropolitain, l'INSEE se charge de constater que les 8 300 « cadres des fonctions métropolitaines », dont une bonne part dans la conception-recherche, « rapprochent ce territoire des agglomérations comptant 500 000 habitants ou plus ».

### Ces critères d'analyse positifs reposent les exigences sous l'angle :

- **de l'identité et de la visibilité** : l'histoire et la géographie administrative doivent encore être dépassées afin d'accélérer l'identification et la reconnaissance externe de ce territoire, au moment où, en interne, les habitants pratiquent ce bassin de vie de façon intégrée.
- **de la solidarité et de la subsidiarité** : il s'agit d'harmoniser les grandes politiques d'aménagement du territoire et de renforcer l'efficacité de l'action publique en tenant compte des spécificités et des besoins de composantes allant des centres-villes aux 2<sup>èmes</sup> couronnes



périurbaines, afin que chacun participe, exprime son potentiel et bénéficie de la dynamique métropolitaine.

- **de la durabilité** : la dominante industrielle, le caractère multipolaire et les nombreux espaces naturels sensibles de l'Aire urbaine doivent amener les acteurs du territoire à ouvrir des champs d'expérimentation dans les domaines de l'impact environnemental et des transports.
- **de l'ouverture** : l'Aire urbaine doit s'inscrire pleinement au carrefour des réseaux territoriaux du Grand Est, à savoir le Pôle Centre-Franche-Comté, le Sillon Lorrain, le Sud-Alsace et le Jura suisse, en renforçant le dialogue, les collaborations et les partenariats avec les territoires voisins, sans oublier les Conseils régionaux et les Conseils généraux.

### *Un pôle métropolitain pour transcender la dynamique collective*

**De fait, la loi du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles dite MAPTAM, complétant la loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales, donne enfin la possibilité à l’Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle de se constituer en Pôle métropolitain.**

Considérant les perspectives constructives ouvertes par cette nouvelle forme institutionnelle, les collectivités locales entendent s'engager résolument dans la dynamique métropolitaine.

Ainsi le Pôle métropolitain Nord Franche-Comté a vocation à :

- Approfondir les relations et la cohésion économique, sociale et territoriale existantes à l'intérieur du bassin de vie ;
- Relever les défis de la croissance et de la compétitivité du territoire ;
- Contribuer au rayonnement et à l'attractivité du territoire ;
- Traiter ensemble des problématiques stratégiques dans des domaines tels que le développement économique, la recherche, l'enseignement supérieur, la culture, les transports, la santé, la qualité de vie, etc.

Au final, il ne s'agit pas de créer un nouvel échelon territorial, mais bien de structurer des coopérations déjà engagées depuis 30 ans et d'en développer de nouvelles, sur la base d'un engagement **volontaire** – c'est-à-dire libre et déterminé – de ses membres, dans une logique souple, pragmatique, évolutive et respectueuse de la spécificité de chacun.

### *L'ouverture, un axe fort du projet Aire urbaine*

L'Aire urbaine a vocation à développer des partenariats avec tous ses grands voisins et à leur donner une réalité au sein du futur Pôle métropolitain, dans des formes plus ou moins institutionnalisées :

- Malgré l'intégration de la première couronne de communautés de communes, toutes les analyses sociogéographiques montrent que l'Aire urbaine est une composante plus large, polarisée autour de Belfort et du Pays de Montbéliard

et instaurée récemment par l'INSEE, sur la base de données factuelles, comme une seule et unique zone d'emploi, jusqu'en 2010 divisée en deux zones distinctes.

Les consultations politiques, notamment avec l'Est de la Haute-Saône, montrent que les élus de ces territoires sont non seulement conscients d'appartenir à cette **Aire urbaine étendue**, mais souhaitent y participer activement.

La procédure de mise en place d'un Pôle métropolitain Aire urbaine ne peut s'affranchir de cette réalité. C'est pourquoi il est d'ores et déjà prévu, dans un second temps, d'élargir le périmètre du Pôle aux territoires limitrophes qui relèvent peu ou prou - dans le respect des limites des intercommunalités - de la zone d'emploi Belfort - Montbéliard - Héricourt (voir carte ci-contre).

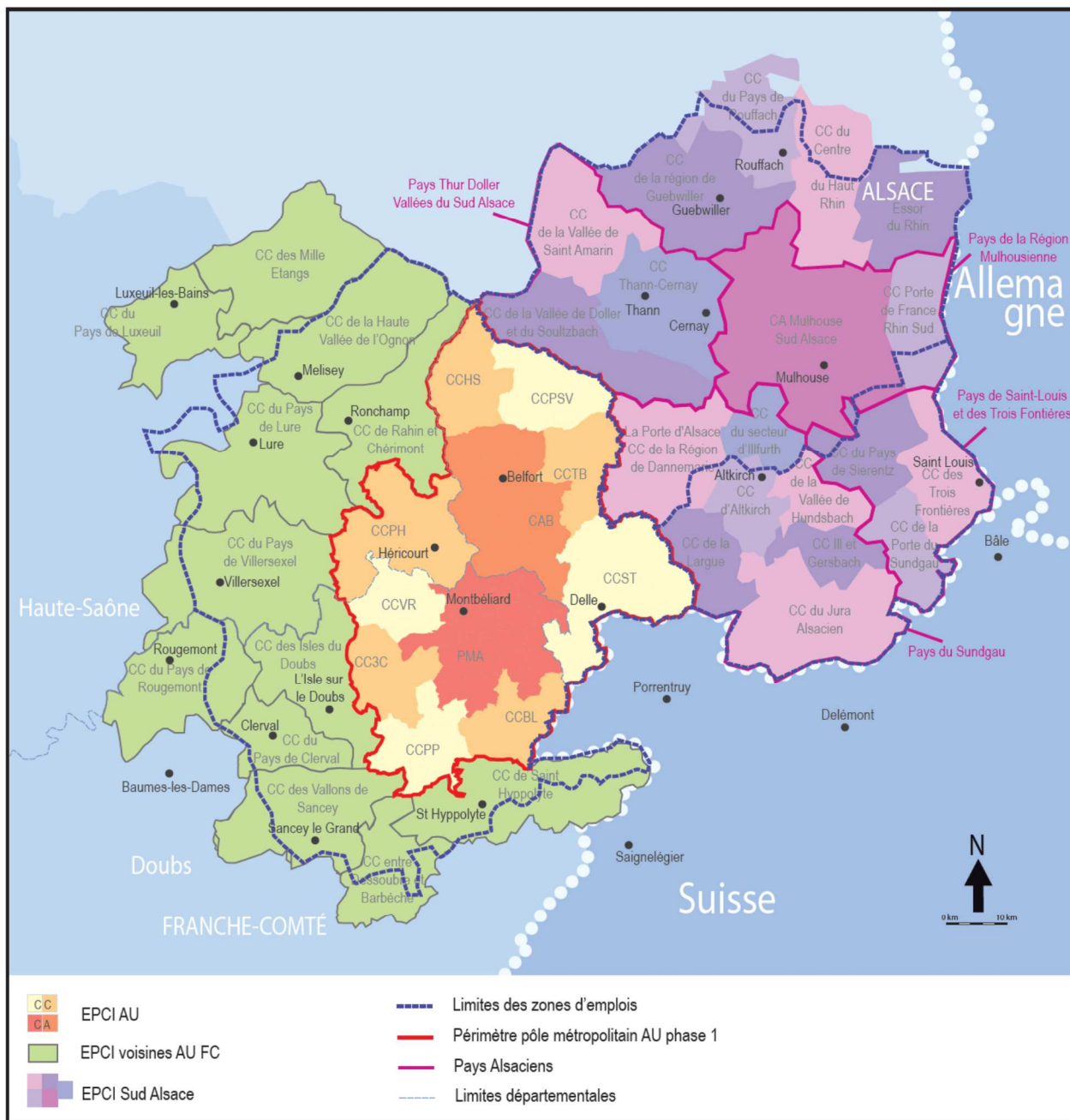
- Le partenariat stratégique renforcé avec le **Sud Alsace** est également un axe fort des ambitions du futur pôle. En effet, l'Aire urbaine et Mulhouse présentent une évidente communauté d'intérêts dans un vaste bassin industriel avec de très fortes similitudes socio-économiques.
- Enfin, un partenariat tout aussi stratégique doit être renforcé avec la **République et Canton du Jura** pour mettre à profit 40 km de frontières communes, traversées chaque jour par un nombre croissant de travailleurs attirés par une économie particulièrement dynamique.
- Le dialogue renforcé ces dernières années et l'équilibre renoué avec **Besançon** sont bousculés par la

mise en place dans les mois à venir d'un pôle métropolitain réunissant le chef-lieu de Franche-Comté et sa voisine bourguignonne. Le Nord Franche-Comté devra composer dorénavant avec le binôme Dijon-Besançon. Il est impératif que dans le cadre des discussions à engager prochainement sur le processus d'équilibrage des services des fonctions et des pouvoirs - pour le moment, il ne s'agit que de prises de position informelles - que le Nord Franche-Comté ne se laisse pas trop distancé sur ses répartitions qui impactent directement sa vitalité et donc sa survie.

Le processus de refondation de l'action publique dans le cadre de la fusion des deux Régions devra absolument s'accompagner de préconisations spécifiques pour le Nord Franche-Comté. Le but est de maintenir ou de renforcer les équilibres antérieurs dans les domaines économiques, de la santé, universitaires, de la culture, des transports...

- L'ouverture vers le Nord inclut, aujourd'hui plus que jamais, une ouverture stratégique avec la Lorraine et plus précisément une continuité avec le **Sillon Lorrain**. Ce lien, via des infrastructures renouvelées (la mise à 2X2 voies de la RN 57) ou à moderniser (électrification de la ligne ferroviaire Belfort-Epinal), assurerait le développement d'un barreau en devenir entre le TGV Est et le TGV Rhin-Rhône.

**Le Pôle métropolitain Aire urbaine et ses voisins**



Les fondamentaux de l'Aire urbaine sont aujourd'hui construits ou en voie de l'être.

Reste cependant à créer les conditions permettant d'en recueillir tous les fruits dans le cadre d'une nouvelle dynamique de développement.

Forte de ses capacités propres, l'Aire urbaine a vocation à rayonner dans le Grand Est.

Le présent diagnostic donne une idée du potentiel de ce territoire et de ses faiblesses : ses atouts doivent être développés pour faire de l'Aire urbaine un centre d'innovation ; ses fragilités devant faire l'objet d'interventions publiques ciblées et coordonnées.

Deux défis qu'il faudra relever dans un esprit de cohérence totale de l'action publique territoriale.



# **PARTIE 1 - DIAGNOSTIC**

*L'Aire urbaine,  
un territoire en mouvement*

## Avant-propos du diagnostic

Alors que l'Histoire ne lui a pas octroyé un fondement institutionnel solide, le Nord Franche-Comté a, au cours des dernières décennies, voulu concilier la fragmentation de son organisation administrative et la nécessaire convergence de ses composantes pour mettre en valeur son puissant potentiel industriel et démographique.

Le Nord Franche-Comté se mobilise ainsi pour être reconnu comme un territoire intégré et pour obtenir une meilleure visibilité. Cette aspiration a été – et est encore – au cœur de toutes les stratégies conduites à cette échelle : partant de la création en 1969 de l'Association d'Etudes pour l'Aménagement de l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard à la volonté affichée aujourd'hui de se constituer en pôle métropolitain, passant par le 1<sup>er</sup> Schéma de Développement de l'Aire urbaine (SDAU), le programme d'Avenir du Territoire entre Saône et Rhin (ATSR), la Charte de Pays, le livre Blanc de l'Etat, l'infrastructure Verte et Bleue de l'Aire urbaine et récemment le Plan de Protection de l'Atmosphère de l'Aire urbaine (PPA).

A cela s'ajoute les réflexions conduites dans le cadre du SMAU : l'Enquête ménages Déplacements Aire urbaine, la Charte de Pays, l'Economie créative à l'échelle de l'Aire urbaine, le Diagnostic Santé et Social de l'Aire urbaine, l'Observatoire de transports et des mobilités de l'Aire urbaine, le Plan d'Approvisionnement Territorial Bois-Energie de l'Aire urbaine (PAT), la Boucle Locale Haut Débit Aire urbaine (BLHD) ainsi que le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de l'Aire urbaine (SDTAN), les chiffres clés de l'Aire urbaine et enfin, en cours de réalisation : l'étude des pratiques culturelles à l'échelle de l'Aire urbaine, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le Schéma Très Haut Débit et le présent Diagnostic territorial et Stratégie Aire urbaine. Sur un autre plan, l'étude institutionnelle lancée en 2009 a accompagné la volonté politique collective de se constituer en une entité plus forte qui prendra la forme d'un pôle métropolitain courant 2015.

Le Nord Franche-Comté est, à l'exemple de tout territoire de coopération, fondé sur une logique volontaire et consensuelle, soumise aux aléas des contextes à la fois économiques et politiques. Elle en tire profit comme elle est sujette à des soubresauts qui ralentissent le mécanisme de sa progression et donc son évolution vers la constitution d'un ensemble consolidé et pérenne.

Espace de première importance pris dans son ensemble, sa compétitivité est issue, non pas de l'addition de chacune de ses composantes dont aucune n'atteint la masse critique, mais plutôt de leurs synergies. Pour autant, ces dernières sont plus difficiles à générer que dans les territoires voisins, plus homogènes et mieux structurés dans des entités urbaines plus classiques. Les agglomérations belfortaine et montbéliardaise, fortes de plus de 215 000 habitants, structurent et animent un espace très large soumis à la contrainte – et pas des moindres – d'être au croisement de trois départements.

Dans le même temps, il serait contreproductif de formaliser trop cet espace dit « de coopération ». La force de tels ensembles non institutionnalisés est à considérer dans la souplesse des règles qui les animent et qui, justement, ne les cantonnent pas dans des périmètres restrictifs (géographiques ou opérationnels). Ils sont en cela des espaces ouverts. C'est le cas du Nord Franche-Comté.

Le Nord Franche-Comté devra tirer toute sa force de son caractère transfrontalier avec la République et Canton du Jura et plus globalement de son ouverture aux territoires voisins, avec lesquels les complémentarités dans des secteurs bien ciblés seront génératrices d'innovation et de prospérité économique.

Le Nord Franche-Comté accroîtra sa position stratégique d'interface avec les futures grandes régions et plus particulièrement l'Alsace.

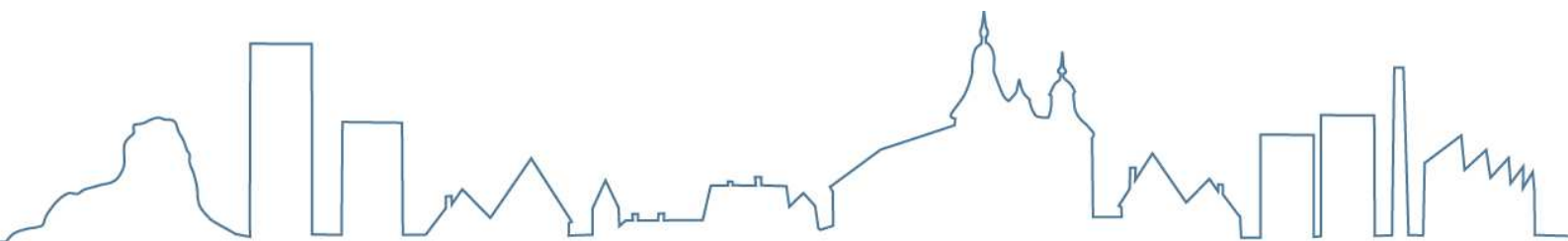
La consolidation de l'identité Nord Franche-Comté à travers un pôle métropolitain lui assurant une réelle visibilité et la dotant d'une vision stratégique commune et partagée ; le choix du pari industriel qui a, de tout temps, fait la force de ce bassin de vie et l'élève parmi les pôles économiques qui comptent au niveau national ; le renforcement des services – notamment les fonctions supérieures – pour mieux rivaliser et exister dans le champ de la compétitivité territoriale ; l'ouverture et le développement de la coopération avec les territoires voisins sur des segments à forte valeur ajoutée, sont des axes de travail qui conditionnent l'avenir du Nord Franche-Comté et la volonté croisée de tous les acteurs – locaux, régionaux, nationaux et européens – d'asseoir et de pérenniser l'Aire urbaine en perspective de la réforme et de la recomposition territoriale annoncées à court et moyen terme.

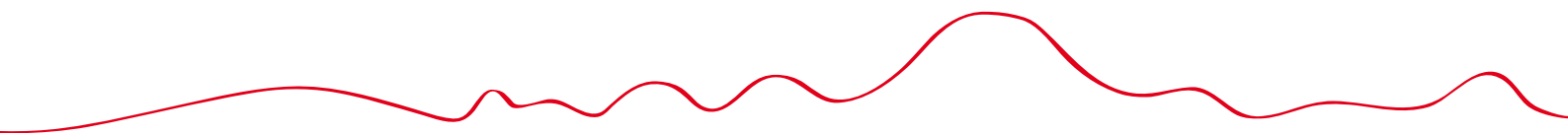




# 1 / L' AIRE URBAINE, UN ESPACE FRONTALIER CHARNIERE ET MULTIPOLAIRE

---





Le Nord Franche-Comté s'appuie sur de véritables atouts, au premier plan desquels son ouverture internationale marquée par son positionnement stratégique à l'intersection des axes rhénan et rhodanien. Ses caractéristiques industrielles en font néanmoins un territoire sensible aux conjonctures et aux cycles industriels et internationaux. Aux franges du Grand Est et relativement à équidistance de 3 métropoles européennes - Bâle, Strasbourg et Lyon - le Nord Franche-Comté est un territoire-mosaïque dont les motifs se forgent à partir de la diversité de ses propres composantes et dont l'harmonie apparaît à la lumière de son insertion dans les influences mutuelles entretenues avec les territoires voisins.

## *1.1/ Un ancrage transnational et transrégional, au cœur de l'Europe*

### **1.1.1/ Une fonction de carrefour à optimiser**

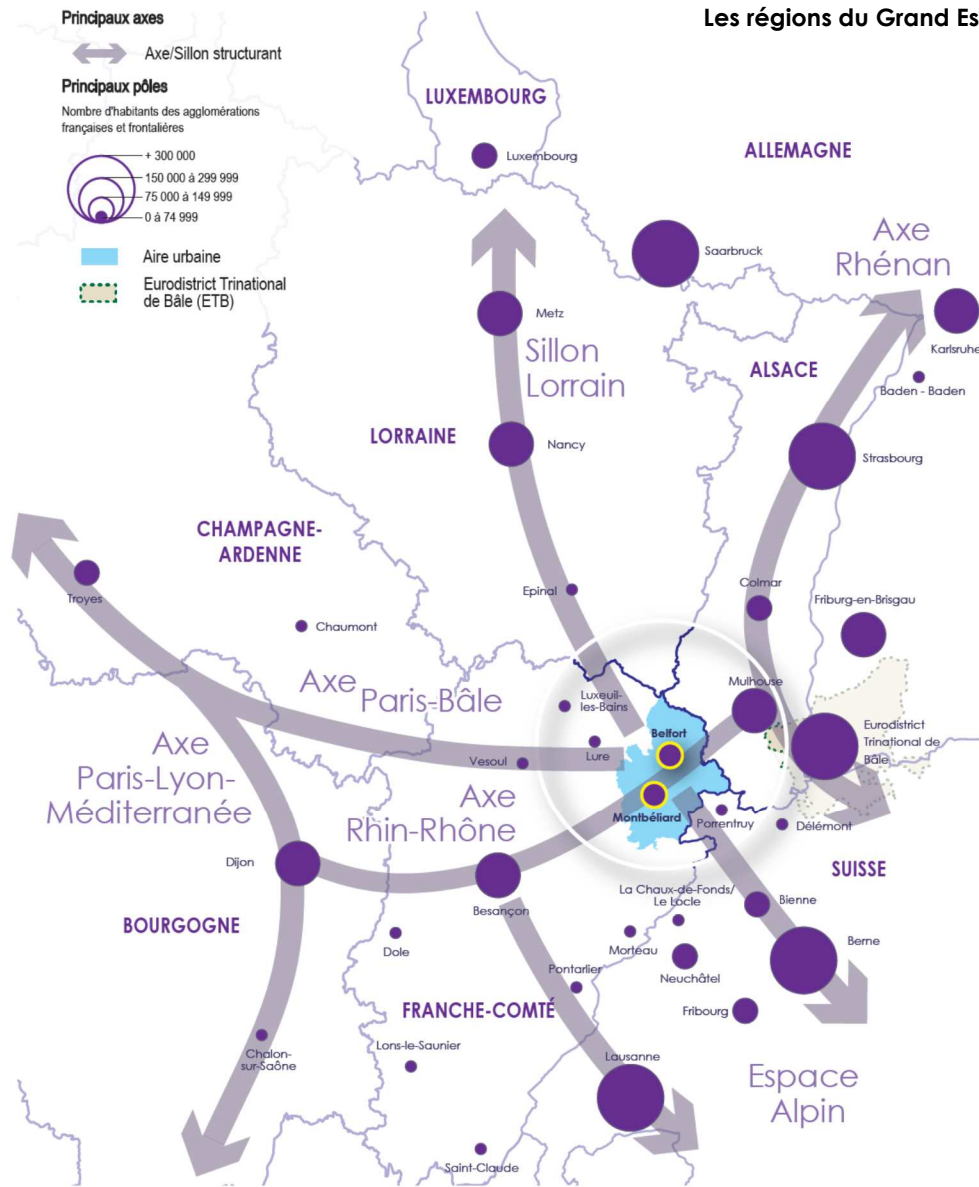
Situé au cœur du continent européen, couloir naturel entre les massifs des Vosges et du Jura, le Nord Franche-Comté est un territoire dont la configuration géologique particulière a déterminé sa fonction stratégique en « tête de pont » du corridor Rhin-Rhône. Cet axe structurant Nord-Sud, de premier ordre à l'échelle européenne, s'est davantage affermi avec la mise en service de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Rhin-Rhône. Un autre axe, beaucoup moins ancré historiquement, mais prometteur sur les prochaines décennies, se matérialise avec l'interconnexion entre la RN19 et la Transjuranne côté suisse, doublée prochainement de la réouverture de la ligne Belfort-Delle. Prolongée vers le Sillon Lorrain via Epinal au Nord et vers le bassin parisien via Vesoul à l'Ouest, cette perspective octroie au Nord Franche-Comté une position de carrefour en devenir.

De fait, l'Aire urbaine occupe une position très particulière, à la fois :

- décentrée en Franche-Comté, position à valoriser avec la fusion prochaine des régions Bourgogne et Franche-Comté ;
- à mi-chemin sur l'axe Rhin-Rhône ;
- charnière à l'échelle du Grand Est et de l'Europe.

Si sa position lui octroie des atouts stratégiques, l'Aire urbaine pâtit de la métropolisation galopante qui favorise les territoires les plus denses et les plus intégrés. Sa riche voisine bâloise lui tournant littéralement le dos, l'Aire urbaine ne bénéficie nullement de la dynamique d'une métropole de niveau supérieur qui ferait office de locomotive. A mi-chemin de Lyon et Strasbourg, ce qui lui octroie une relative autonomie, elle doit ainsi impérativement valoriser ses qualités intrinsèques, se structurer et nouer des partenariats avec les territoires voisins immédiats afin de retenir et d'attirer les Hommes et les activités indispensables à son développement.

## Les régions du Grand Est



Sources : SIG AUTB 2010, INSEE - RRP 2006

Cartographie : Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort - Novembre 2014

### Enjeux

- Développer, conforter et créer des maillages forts avec les territoires voisins : Besançon, Mulhouse, Bâle, axe Rhône (Dijon-Lyon), axe Rhin (Strasbourg), axe Moselle (Nancy-Metz) et axe Paris
- Renforcer la position de carrefour / charnière (ne pas demeurer un corridor de passage Nord-Sud)
- Exister aux côtés des métropoles du Grand Est en constituant une centralité forte

## 1.1.2/ Une position transfrontalière

### *Une nouvelle ère de coopération*

Les 5 000 emplois frontaliers que comptabilise la zone d'emploi Belfort-Montbéliard-Héricourt ouvrent une nouvelle ère de coopération avec la République et Canton du Jura (RCJU). En effet, depuis la mise en service de la LGV Rhin-Rhône et la persistance, côté français, de la crise économique, ce nombre croît à une vitesse fulgurante en même temps que s'intensifient les migrations pendulaires.

De fait, la situation transfrontalière Aire urbaine / Canton du Jura n'est pas directement comparable à ce qui se passe ailleurs en Franche-Comté compte tenu des caractéristiques des deux territoires : d'un côté, une Aire urbaine dense, équipée et fortement industrialisée, mais sujette aux contrecoups de la crise économique ; d'un autre côté, avec ses 64 communes et ses 70 500 habitants, le Canton du Jura - dont la création ne remonte qu'à 1979 - présente un profil à dominante rurale, avec une population vieillissante et peu dense (83 hab. / km<sup>2</sup>), mais dont le potentiel économique est en pleine expansion, à l'image de la vitalité que connaît ces dernières années l'industrie suisse dans les secteurs de l'horlogerie et des microtechniques.

Avec la même vigueur, le binôme Belfort-Montbéliard continue en parallèle à exercer un effet attractif et structurant sur une grande partie du Canton du Jura, notamment sur les habitants du district de Porrentruy, avec des effets jusqu'à Delémont.

Territoire en position périphérique, plutôt éloigné des grandes métropoles suisses et ayant une large ouverture côté français (Franche-Comté et Alsace) qu'avec ses voisins suisses, une bonne partie du Canton du Jura est naturellement tournée vers l'Aire urbaine. Aucune des deux villes principales - Delémont et Porrentruy - n'a par ailleurs la taille critique pour structurer le Canton. La liaison de plus en plus étroite avec l'Aire urbaine est catalysée notamment par la proximité de la gare TGV Belfort-Montbéliard, autre porte d'entrée principale de la RCJU qui se définit par ce truchement comme « *le canton suisse le plus proche de Paris* ».

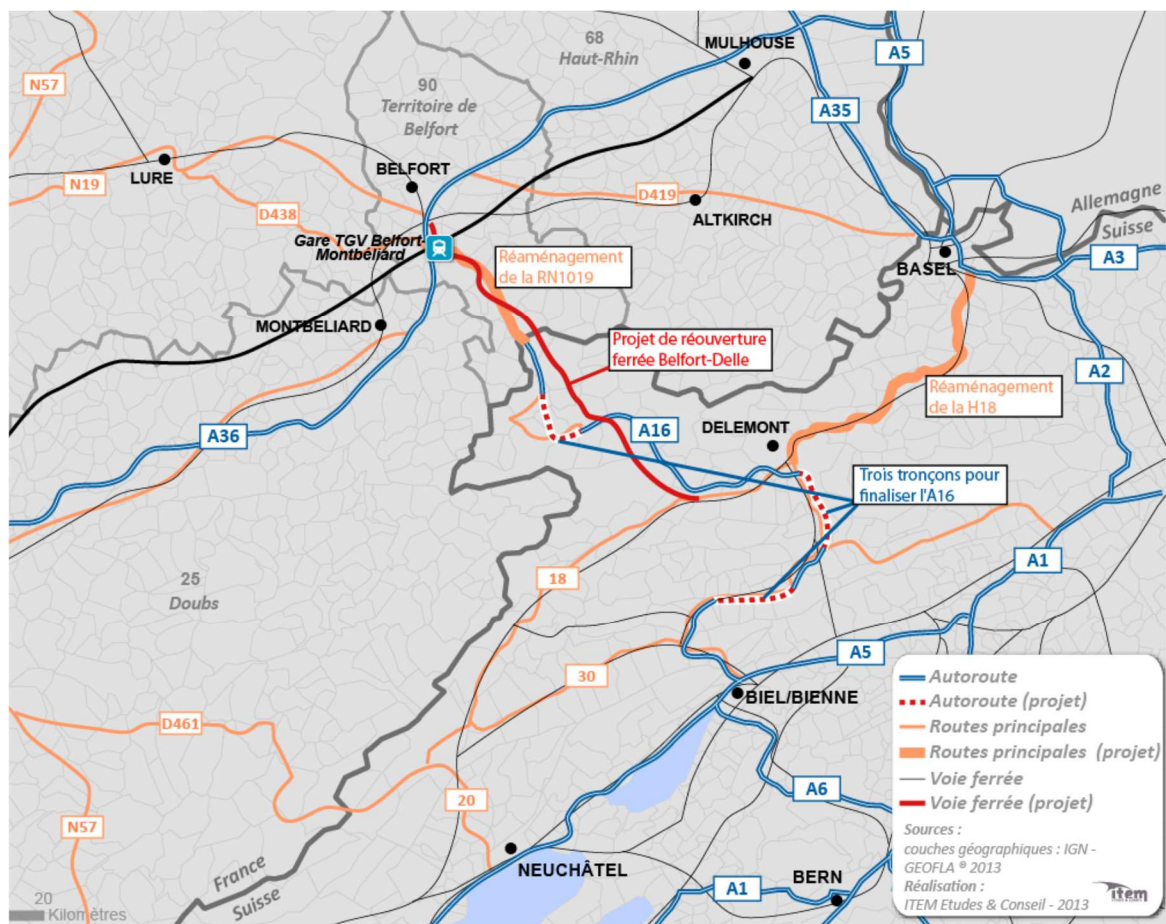
### *Une ambition : devenir la 3<sup>ème</sup> porte d'échanges franco-suisse*

Plusieurs éléments de contexte favorisent aujourd'hui l'idée, portée par tous les acteurs locaux suisses et français, de constituer à moyen terme et progressivement la 3<sup>ème</sup> porte d'échanges franco-suisse après celles de Genève et de Bâle, toutes deux saturées. Tous les indicateurs sont au vert pour lancer des coopérations tous azimuts :

- Le premier dénominateur commun est la langue qui constitue un facilitateur évident pour soutenir cette coopération ;

- Les différents partenariats mis en place de part et d'autre, encouragés par un engagement volontaire et responsable à tous les niveaux ;
- Le développement de nouvelles infrastructures qui trouvent leur prolongement de part et d'autre de la frontière. A titre d'exemple, dès 2017, Delémont ne sera qu'à une heure de Belfort via la ligne ferroviaire Belfort-Delle-Delémont. La finalisation de la Transjuranne et la perspective de la mise à 2 fois 2 voies de la RN 19 jusqu'à la frontière rapprochera encore davantage les deux territoires ;
- Le sentiment partagé de faire partie de deux ensembles en quête d'une reconnaissance et d'une ouverture à la hauteur de leur potentiel.

### Les infrastructures de transport à l'échelle du territoire transfrontalier



## *La question cruciale de la ressource humaine*

Le défi qu'aura à relever l'ensemble Aire urbaine / Canton du Jura sera sans doute celui de la main d'œuvre et plus largement de la démographie dans un contexte de vieillissement global de la population qui va mécaniquement réduire le vivier de travailleurs. La montée en puissance de ce phénomène invite également à repenser les parcours de formation pour tenir compte des besoins recensés de part et d'autre de la frontière. L'ouverture d'une section horlogerie à Delle est un bon exemple de cette adaptation.

Plus de 17 % des emplois du Canton du Jura sont actuellement occupés par des transfrontaliers français, ce qui représente près de 7 000 frontaliers, dont 4 600 (66 %) viennent de la zone d'emploi Belfort-Montbéliard-Héricourt (source : OSTAJ – *La main d'œuvre frontalière dans l'Arc jurassien – décembre 2014*).

Compte tenu des implantations économiques en cours et à venir côté Suisse, et de l'atonie du marché de l'emploi en France, il y a une réelle opportunité pour contenir le taux de chômage local, supérieur à la moyenne nationale, mais néanmoins conforme à la situation des bassins industriels.

Au-delà de la question de l'emploi, de la formation et de la mobilité des frontaliers, un fait doit encore être considéré avec attention : l'économie résidentielle ou présenteielle, dont les retombées à tous les niveaux ne seront pas négligeables sur l'économie locale.

### *Enjeux*

- Faire bénéficier le territoire et ses habitants du développement économique frontalier en veillant à ne pas « siphonner » l'Aire urbaine de sa main-d'œuvre qualifiée tout en anticipant les changements à venir : tension sur le marché de travail côté français, augmentation du coût du foncier, développement de l'économie présenteielle...
- Développer les coopérations et lancer dès à présent des expérimentations dans différents domaines : économie, culture, transports ...
- Maintenir coûte que coûte l'élan généré par l'arrivée du TGV Rhin-Rhône



## 1.2/ Un système multipolaire ouvert

Le Nord Franche-Comté dispose de fonctions supérieures et de nombreux équipements : culture, enseignement supérieur, santé, administration et services. Tout ceci n'est pas organisé de manière classique, en cercles concentriques autour d'une agglomération unique, mais revêt une forme atypique de multipôles autour de deux systèmes urbains principaux (Belfort, monocentré et Montbéliard, polycentrique) auxquels s'adjoignent des petites villes.

Si l'espace global est de plus en plus mutualisé avec l'émergence de territoires communs (espace médian en particulier), des micro-particularismes coexistent. Chaque entité est multifonctionnelle, à la fois lieu de vie et lieu de production de richesse : il en ressort un effet d'éclatement faiblement compensé par des politiques territoriales globales, rendues difficiles à mettre en œuvre du fait de la fragmentation institutionnelle et de l'absence de leadership d'une collectivité en particulier.

Enfin, les dynamiques internes sont contrastées : les centres-villes perdent de la population au profit des secteurs périurbains entraînant un étalement urbain et une fragilisation démographique des villes.

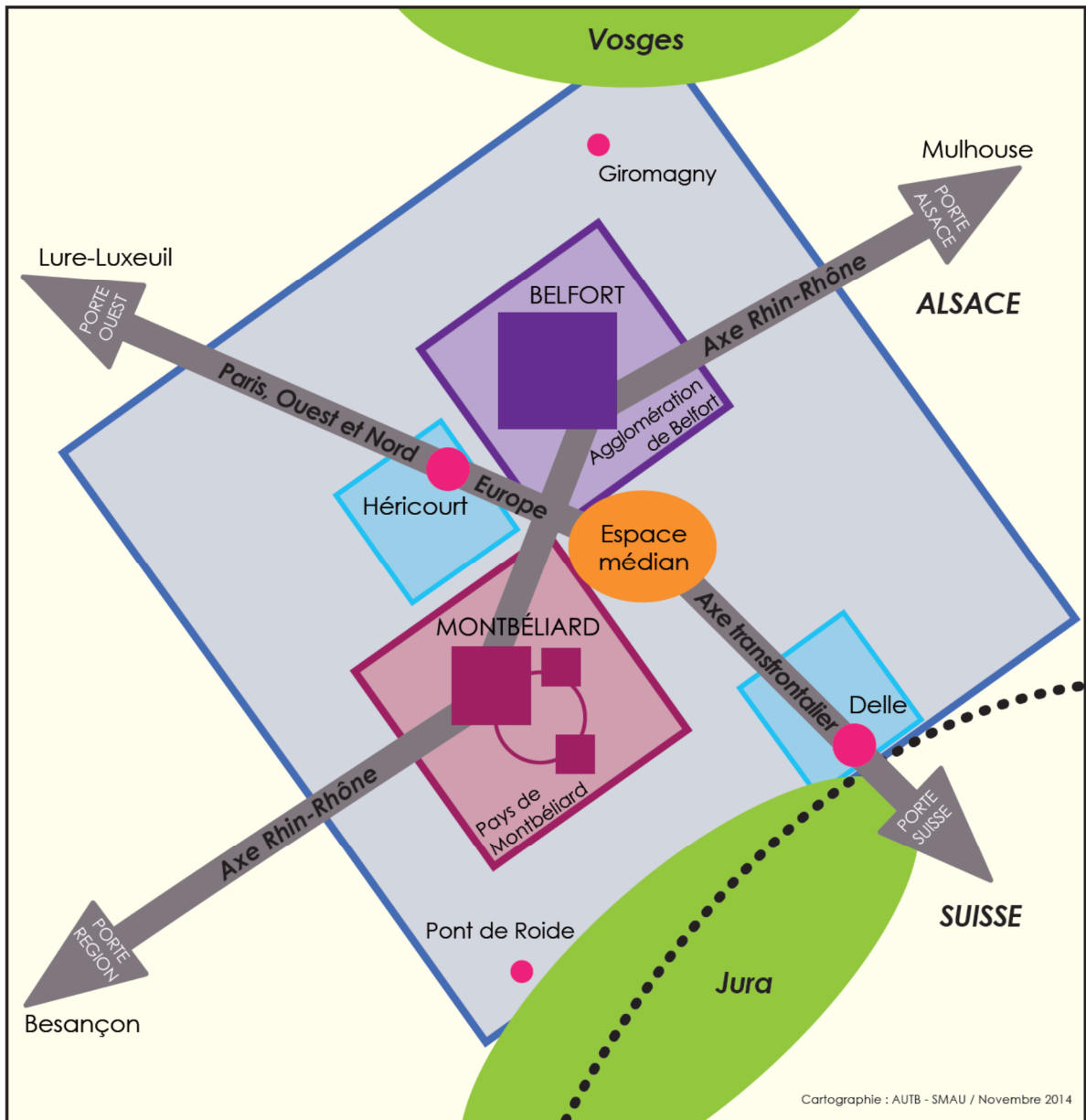
La complexité de l'ensemble Nord Franche-Comté tient ainsi tant à ses ouvertures à plusieurs échelles (mondiale, transrégionale, transnationale...) qu'à son organisation interne. Le caractère multipolaire de l'Aire urbaine apparaît donc à la fois :

- Un problème majeur si n'est pas pris en compte dans l'action publique ce fonctionnement réticulaire original en l'absence de centralité unique ;
- Un avantage majeur dans la mesure où les coopérations, la mutualisation, les complémentarités et les solidarités convergent pour assurer une reconnaissance à cet ensemble.

### Enjeux

- Donner un principe d'organisation transversal (InterSCoT)
- Mailler et solidariser (haut débit, politique de mobilité...)
- Redynamiser les pôles dans leur ensemble
- Mutualiser les structures et coordonner les politiques en matière de déchets, ressources en eau, transports...

Schéma fonctionnel de l'Aire urbaine





L'organisation Nord Franche-Comté, pilotée par le bi-pôle Belfort-Montbéliard, exerce une attractivité sur un ensemble qui va au-delà des limites actuelles du Pays de l'Aire urbaine.

C'est pourquoi la notion d'ouverture est un axe fondamental pour les activités économiques qui se sont de tout temps affranchies des limites administratives.

En attendant, cinq ouvertures comme axes de coopération majeurs peuvent être développées :

### *Suisse : Canton du Jura*

C'est une évidence, l'Aire urbaine doit investir pleinement, comme évoqué plus haut, sa dimension transfrontalière. La volonté dont font preuve les décideurs franco-suisse est encourageante et ouvre sur de meilleures perspectives en matière de coopération dans tous les domaines.

Il s'agit d'accompagner dans l'immédiat les frontaliers dans tous les aspects sociaux et économiques que revêt ce statut particulier, en gardant à l'esprit que le mouvement pourrait être réversible, du fait de la souplesse du droit du travail suisse et de la difficulté des entreprises locales à recruter. En même temps, il faudrait veiller à préserver l'attractivité des emplois dans les entreprises installées en France et prendre en compte les retombées économiques que laissent entrevoir, en matière d'économie résidentielle, les migrations pendulaires.

Au-delà de la coopération à renforcer absolument avec le Canton du Jura, cette frontière, qui n'est plus un « *cul-de-sac* » doit aussi être vue comme une passerelle d'appui à une coopération équilibrée, complémentaire, et un « *tremplin* » vers d'autres horizons : ouverture des entreprises de l'Aire urbaine et plus particulièrement des sous-traitants de l'automobile vers le Nord industriel de l'Italie, autres foyers majeurs européens de l'Industrie automobile, de la même façon que, pour le Canton du Jura, la gare TGV Belfort-Montbéliard est un bon levier d'accessibilité et de valorisation de son potentiel auprès des acteurs du bassin parisien.

### *Mulhouse*

La coopération avec l'agglomération mulhousienne - bassin d'emploi qui présente les mêmes caractéristiques industrielles et socioéconomiques que le Nord Franche-Comté, marqué notamment par l'omniprésence de PSA - est indubitablement un axe de développement à amplifier à partir des initiatives existantes au premier rang desquelles le Pôle de compétitivité Véhicule du Futur (VDF). La meilleure accessibilité à l'Euroairport est également une préoccupation commune.

De plus, l'Aire urbaine et la région mulhousienne partagent une position excentrée par rapport à leur région d'appartenance et une certaine distance vis-à-vis de leur capitale régionale, ce qui devrait s'accroître avec la recomposition régionale à l'œuvre. Elles ont ainsi le souci commun d'exister dans un paysage institutionnel valorisant la métropolisation et de faire valoir leurs atouts, en particulier économiques.

## Besançon-Dijon

La région Franche-Comté est bicéphale avec d'un côté Besançon, capitale administrative et de l'autre, l'Aire urbaine, cœur économique. Avec la fusion Franche-Comté / Bourgogne, le centre de gravité administratif auquel sera rattachée l'Aire urbaine va irrémédiablement migrer vers l'Ouest. Ainsi, le renforcement des liens avec Besançon et Dijon, coopération par ailleurs initiée au sein du réseau métropolitain Rhin Rhône, apparaît essentiel pour la cohérence et la consolidation de la future grande région.

## Zone de chalandise de l'Aire urbaine

Comme en atteste le découpage en zones d'emploi de l'INSEE, l'aire d'influence du Nord Franche-Comté va bien au-delà des limites de l'actuel Pays de l'Aire urbaine au sens de la LOADDT. En particulier, son attraction s'exerce sur une partie du Doubs central et sur une large partie des Vosges saônoises jusqu'à Lure, voire Luxeuil-les-Bains, véritable extension « verte » de l'Aire urbaine.

Conscients de cet enjeu territorial, les élus envisagent dans le cadre du projet de Pôle métropolitain l'élargissement de son périmètre à ces territoires limitrophes, ce qui se traduirait à terme par la constitution d'un bassin de vie d'à peu près 400 000 habitants, soit environ le tiers du poids démographique de la région Franche-Comté, et pas moins de 30 % des emplois salariés franc-comtois.

## Le trait d'union vosgien : ouverture sur le Sillon Lorrain

L'ensemble vosgien demeure par endroits un verrou contraignant pour le développement de relations directes et aisées en l'absence de couloirs naturels, alors que la Lorraine a une histoire et une sensibilité proche du Nord Franche-Comté de par sa tradition industrielle.

Cependant, un axe quasi-autoroutier passant par Lure, Luxeuil-les-Bains et Remiremont pour aller ensuite jusqu'à Nancy (RN 57), prend forme avec l'achèvement de la mise à 2x2 voies de la plupart des tronçons. Il reste aujourd'hui à le doubler d'une infrastructure ferroviaire stratégique en électrifiant la ligne Epinal - Belfort et en assurant une jonction entre les lignes à grande vitesse Est et Rhin-Rhône.

Il s'agit là d'un enjeu fondamental dans une perspective Grand Est permettant d'ouvrir de nouvelles coopérations entre le Nord de la future région Bourgogne/Franche-Comté et la grande région Alsace / Lorraine / Champagne-Ardenne, au même titre que l'axe Dijon – Nancy par l'A31, ou le corridor alsacien.

### Enjeux

- Réfléchir à des complémentarités dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et, de manière générale, de l'innovation
- Renforcer le Nord Franche-Comté dans son nouveau rôle de « tampon » et des territoires « trait d'union » entre les deux grandes régions
- Ouvrir de nouvelles pénétrantes et des axes de transports au cœur de la nouvelle région Alsace / Lorraine / Champagne-Ardenne



### *1.3/ L'espace médian, porte d'entrée et point de convergence*

Depuis la décision d'y implanter le siège de l'UTBM et, plus récemment, la gare TGV ainsi que l'hôpital médian, l'« espace médian », situé à équidistance des 3 principales villes de l'Aire urbaine, s'est imposé comme une zone d'implantation d'équipements structurants du Nord Franche-Comté. En effet, il est devenu la porte d'entrée principale du territoire et une vitrine de son savoir-faire.

A chaque étape de la construction de l'Aire urbaine, l'espace médian s'est invité dans la discussion, à la fois comme :

- Une zone de développement incontournable, base d'un espace commun et partagé, dans le prolongement du site historique de l'UTBM ;
- Un révélateur des difficultés à cogérer le développement de ce territoire dans la mesure où la plus grande partie de cet espace (hormis Technoland II) est administrativement situé dans le Territoire de Belfort. La question fiscale liée aux équipements communs a été également un paramètre de divergence.

#### *Tenir compte du potentiel foncier de la zone*

Les disponibilités foncières de cet espace et son accessibilité via la RN 19, l'A 36 et la LGV en font un espace stratégique dans l'organisation territoriale du Nord Franche-Comté. Il s'affirme de plus en plus avec la perspective de l'ouverture à l'horizon 2017 de la ligne ferroviaire Belfort-Delle-Delémont et l'achèvement prochain de la Transjuranne suisse.

Il comprend aujourd'hui plusieurs équipements majeurs et structurants pour le Nord Franche-Comté en particulier la gare TGV Belfort-Montbéliard, l'Université de Technologie Belfort-Montbéliard (UTBM), la zone d'activités « Jonxion » et l'hôpital médian en cours de construction. Le potentiel foncier encore disponible de cette zone (zone des Plutons, prolongement de la Jonxion et de Technoland II, ...) ouvre sur des opportunités à long terme pour toute l'Aire urbaine, si de nouveaux investissements venaient à être pensés à cette échelle dans une vision partagée.

#### *Veiller aux complémentarités avec les villes-centres*

35 entreprises et établissements sont déjà installés à la Jonxion 1 en plus de l'ouverture récente de l'hôtel Campanile Belfort-Montbéliard. Cependant, si l'espace médian a vocation à accueillir certaines fonctions métropolitaines, il est important de coordonner son développement avec celui des 2 principaux pôles urbains (Belfort et Montbéliard) et à un degré moindre avec celui des pôles secondaires (Delle, Héricourt, Giromagny et Pont-de-Roide). Il est indispensable de veiller à préserver l'équilibre des services et des fonctions entre l'espace médian et les agglomérations

Le pari pris de ne pas développer des programmes d'habitat dans l'espace médian répond à cette ambition de dissocier les fonctions des centres urbains de celles de l'espace central. Néanmoins rien n'interdit de favoriser des complémentarités de manière à répondre par ailleurs aux besoins des salariés et usagers de cette zone.

### *Garantir une accessibilité fluide à l'espace central*

La volonté de maintenir l'exclusivité de la fonction résidentielle dans les villes centres exige d'assurer à tous un accès aisé aux services situés sur cette zone (actuels et à venir). Cela suppose de traduire cette ambition à travers une véritable politique intégrée en matière de transports publics nécessitant non seulement la coordination des systèmes de transports existants (services publics de transports en commun, TAD et TER, voire les compagnies de taxis), mais aussi l'exigence d'anticiper dès à présent les goulets qui pourraient entraver (ou entravent déjà) la fluidité des accès à cette zone. C'est évidemment le cas de l'échangeur de Sévenans (voir ci-contre).

L'éventuelle implantation, à moyen ou à long terme, de tout nouvel équipement structurant, à l'exemple d'un Parc des expositions à l'échelle de l'Aire urbaine, accentuerait ces problématiques.

#### *Enjeux*

- Garantir l'accessibilité à l'espace médian
- Accompagner le développement de la zone de manière concertée
- Tirer profit collectivement de la dynamique de l'espace central
- Assurer l'équilibre et la complémentarité des fonctions avec les autres pôles du Nord Franche-Comté

## LE CARACTERE STRATEGIQUE DE L'ECHANGEUR DE SEVENANS

La configuration actuelle de l'échangeur de Sévenans, peu adaptée à l'intensité des flux de l'A36 et de la RN 19, pose un sérieux problème d'accessibilité à l'espace médian - situation qui ne manquera pas de s'accroître avec l'ouverture du site hospitalier à l'horizon 2016.

Malgré son inscription au plan national de relance autoroutier, le financement de la refonte de cet échangeur n'est pas encore validé.

Sans réaction à court terme des pouvoirs publics, cette situation se traduirait par :

### ***Une congestion en heures de pointe***

Les répercussions liées à la congestion de cet échangeur seraient déplorables pour tous les usagers de cette zone : personnel hospitalier, patients, services des urgences, mais aussi étudiants de l'UTBM ou voyageurs empruntant le TGV.

Le détournement prévisible d'une partie des flux marchands et des camions, transitant jusque-là par l'A 36, sur la Transjuranne renforce davantage cette inquiétude.

### ***Une remise en cause du droit d'accès aux soins pour tous***

L'accessibilité directe à l'espace médian et, donc, au futur hôpital Nord Franche-Comté, repose la question de la garantie de l'accès aux soins pour tous les habitants de l'Aire urbaine, d'autant plus que les centres hospitaliers urbains ont vocation à disparaître.

### ***Une dépréciation du caractère stratégique de la Transjuranne***

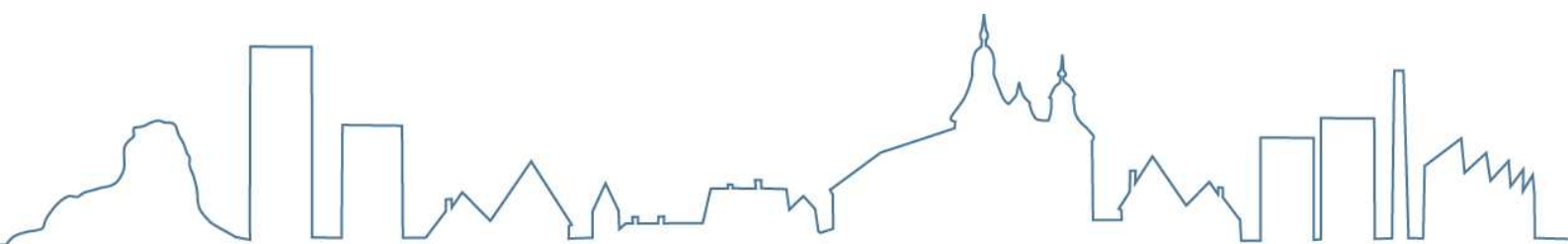
La fluidité Nord-Sud et Est-Ouest est impactée par cet échangeur, à la fois pour les flux de mobilité internes et les échanges internationaux.

En particulier, le débouché vers le Nord de l'Italie via la Transjuranne, est absolument vital au niveau économique.



2/ L' AIRE URBAINE,  
AU CŒUR DU 3<sup>EME</sup>  
POLE INDUSTRIEL  
FRANÇAIS

---



L'Aire urbaine est incluse dans une vaste région industrielle située aux confins de trois pays européens et de trois régions françaises. Cette aire métropolitaine est composée côté français de quatre zones d'emploi, au demeurant très imbriquées et très complémentaires sur le plan économique : Belfort-Montbéliard, Mulhouse, Saint Louis (liée à Bâle) et Colmar.

Dans cette configuration, l'Aire urbaine constitue avec Mulhouse, Colmar et Saint-Louis le 3<sup>ème</sup> pôle industriel français, juste derrière Paris et Lyon et devant Grenoble et le sillon alpin (Annecy-Chambéry) : en tout plus de 100 000 emplois industriels sans compter les emplois de l'industrie bâloise.

Cette industrie est tournée vers des secteurs stratégiques pour l'économie verte de demain : la mobilité et l'énergie sont au cœur des écotecnologies. Elles sont complémentaires des biotechnologies (pharmacie bâloise et Alsace BioValley). Elles entretiennent en sus des liens évidents avec les infotechnologies de l'économie numérique (smart grid, smart city...).

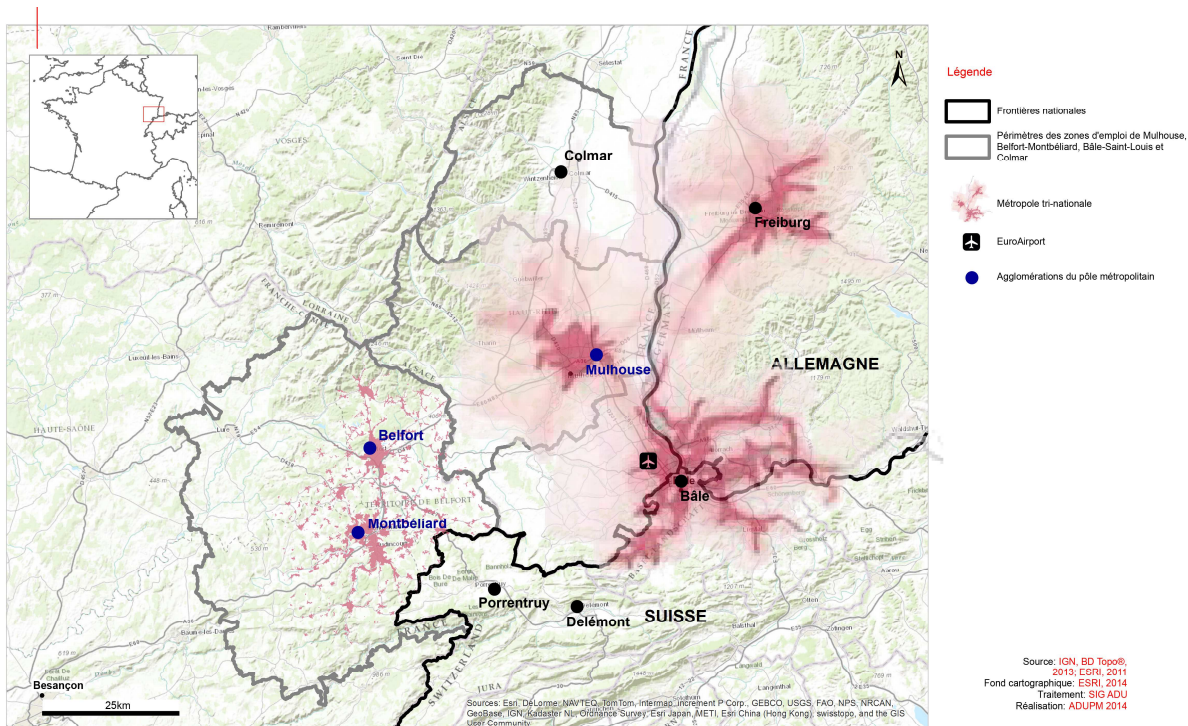
Economiquement, c'est donc la vocation industrielle et productive qui imprime le territoire, véritable bastion industriel français et européen à proximité des pôles industriels bâlois et de l'Allemagne du Sud.

Les enjeux liés à ce positionnement stratégique sont :

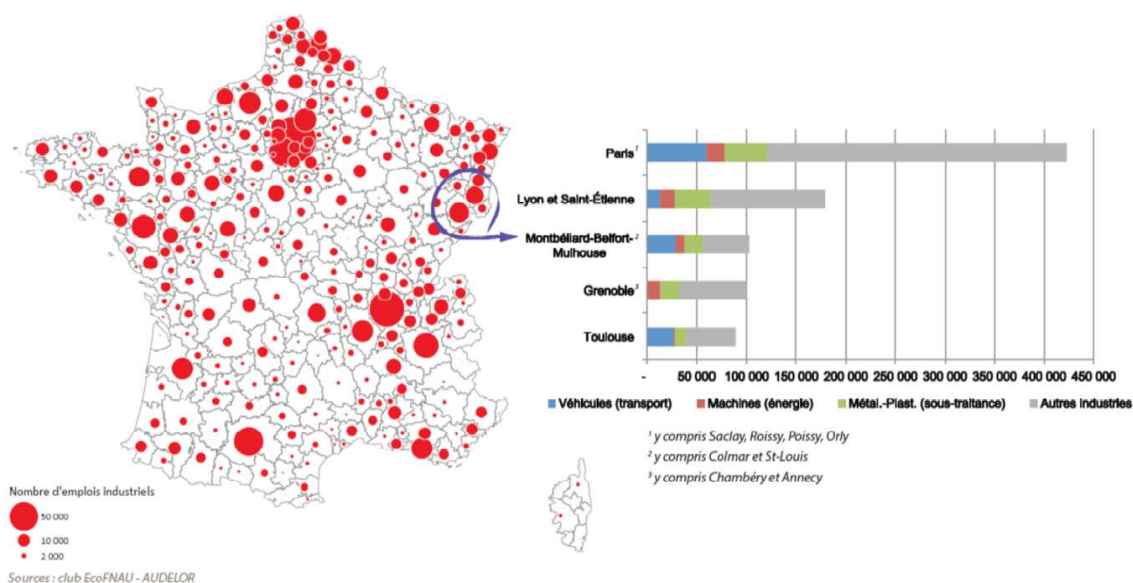
- L'amélioration de la compétitivité et de la productivité avec des méthodes comme le lean (gestion « *au plus juste* »).
- La poursuite des efforts publics en matière de formation, de recherche et d'accueil des compétences, dans une vision de long terme.
- Le développement des partenariats de tout ordre pour assurer des économies d'échelles ou pour atteindre des masses critiques dans des filières cibles.
- Le renforcement de l'attractivité par l'amélioration de l'accessibilité, la volonté d'ouverture et d'internationalisation des partenariats.



## L'Aire urbaine au sein de la zone industrielle trinationale



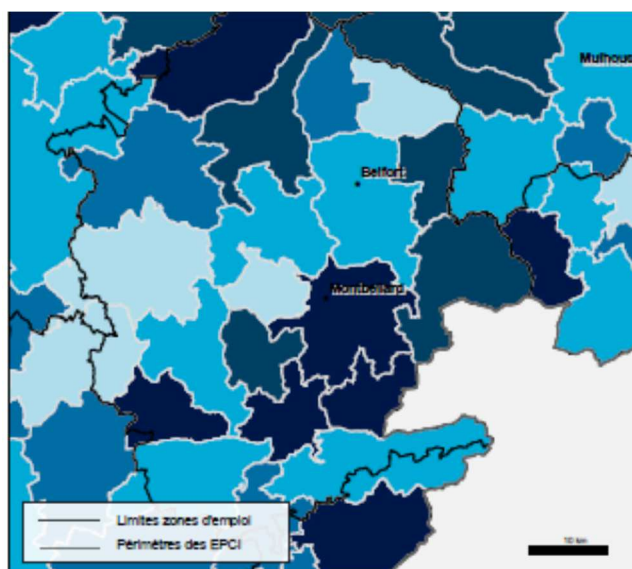
## L'Aire urbaine, une technopole industrielle, scientifique et technique



## 2.1/ Deux « clusters » autour de filières historiques en évolution

Avec plus d'1/4 d'emplois dans le secteur industriel contre 20 % au niveau régional et environ 12 % au niveau national, le Nord Franche-Comté est fortement marqué par sa fonction productive, en particulier dans le Pays de Montbéliard et sa couronne immédiate et le Sud du territoire de Belfort.

Part des emplois dans l'industrie en 2010



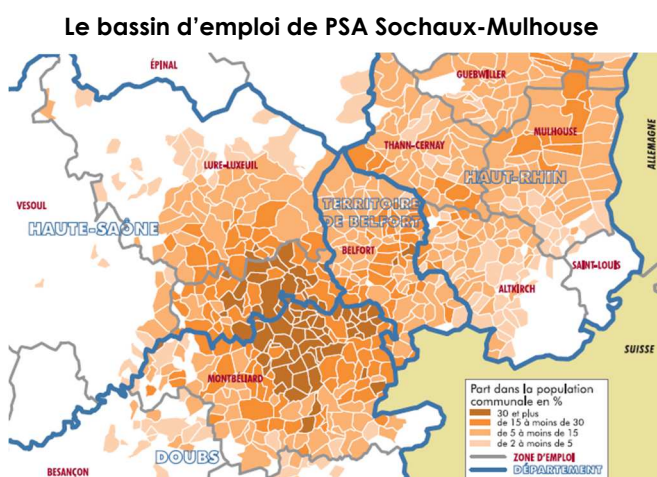
Le fait industriel est la carte maîtresse et l'atout majeur du Nord Franche-Comté dans une économie mondialisée et fortement concurrentielle.

Son tissu économique est assis sur deux filières principales : l'énergie et les « transports terrestres » - principalement l'automobile autour de PSA, et secondairement la construction ferroviaire avec Alstom Transport - qui fonctionnent selon des logiques et des cycles différents.

### 2.1.1/ L'automobile

Au niveau franc-comtois, 75% des effectifs salariés de l'industrie automobile sont concentrés dans le Nord Franche-Comté. Ce pôle contribue donc fortement à faire de la Franche-Comté la région la plus industrielle de France en proportion de ses actifs. Ainsi :

- PSA Sochaux est le centre de gravité du 1<sup>er</sup> bassin automobile national. Le site Sochaux emploie directement un peu plus de 10 000 personnes. Avec 70 % de sa production exportée, le site est le 1<sup>er</sup> exportateur de la Région et affiche même une ouverture supérieure à celle de la branche au niveau national.
- 100 000 personnes travaillent directement ou indirectement dans le secteur automobile dans les deux régions alsacienne et franc-comtoise. Les deux sites PSA de Sochaux et de Mulhouse constituent le premier pôle automobile français en nombre d'emplois devant Versailles (Vélizy, Guyancourt) – Poissy.



### *Le tissu des PME-PMI : une myriade de sous-traitants*

Les équipementiers de rang 1 sont les premiers concernés par les pertes d'emploi constatées depuis la crise de 2008.

- L'industrie automobile *stricto sensu* représente 332 entreprises et près de 70 000 emplois sur la Franche-Comté et l'Alsace. Mais il faut également compter une industrie de la production de véhicules hors automobile, qui comporte environ 108 entreprises pour 16 500 emplois. A cela s'ajoutent les sociétés de services industriels : 547 entreprises pour 27 500 emplois.
- 75 % des entreprises de la filière ont entre 11 et 250 salariés, et sont fortement atomisées et dépendantes des donneurs d'ordre.
- 1/3 des effectifs travaillent à la recherche et à l'innovation dans les entreprises de plus de 100 salariés, mais ce taux est proche de 0 en dessous de 50 salariés.



## Les difficultés du secteur automobile

D'une manière générale, le secteur automobile Nord Franc-Comtois – et plus généralement les constructeurs français – est en proie à une crise structurelle majeure, mêlant baisse tendancielle des ventes et surcapacité productive.

Pour faire face à leurs difficultés et préserver leur compétitivité, les entreprises de la filière automobile font le pari de la R & D : une stratégie engagée collectivement depuis plus d'une décennie dans le cadre de PerfoEst puis le Pôle Véhicule du Futur. Il s'agit de faire bénéficier tous les partenaires associés des innovations développées. En parallèle, avec l'appui des pouvoirs publics, et à l'exemple des expériences observées dans d'autres pays, notamment à Vigo en Espagne, un « cluster » dédié à l'industrie automobile a été lancé en 2013.

### ✓ **Pôle de compétitivité Véhicule du Futur (VDF)**

Labellisé Pôle de compétitivité depuis 2005, le Pôle Véhicule du Futur (VDF) accompagne la filière automobile Aire urbaine / Sud Alsace.

Le Pôle VDF rassemble plus de 290 membres issus du monde industriel, de la recherche et de l'intelligence économique du territoire.

Il a pour objectifs de développer l'emploi, d'initier de nouvelles formations, de soutenir la compétitivité de la filière automobile par l'innovation et de donner au territoire une visibilité nationale et internationale.

La feuille de route repose sur 4 domaines d'activité stratégiques et 15 technologies-clés. Le but final est d'anticiper les besoins du marché de la mobilité de demain tout en restant compétitifs par rapport aux besoins actuels de la filière automobile.

### ✓ **Cluster automobile Alsace / Franche-Comté**

S'inspirant du modèle de Vigo en Espagne, un Cluster de la filière automobile Alsace / Franche-Comté a été mis en place à l'automne 2013. Porté par le Pôle Véhicule du Futur, l'objectif affiché est de « faire de la filière automobile Alsace / Franche-Comté la filière la plus performante de France, avec une reconnaissance européenne ».

Cette « grappe » d'entreprises, qui s'adresse aux 800 entreprises du secteur automobile d'Alsace et de Franche-Comté, œuvre dans 5 domaines visant une meilleure performance de la productivité et une maîtrise progressive des coûts essentielle à la compétitivité :

- Innovation produits & process
- Performance industrielle
- Compétences formation attractivité
- Stratégie mutation diversification
- Dialogue social

## LES RAISONS D'UNE CRISE QUI PERDURE

- Perte d'1/4 des effectifs du secteur automobile français depuis 1975.
- 2 millions de véhicules produits en France en 2012, contre 3,5 millions en 2005.
- Mondialisation de la production, internationalisation de la recherche de fournisseurs et émergence de nouveaux concurrents, notamment en Asie.
- Double mouvement de concentration et de recentrage des constructeurs sur le métier d'assembleur parallèlement à l'externalisation des autres fonctions.
- Délocalisation de l'assemblage dans le cadre du rapprochement des marchés jugés plus porteurs.
- Evolution des attentes et des valeurs automobiles (véhicule partagé...), modification des comportements de mobilité.
- Diffusion des TIC et développement de l'ingénierie collaborative, renforçant le pouvoir des donneurs d'ordres (les constructeurs) vis-à-vis des fournisseurs.

*L'étude prospective des bassins automobiles : Haute-Normandie, Lorraine et Franche-Comté (PIPAME et DATAR, Avril 2011), remarque que :  
« (...) l'avenir de l'automobile en France est très dépendant de caractéristiques « métropolitaines » : environnement favorable à la recherche, universités et centres de formation supérieure, bassins de compétences, infrastructures, proximité géographique entre acteurs de la filière... »*

## 2.1.2/ La vallée de l'énergie

Le secteur de l'énergie regroupe l'étude, la fabrication, l'installation et la maintenance de moyens de production d'électricité ou de chaleur, qu'elle soit d'origine fossile, nucléaire ou renouvelable.

Dans un périmètre restreint autour des deux acteurs majeurs que sont General Electric (GE) et Alstom – fabriquant à eux deux 20 % des turbines vapeurs et gaz dans le monde – la filière regroupe plus de 200 entreprises et génère directement et indirectement 35 000 emplois.

Un tissu de PME et d'acteurs regroupe toutes les compétences nécessaires à la recherche, l'innovation, la conception, la production et la maintenance des systèmes de production d'énergie.

Si l'activité du secteur est cyclique, soumise aux aléas de la demande mondiale, des politiques énergétiques et normes environnementales, les perspectives actuelles de rentrer dans un nouveau cycle de croissance sont bien réelles du fait de la demande d'énergie électrique en constante augmentation dans les pays émergents.

Conscients de l'importance de cette filière, une association dénommée « Vallée de l'Énergie » a été créée en 2011 fédérant l'ensemble des acteurs économiques de l'énergie. L'objectif de cette association est de structurer la filière afin de maintenir et de développer le tissu industriel local.

Les actions mises en œuvre visent à la fois à :

- générer des synergies entre les entreprises,
- rapprocher les laboratoires universitaires et centres de recherches privés,
- valoriser les savoir-faire locaux,
- offrir aux entreprises les compétences dont elles ont besoin.

Avec le rachat, entériné fin 2014, de la branche énergie des activités d'Alstom par GE, la filière énergie locale - et nationale - va connaître un nouveau tournant, avec des perspectives plutôt positives en termes d'emploi. Ainsi, en sus du maintien des activités locales, GE a annoncé l'implantation prochaine à Belfort d'un des 4 centres de décision nationaux. Belfort deviendrait le siège européen de l'activité thermique de GE.

Une partie des bâtiments, jusque ici occupée par les activités d'Alstom, cédée à son concurrent ou utilisée par ses partenaires sous-traitants, sera certainement libérée à la faveur de cet accord entre les deux géants mondiaux de l'énergie.



Il serait alors prudent de les réhabiliter pour les affecter à d'autres fonctions, et ce, dans le prolongement de l'opération Techn'Hom engagée depuis plusieurs années qui se solde aujourd'hui par la stabilisation de plus de 7 000 emplois sur le site.

### *Enjeux*

- Consolider l'outil productif local et accompagner sa structuration
- Soutien aux PME-PMI
- Favoriser l'émergence d'écosystèmes économiques
- Passer d'un espace de production à un territoire d'innovation
- Soutenir les fonctions productives du territoire à travers les outils publics : Pôle Véhicule du Futur, Agence de développement économique...
- Réfléchir à la question de la formation : formation tout au long de la vie, gestion des compétences partagées, liens industrie / formation...

## *2.2/ Un territoire disposant d'atouts au service de l'entreprise*

### *Variété et disponibilité des zones d'activités*

Le Nord Franche-Comté dispose d'environ 215 parcs d'activités créés ou en cours de création où tout est mis en œuvre pour accueillir dans les meilleures conditions les entreprises et leurs employés. Ils sont configurés, aménagés et mis à disposition de tous les investisseurs potentiels. De par leur variété, leur nombre et leur situation, ces zones d'activités répondent aux attentes de toutes les entreprises allant des plus grandes aux petites entreprises familiales, productives, commerciales ou de services en passant par l'ensemble des PME-PMI. Cette disponibilité s'accompagne également d'une offre multiple en termes d'immobilier et d'hôtel d'entreprises.

Pour les collectivités et principalement pour les intercommunalités, la création des zones d'activités est au cœur de leur action, d'abord pour stimuler le développement économique et de l'emploi, mais aussi parce qu'une part essentielle de leurs ressources fiscales en dépend. Du temps de la taxe professionnelle, la concurrence entre territoires n'a pas permis l'émergence d'une véritable politique d'aménagement des ZA à l'échelle du Nord Franche-Comté. L'absence de coordination sur cette question, n'a pas pour autant nui à la qualité, la diversité et la disponibilité de l'offre.

Néanmoins, la conjoncture économique actuelle, marquée par un tarissement sévère des recettes publiques, ne laisse guère le choix aux collectivités : il est question dorénavant de mutualisation et de recours à des options partagées ou d'initiatives bilatérales en matière d'aménagement de nouvelles zones d'activités.

La mise en place d'une seule et unique agence de développement va dans ce sens.

### *Présence marquée des emplois métropolitains*

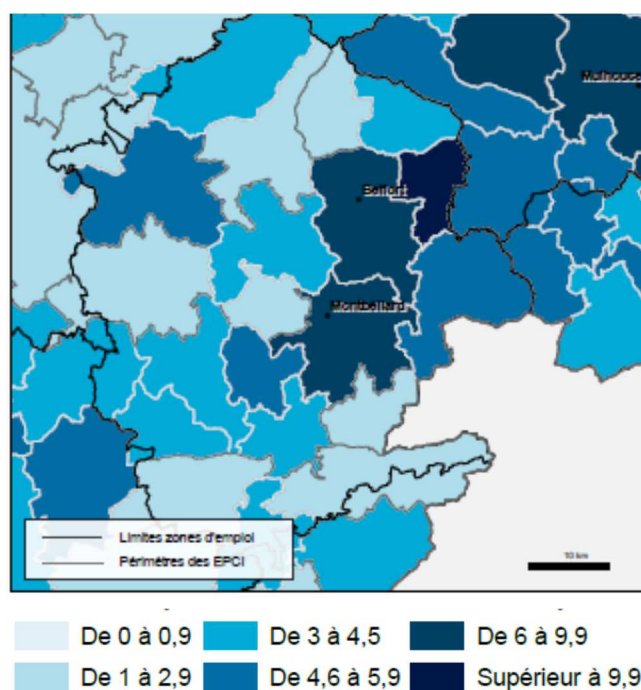
Si la part globale des emplois-cadres des fonctions métropolitaines, de l'ordre de 7,8 % à l'échelle du Nord Franche-Comté, est inférieure à la moyenne nationale (10 %), la part des emplois de conception-recherche (avec environ 5 000 chercheurs, soit un taux de 4,8 %) est deux fois supérieure à la moyenne nationale qui se situe à 2,7 %.

Le Nord Franche-Comté concentre à lui seul pas moins de 3/4 des chercheurs francs-comtois, dont la majorité travaille dans le secteur privé en lien avec les grands groupes.



*In fine*, le Nord Franche-Comté compte proportionnellement davantage d'emplois métropolitains que la capitale régionale ou même Mulhouse. Ces emplois se concentrent dans les agglomérations belfortaine (Techn'Hom) et montbéliardaise (Sochaux-Belchamp) ou à proximité de celles-ci comme à Bessoncourt (centre informatique mondial du groupe PSA).

### Part des emplois-cadres en 2010 des fonctions métropolitaines supérieures en 2010



### *Des établissements de formation supérieure de premier ordre*

Bien qu'étant de taille modeste par rapport à des centres universitaires tels que Lyon ou Strasbourg, le pôle Nord Franche-Comté dispose de formations à la fois de qualité et très spécialisées. Ce n'est pas un hasard si l'Université de Technologie Belfort-Montbéliard (UTBM) apparaît à son avantage dans le classement des plus importantes écoles d'ingénieurs de France.

Une dizaine d'établissements technologiques et autres accueillent environ 7 500 étudiants (dont la moitié à l'UTBM) toutes disciplines confondues dans un large panel de formations. L'Université de Franche-Comté est également bien implantée dans le Nord

Franche-Comté avec l'UFR Sciences Techniques et Gestion de l'Industrie (STGI) est ses 1 350 étudiants et l'IUT Belfort-Montbéliard qui comptabilise 1 600 étudiants.

La volonté des élus locaux est de maintenir et de garantir localement une formation supérieure de qualité et diversifiée au moment où se crée la Communauté d'Universités et d'Établissements (COMUE) Bourgogne / Franche-Comté qui rebat les cartes de la répartition géographique des pôles universitaires.

### *Enjeux*

- Maintenir et développer les fonctions métropolitaines supérieures
- Maintenir les emplois locaux en Recherche - Développement / Développer la part publique
- Maintenir une offre d'enseignement supérieur de qualité et adapter aux spécificités du territoire
- Favoriser les rapprochements et les passerelles entre universités et grandes écoles du le NFC



## 2.3/ La diversification, un chantier à poursuivre

Le Nord Franche-Comté puise l'essentiel de sa force et de sa vitalité dans son industrie, qui fait l'objet de toutes les attentions et qui a mieux résisté qu'ailleurs aux effets de la crise. Néanmoins, les acteurs locaux ont entrepris depuis plusieurs décennies des actions de diversification, non plus pour sortir de la mono-industrie, mais plutôt pour s'ouvrir à de nouveaux écosystèmes productifs qui trouvent localement les ressources nécessaires à leur développement.

Dans ce cadre, le développement local des fonctions tertiaires est au centre des préoccupations. En effet, le Nord Franche-Comté a vocation à accueillir l'ensemble des fonctions tertiaires nécessaires en support de l'industrie. Le poids du secteur industriel légitime une telle localisation ; à l'inverse, la présence de ces différents services favorise le maintien des activités de production, et influe de façon positive, articulée avec la capacité des différents sous-traitants, sur la localisation de nouvelles activités.

A l'échelle du Nord Franche-Comté, on dénombre plusieurs secteurs à fort potentiel :

### *Economie résidentielle*

Le niveau de développement de l'économie résidentielle ou présenteielle, c'est-à-dire les activités générées par et pour une population habitant un territoire (consommation, services), est un facteur d'attractivité et de cohésion sociale de plus en plus considéré dans les analyses sociodémographiques. Or, dans le Nord Franche-Comté, ce secteur présente un fort potentiel de création d'emplois avec 111 salariés pour 1 000 habitants contre une moyenne de 143 en France.

### *Filière Luxe*

Les marques de luxe s'intéressent au potentiel de l'Aire urbaine en raison notamment d'une main-d'œuvre qualifiée qui a baigné dans une tradition industrielle de longue date:

- **Filière Cuir** : le maroquinier de luxe Hermès créé actuellement dans l'Aire urbaine deux nouveaux ateliers, à Héricourt et dans le Pays de Montbéliard, portant à 16 le nombre de ses unités de production en France. A terme, le groupe devrait créer plus de 500 emplois localement donnant naissance à un véritable « pôle cuir », si l'on y ajoute l'atelier de Création Jean Perrin. La présence de l'école Boudard, intégrée au CFA Artisanal du Pays de Montbéliard - l'une des 6 écoles d'art de France - n'est pas étrangère à la concentration de trois manufactures dans le Nord Franche-Comté. De même, la présence sur le territoire comtois d'un tissu industriel spécialisé dans la transformation des matériaux, le traitement

de surface, ainsi que la proximité d'une filière d'élevage bovins pourvoyeuse de matière première, sont des atouts de premier choix en faveur du Nord Franche-Comté.

- **Filière Horlogerie** : l'installation côté suisse de plusieurs entreprises d'envergure internationale dans le domaine de l'horlogerie aura à coup sûr un effet d'entraînement sur les emplois du secteur, aujourd'hui plutôt situés dans le Haut-Doubs. Ainsi, dans les cinq ans à venir, seront créés plus de 1 000 emplois dans l'horlogerie près de Boncourt, aux portes de Delle. Pour tirer le meilleur de cette dynamique, les collectivités locales sont déjà à l'œuvre pour adapter les outils de formation locale à la technicité qu'exige cette filière. Le lycée Jules-Ferry de Delle ainsi que le CFA de Belfort dispensent depuis peu une formation en horlogerie.

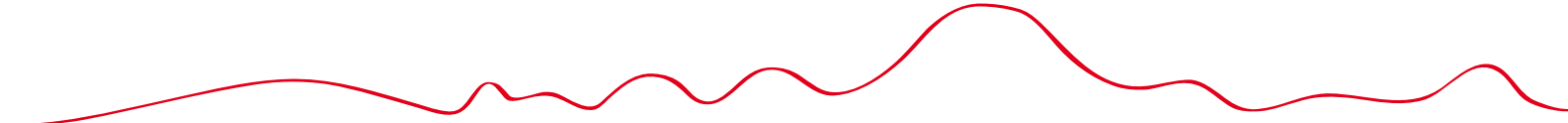
### *Filière agricole*

Une troisième filière, moins connue, mais pourtant présente au quotidien émerge sous l'impulsion des producteurs agricoles, encouragés par les collectivités locales : il s'agit de la promotion des **circuits courts**, un défi d'avenir. Avec plus de 750 exploitations agricoles dans le Nord Franche-Comté, le potentiel n'a rien de négligeable même si les caractéristiques urbaines de ce territoire ont tendance à occulter son poids économique et ses retombées pour les collectivités locales : cantines, animation - approvisionnement des marchés locaux, émergence d'un mode de consommation responsable avec un lien affectif au territoire.

Dans ce même esprit, la notion d'**agroforesterie** a toute sa place dans le développement d'une filière verte. Ce système dynamique de gestion des ressources naturelles repose sur des fondements écologiques respectueux de l'environnement. Son principe est double : il répond à la notion de santé publique et participe à la diversification paysagère - étant donné que l'arbre est au cœur de cette pratique - tout comme à la préservation environnementale (conservation des sols). Plusieurs systèmes coexistent de par le monde, dont l'un est relativement présent localement : le pré-verger, soutenu par les associations très actives de type « *croqueurs des pommes* » et qui trouvent dans des structures comme la Damassine ou le musée agricole de Botans les meilleurs relais pédagogiques.

### *Filière bois*

Avec la mise en œuvre d'un « pôle bois » sur la zone d'activités Technoland II dédié au bois-construction et tout le travail réalisé à l'initiative du SMAU autour du développement



de la filière bois énergie (voir encart sur le Plan d'Approvisionnement Territorial page 95), une filière autour de la ressource bois semble prendre ses marques dans le Nord Franche-Comté.

### *Filière numérique*

En dépit du poids modeste que représente les emplois locaux dans le secteur des TIC - environ 5 000 emplois salariés dans ce secteur en Franche-Comté, soit 34,5 salariés pour 10 000 habitants, c'est-à-dire trois fois moins que la moyenne métropolitaine de 108,6, la filière numérique offre de réelles perspectives de diversification tant la sphère numérique a envahi tous les espaces, professionnels et privés. Au cœur de cette filière, composée de compétences et de métiers multiples allant de l'infrastructure (réseaux/télécoms) aux services et contenus, le Nord Franche-Comté dispose d'un atout à faire valoir dans ce domaine : Numérica. Ce pôle numérique régional de Franche-Comté installé à Montbéliard, mieux structuré et mieux identifié dans ses missions, pourrait être le moteur d'un développement plus marqué des activités liées aux TIC.

### *Filière médicale / biomédicale*

Le savoir-faire en microtechnique développé dans le Doubs favorise l'idée de fédérer les entreprises autour de projets collaboratifs dans le secteur biomédical. Le but est d'atteindre une force suffisante pour attirer les locomotives du secteur à l'exemple de la Suisse.

Pour ce faire, une étude a été lancée en vue de connaître le positionnement et le lien direct et indirect des entreprises locales dans les dispositifs médicaux et le panel sectoriel de chaque entreprise (implants, prothèses, imagerie médicale...).

On comptabilise quelques 250 entreprises en Franche-Comté qui participent à différents degrés à l'essor de la production biomédicale mondiale dont l'un des leaders, très en pointe dans les prothèses de hanche, du genou et de l'épaule, est installé dans le Pays de Montbéliard : Zimmer Manufacturing (Etupes).

La tradition mécanique locale, le pôle des microtechniques à Besançon, l'intérêt manifeste de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Franche-Comté pour le développement régional de cette filière, la mise en service rapide d'une des plateformes médico-chirurgicale des plus modernes de Franche-Comté sur le site médian, la proximité du CHU de Besançon, de l'Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté (ISIFC) et de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) sont des atouts pour un maillage de l'ensemble de ces forces afin de former un cluster donnant la possibilité aux entreprises de la filière de répondre aux appels d'offres de grands donneurs d'ordre en proposant des solutions globales. Le Nord Franche-Comté a des atouts à faire valoir dans ce concert.

## *Le tourisme en quête de reconnaissance*

Dans le domaine touristique, le Nord Franche-Comté ne figure pas parmi les destinations les plus plébiscitées. Pourtant, le cœur de l'Aire urbaine est à moins d'une heure en voiture d'une série de sites naturels et monumentaux d'importance : le Ballon d'Alsace, la Route des Vins en Alsace, la Forêt Noire du côté de Fribourg, les massifs des Vosges et du Jura, les Franches-Montagnes dans le Canton du Jura, la Chapelle de Ronchamp et le plateau des Milles Etangs en Haute-Saône.

### LE DEVELOPPEMENT D'UN PRODUIT TOURISTIQUE ORIGINAL

Le patrimoine industriel, partiellement valorisé, reste la principale originalité du territoire et peut s'avérer un bon support pour développer une offre touristique en phase avec la culture du territoire.

Par ailleurs, le réseau de forts et les fortifications qui maillent tout le Nord Franche-Comté ainsi que le Lion de Belfort peuvent constituer des produits tout aussi originaux, pourvu qu'ils soient bien matérialisés.

### RELANCER L'IDEE D'UN BUREAU DES CONGRES NORD FRANCHE-COMTE

Dans la configuration actuelle de l'Aire urbaine et compte tenu de l'esprit qui anime ses décideurs, la question du tourisme d'affaires - question maintes fois repoussée depuis le début des années 2000 - trouve tout son sens. Ce projet figurait parmi les enjeux de la charte de développement réalisée en 1999 par l'Association Aire urbaine 2000. L'idée s'inscrivait alors dans le prolongement de la politique commune mise en place par les Offices de tourisme des membres d'AU 2000 pour la promotion commune du tourisme d'affaires et de congrès sous le label Triade Tourisme et Congrès.

En 2003-2004, sous l'impulsion du Conseil régional, le projet n'a pas pu aboutir faute d'un accord politique entre les collectivités concernées. Pourtant, l'analyse menée par le SMAU mettait en avant le potentiel du Nord Franche-Comté dans ce domaine.

Une piste de diversification pourrait être un des objectifs du pôle métropolitain avec en perspective le développement d'un modèle d'organisation commun pour l'accueil des congrès.

## *Enjeux*

- Valoriser tous les atouts du territoire en perspective d'une diversification progressive des activités
- Mettre en avant tout le potentiel local en vue de valoriser et d'accompagner des filières économiques jusqu'ici peu mises en avant
- Harmoniser les offres des offices de tourisme autour de segments porteurs



## 2.4/ Les espaces dégradés, héritage d'un passé industriel

Que ce soit en vue de poursuivre leur fonction d'origine, de les réhabiliter dans une autre fonction, voire les éliminer, la mutation des friches de l'Aire urbaine est enclenchée depuis plusieurs années : reconversion du site Bull en Techn'hom, requalification des anciens tissages d'Héricourt notamment pour Hermès, site des Roches à Bart, Casserie Japy à Fesches le Châtel devenue l'usine Cristel, requalification du site des Forges à Grandvillars permettant le maintien et le développement de 2 entreprises locales, Filature à Audincourt... les exemples ne manquent pas.

Trois pistes de travail ont été privilégiées par les pouvoirs publics :

- 1/ Dépollution et intégration des sites abandonnés au tissu urbain ;
- 2/ Réhabilitation en vue d'implantation de nouvelles activités ;
- 3/ Accompagnement et développement des activités déjà existantes.

Cependant, qu'il s'agisse d'entrepôts ou de bâtiments à l'abandon, de terrains vagues ou de dents creuses, certaines zones de l'Aire urbaine affichent encore les stigmates de leur passé industriel. Sans compter les espaces « nouvellement » dégradés : en particulier les emprises laissées par PSA sur son site sochalien, les bâtiments devant vraisemblablement être libérés par Alstom suite à son rattachement à GE ainsi que les sites urbains hospitaliers de Belfort et Montbéliard qui, avec l'ouverture à l'horizon 2016 de l'hôpital situé dans l'espace central, perdront une grande partie de leurs activités de soins. De nouvelles vocations doivent être pensées pour ces sites.

Traiter la question des friches consiste avant tout à imaginer de nouvelles formes d'intervention et de nouvelles vocations pour des sites qui longtemps ont façonné la vie des cités.

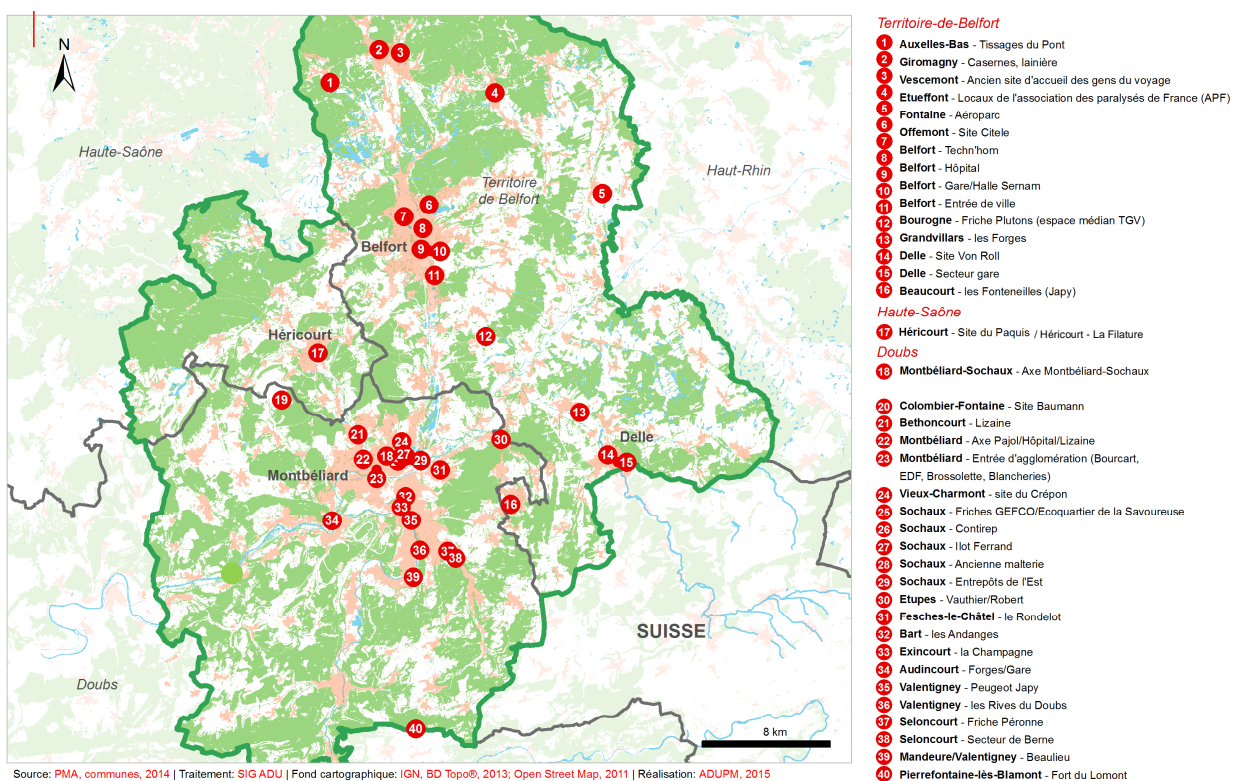
### Enjeux

- Enjeu environnemental avec la question de la dépollution, elle-même liée à la santé et à la sécurité des populations, mais aussi aux enjeux financiers, souvent extrêmement lourds, du traitement de cette dépollution
- Enjeu économique, dans la mesure où leur prise en charge permet le maintien de l'emploi ou en crée de nouveaux. Par ailleurs, leur situation souvent centrale permet d'y implanter des activités à haute valeur ajoutée
- Enjeu social, car les espaces libérés permettent de construire des logements et des équipements (sportifs, culturels, ...) attendus par la population
- Enjeu en termes d'urbanisme, car le traitement des friches permet de remodeler l'espace, de reconnecter des quartiers, voire de bâtir de nouvelles centralités et de manière globale, de renforcer la cohérence

## Repérage des espaces dégradés / friches de l'Aire urbaine

Objectif : poursuivre la profonde mutation urbaine et économique des sites historiques de développement dans un souci de plus grande fonctionnalité, mais aussi de plus grande ouverture (lieux de brassage créateurs d'innovations, d'emplois et de richesses).

### Carte des espaces dégradés à enjeux prioritaires



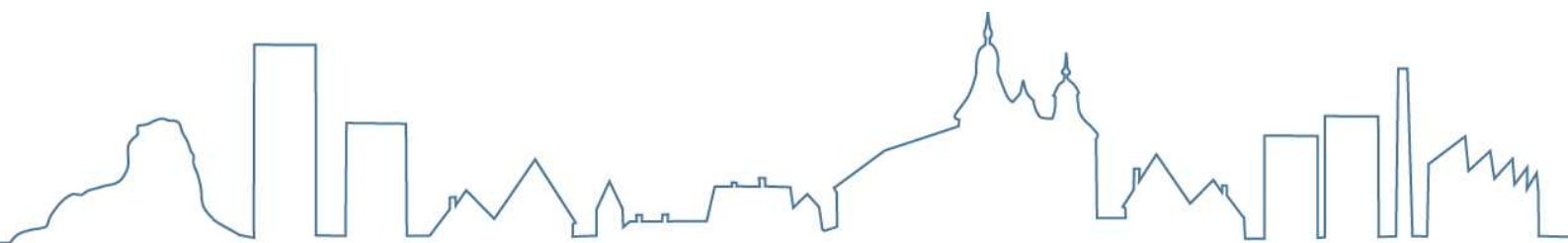


| LIEU   | DESIGNATION  | ENJEU DE VALORISATION  |
|--|--|--|
| <b>Territoire de Belfort</b>                 |  |  |
| Etueffont<br><b>(CC Pays Sous Vosgien)</b>   | Locaux de l'association des paralysés de France (APF)            | Suite au départ programmé de l'APF, volonté affichée de réhabiliter les locaux   |
| <b>CC Pays Sous Vosgien</b>                  | Friches diffuses   | Réhabilitation pour pépinière d'entreprises  |
| Lepuix-Gy<br><b>(CC Haute Savoureuse)</b>    | Tissages du Pont   | Reconversion d'un ancien site industriel en équipement public culturel et touristique (type musée)   |
| Giromagny<br><b>(CC Haute Savoureuse)</b>    | Caserne et site de la Lainière                                   | Requalification urbaine, équipements et services publics   |
| Vescemont<br><b>(CC Haute Savoureuse)</b>    | Ancienne Aire d'accueil des gens du voyage                       | Implantation d'activités économiques afin de permettre à une entreprise existante de se développer et de se maintenir sur cette zone géographique                        |
| Belfort <b>(CAB)</b>                         | Ancien centre hospitalier  | Requalification urbaine, équipements et services publics   |
| Belfort <b>(CAB)</b>                         | Techn'hom  | Réhabilitation de bâtiments industriels suite à la fusion entre Alstom et GE   |
| Belfort <b>(CAB)</b>                         | Halle Sernam<br>Gare centrale                                    | Vocation d'un bâtiment (Monument historique – Patrimoine XXème siècle) à définir avec le pôle multimodal d'échange qui se mettra en place autour de cette gare nationale |
| Belfort <b>(CAB)</b>                         | Terrains ayant accueilli des stations-services                   | En entrée de ville, en limite de Belfort-Danjoutin, en bordure de la voie ferrée   |
| Danjoutin<br><b>(CAB)</b>                    | Site de l'entreprise Roger Martin                                |  |
| Bourogne<br><b>(CAB)</b>                     | Friche Plutons (espace médian TGV)                               | Friche militaire, projet économique, maîtrise environnementale   |
| Offemont<br><b>(CAB)</b>                     | Site de l'entreprise CITELE                                      | Site abandonné par l'entreprise après transfert de son activité, situé en bordure du quartier prioritaire Arsof-Ganghoffer   |
| Fontaine<br><b>(CC Tilleul et Bourbeuse)</b> | Aéroparc   | Friche militaire, projet économique, maîtrise environnementale   |
| Grandvillars<br><b>(CC Sud Territoire)</b>   | Les Forges   | Seconde phase de la requalification d'un site industriel   |
| Delle<br><b>(CC Sud Territoire)</b>          | Secteur gare   | Requalification urbaine, équipements et services publics, intermodalité  |
| Delle<br><b>(CC Sud Territoire)</b>          | Site Von Roll  | Reconversion du bâti industriel  |
| Beaucourt<br><b>(CC Sud Territoire)</b>      | Les Fonteneilles (Japy)  | Requalification urbaine, équipements et services publics   |
| <b>Doubs</b>                                 |  |  |
| Montbéliard – Sochaux<br><b>(PMA)</b>        | Axe Montbéliard – Sochaux – site PSA Nord                        | Reconversion économique et urbaine d'un espace de centralité d'envergure métropolitaine  |
| Montbéliard<br><b>(PMA)</b>                  | Entrée d'agglomération (Blancheries, Bourcart, EDF, Brossolette) | Renouvellement économique et urbain en articulation entre le centre historique et le quartier de la Petite Hollande  |
| Montbéliard<br><b>(PMA)</b>                  | Axe Pajol / Hôpital / Lizaine                                    | Reconversion d'une friche hospitalière et restructuration d'équipements centraux en continuité du centre historique  |
| Montbéliard<br><b>(PMA)</b>                  | Les Blancheries  | Reconversion d'une friche pour consolider les fonctions de centralité  |
| Sochaux<br><b>(PMA)</b>                      | Ancienne Malterie  | Reconversion d'un bâtiment à forte valeur patrimoniale situé en cœur de ville  |

| LIEU                                 | DESIGNATION                                | ENJEU DE VALORISATION  |
|--------------------------------------|--|--|
| Sochaux<br>(PMA)                     | Entrepôts de l'Est                         | Développement d'un programme commercial orienté vers les loisirs et mise en valeur d'une entrée d'agglomération                        |
| Sochaux<br>(PMA)                     | Contirep                                   | Mutation d'un ancien site industriel en cœur de ville  |
| Sochaux<br>(PMA)                     | Ilôt Ferrand                               | Renouvellement urbain et densification du cœur de ville  |
| Sochaux<br>(PMA)                     | La Savoureuse                              | Reconversion d'une friche en consolidation du centre-ville   |
| Audincourt<br>(PMA)                  | Forges / Gare                              | Renouvellement économique et urbain du centre-ville<br>Mise en valeur du patrimoine industriel et des rives du Doubs                   |
| Exincourt<br>(PMA)                   | Champagne                                  | Reconversion et mise en valeur d'un site industriel ancien en accompagnement du bus à haut niveau de service                           |
| Valentigney<br>(PMA)                 | Peugeot Japy                               | Consolidation des fonctions culturelles et mise en valeur du patrimoine industriel   |
| Valentigney<br>(PMA)                 | Rives du Doubs                             | Reconversion économique et urbaine en consolidation du centre-ville, mise en valeur d'une entrée d'agglomération et des rives du Doubs |
| Mandeure / Valentigney<br>(PMA)      | Beaulieu                                   | Restructuration économique et urbaine, valorisation du patrimoine industriel, reconfiguration de l'entrée Sud de l'agglomération       |
| Bethoncourt<br>(PMA)                 | Lizaine                                    | Densification résidentielle  |
| Etupes<br>(PMA)                      | Vauthier / Robert                          | Renouvellement urbain en cœur de ville   |
| Seloncourt<br>(PMA)                  | Secteur de Berne                           | Recomposition urbaine en cœur de ville et mise en valeur des berges du Gland   |
| Seloncourt<br>(PMA)                  | Péronne                                    | Résorption d'une friche environnée d'équipements et services de centralité   |
| Bart<br>(PMA)                        | Les Andanges                               | Requalification urbaine et densification en confluence Doubs-Allan et à proximité de la gare de Voujaucourt                            |
| Fesch-le-Chatel<br>(PMA)             | Le Rondelot                                | Reconversion et valorisation du patrimoine industriel en confortement du centre-ville  |
| Vieux-Charmont<br>(PMA)              | Crépon                                     | Reconversion de friche en éco-quartier   |
| Colombier-Fontaine<br>(CC 3 Cantons) | Site Baumann                               | Requalification urbaine  |
| CC des Balcons du Lomont             | Fort du Lomont                             | Réhabilitation d'un ancien site militaire  |
| <b>Pays d'Héricourt</b>              |  |  |
| Héricourt<br>(CC Pays d'Héricourt)   | La Filature                                | Requalification de friche issue de l'industrie textile   |
| Héricourt<br>(CC Pays d'Héricourt)   | Friche du Pâquis                           | Reconversion   |
| <b>Nord Franche-Comté</b>            |  |  |
|                                      | Entrées de ville                           | Requalification d'espaces dégradés   |
|                                      | Patrimoine militaire du XIX <sup>ème</sup> | Tourisme historique, mise en réseau, plan paysage  |
|                                      | Micro-friches diffuses                     | Réhabilitation au sein du tissu urbain   |

# 3/ L' AIRE URBAINE, UN BASSIN DE VIE AUX SERVICES FRAGILISES

---



Si le Nord Franche-Comté fonde son identité sur son activité productive, il n'en reste pas moins un bassin de vie très dynamique. Ses caractéristiques socio-économiques évoluent et génèrent de nouveaux besoins en termes de services : transport, commerce, habitat, santé, loisirs, culture... Parmi le panel de services à disposition des habitants – lesquels fondent la notion de « bien-vivre » - l'offre culturelle joue un rôle essentiel en termes d'identification, de lien social et d'attractivité.

La synthèse de l'urbain et du rural constitue aussi une perspective à renouveler après quarante ans de « rurbanisation », par la recherche de modes de vies plus durables.

### 3.1/ Des dynamiques sociodémographiques à intégrer

#### 3.1.1/ Une démographie plus dynamique que prévu

La population du Nord Franche-Comté par EPCI (INSEE, 2011)

| Communauté d'agglomération ou de communes | Population (Insee, 2011) | Ménages (Insee, 2010) | Superficie (km <sup>2</sup> ) | Densité (hab/km <sup>2</sup> ) |
|---|--------------------------|-----------------------|-------------------------------|--------------------------------|
| CAB                                       | 96 364                   | 43 246                | 185,18                        | 520                            |
| PMA                                       | 117 614                  | 50 673                | 179,17                        | 656                            |
| Pays d'Héricourt                          | 19 993                   | 8 282                 | 146,49                        | 136                            |
| Sud Territoire                            | 23 678                   | 9 746                 | 172,29                        | 137                            |
| Trois Cantons                             | 7 690                    | 3 073                 | 75,18                         | 102                            |
| Vallée du Rupt                            | 6 401                    | 2 431                 | 63,40                         | 101                            |
| Balcons du Lomont                         | 6 024                    | 2 387                 | 75,22                         | 80                             |
| Pays de Pont-de-Roide                     | 8 094                    | 3 557                 | 85,15                         | 95                             |
| Haute Savoureuse                          | 8 588                    | 3 662                 | 86,77                         | 99                             |
| Tilleul et Bourbeuse                      | 8 072                    | 2 954                 | 76,84                         | 105                            |
| Pays Sous Vosgien                         | 6 646                    | 2 648                 | 88,36                         | 75                             |
| <b>Total Aire urbaine</b>                 | <b>309 164</b>           | <b>132 659</b>        | <b>1 234,05</b>               | <b>251</b>                     |

Avec 309 164 habitants (INSEE, 2011) et 1 234,05 km<sup>2</sup>, le Nord Franche-Comté représente 26 % de la population franc-comtoise sur moins de 8 % du territoire. Par ailleurs, la densité (251 habitants/km<sup>2</sup> en 2011) est largement supérieure à la moyenne métropolitaine (117 hab/km<sup>2</sup>) et à celle régionale (72 hab/km<sup>2</sup>), confortant sa position de 1<sup>er</sup> pôle urbain entre Strasbourg et Lyon. Les deux agglomérations (62 communes) représentent près de 70 % de la population totale, soit plus de 213 000 habitants.

Le contraste est grand entre la commune la moins peuplée et la moins dense de l'Aire urbaine (Lamadeleine-Val-des-Anges - 32 habitants / 5 hab / km<sup>2</sup>) et la commune la plus peuplée et la plus dense (Belfort - 50 128 habitants / 2 931 hab / km<sup>2</sup>).

*1990-2011 : une croissance démographique modeste, marquée par la périurbanisation*

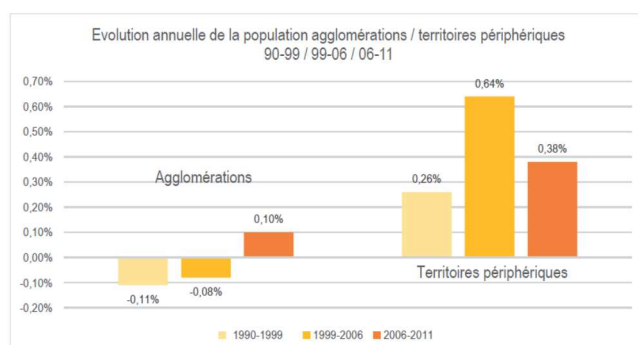
### La population du Nord Franche-Comté depuis 1990

| Année de recensement | 1990<br>(SDC) | 1999<br>(Stat) | 2006<br>(Pop. Muni) | 2011<br>(Pop. Muni) |
|----------------------|---------------|----------------|---------------------|---------------------|
| Population (INSEE)   | 303 512       | 303 435        | 306 248             | 309 164             |

Entre 1990 et 2011, l'Aire urbaine a gagné 5 652 habitants, l'équivalent de la population d'une commune comme Grand-Charmont, soit une évolution annuelle de 0,09 % (+ 1,86 % sur l'ensemble de la période), due essentiellement au solde naturel (naissances). A titre de comparaison, sur cette même période, la croissance a été de 0,32% par an au niveau régional et de 0,51 % par an au niveau national.

Deux périodes marquent l'évolution de la population du Nord Franche-Comté : l'une allant de 1990 à 1999, caractérisée par une stagnation de la population, suivie d'une décennie plus positive avec une croissance plutôt modérée de 0,16 % par an (1,89 % sur la période), cependant en deçà des taux régional (0,41 % / an) et national (0,63 % / an) sur cette même période.

Les chiffres observés dépassent les projections démographiques de l'INSEE établies en 2007 qui prévoyaient, sur la base des tendances démographiques antérieures, un nivellement de la population de l'Aire urbaine à 299 000 habitants en 2030 après un pic à 307 100 en 2013, pic atteint et dépassé dès 2007.



Si le phénomène de périurbanisation s'avère une constante sur toute la période 1990-2011, l'écart de croissance entre les territoires périphériques et les agglomérations se réduit entre 2006 et 2011. Ainsi, depuis 2006, les deux agglomérations gagnent des habitants, à un rythme toutefois moins soutenu que les communautés de communes.

Dans le détail, l'évolution de l'agglomération belfortaine est plutôt stable sur la période 1990 - 2011 avec une évolution de 0,29 % par an soit 5 622 habitants supplémentaires.

En parallèle, le Pays de Montbéliard présente des évolutions en dents de scie, marquées par un redressement notable sur la période 2006 - 2011.

La couronne périphérique composée de 9 communautés de communes connaît une croissance moyenne annuelle de 0,41 % entre 1990 et 2011. Ce qui s'est traduit par un apport de 7 909 habitants. A noter que, exception faite de la CC du Sud Territoire qui perd 107 habitants (- 0,02 % par an ) et de la Communauté de communes du Pays de Pont-de-Roide qui perd 224 habitants (- 0,13 % par an), les autres EPCI enregistrent une croissance annuelle confortable oscillant entre 0,35 % (Pays d'Héricourt) et 0,83 % (Vallée du Rupt) avec une pointe à 1,35 % pour le Tilleul et la Bourbeuse (+ 1 975 hab. entre 1990 et 2011).

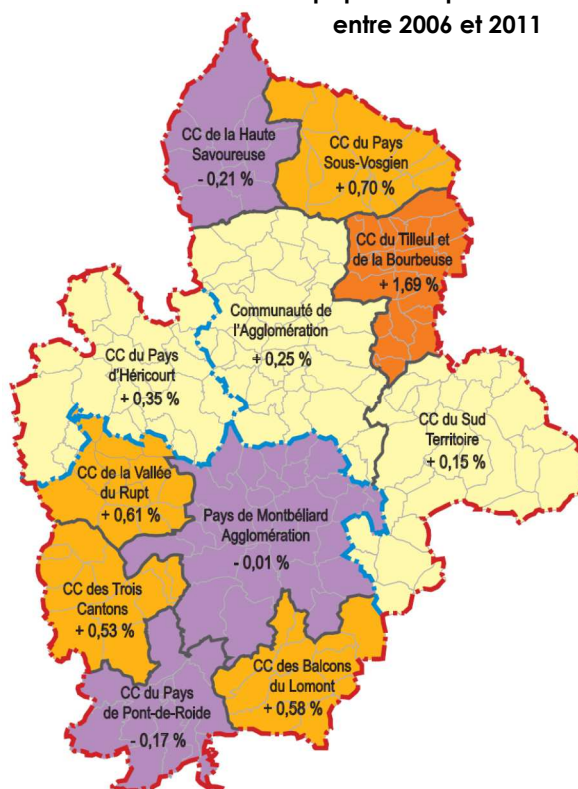
### *2006-2011 : un récent regain de dynamisme inégalement réparti sur le territoire*

La période récente (2006-2011) montre plusieurs inversions de tendance notamment dans le Pays de Montbéliard et le Sud Territoire qui, après une longue période de décroissance, sont parvenus à stabiliser leur population voire à enclencher une nouvelle dynamique.

De manière générale, depuis 2006, les différences entre EPCI tendent à s'amenuiser tandis que les différences entre communes semblent se creuser.

Le niveau intercommunal apparaît dès lors le garant des équilibres et de la solidarité avec des situations hétérogènes au sein des EPCI et, la plupart du temps, des évolutions contrastées entre la ville centre (qui perd des habitants) et le reste de l'EPCI (affichant une meilleure dynamique).

**Evolution annuelle de la population par EPCI entre 2006 et 2011**



Si l'embellie globale observée entre 2006 et 2011 malgré la crise économique qui frappe durement le territoire depuis 2008, ne présage en rien de la dynamique à venir tant d'autres paramètres ne manqueront pas d'influer directement (vieillesse, fragmentation de la cellule familiale, nouveaux rapports transfrontaliers, vitalité économique et attractivité du territoire...), l'analyse suggère que le Nord Franche-Comté fonctionne comme un bassin de vie intégré avec de nombreuses recompositions internes.

**Tableau des évolutions annuelles de population par strate de commune**

| Tranche de taille<br>(selon pop muni 2011) | Nbre<br>(2011) | 2011<br>(pop muni) | % AU        | Evolution<br>pop en %<br>annuel 90-<br>11 | Evolution<br>pop en %<br>annuel 06-<br>11 |
|--|----------------|--------------------|-------------|---|---|
| Moins de 500 habitants                     | 96             | 28 029             | 9%          | 0,84%                                     | 1,08%                                     |
| de 500 à moins de 1 000<br>habitants       | 44             | 32 324             | 10%         | 0,81%                                     | 0,80%                                     |
| de 1 000 à moins de 2 000<br>habitants     | 29             | 39 157             | 13%         | 0,66%                                     | 0,94%                                     |
| de 2 000 à moins de 5 000<br>habitants     | 19             | 63 793             | 21%         | -0,07%                                    | -0,11%                                    |
| de 5 000 à moins de 10 000<br>habitants    | 6              | 33 399             | 11%         | -0,30%                                    | 0,13%                                     |
| 10 000 habitants et plus                   | 5              | 112 462            | 36%         | -0,24%                                    | -0,26%                                    |
| <b>Total</b>                               | <b>199</b>     | <b>309 164</b>     | <b>100%</b> | <b>0,09%</b>                              | <b>0,19%</b>                              |

La moitié des communes de l'Aire urbaine compte moins de 500 habitants pour seulement 9 % de la population. Avec +1,08 % en moyenne par an entre 2006 et 2011, c'est la catégorie la plus dynamique.

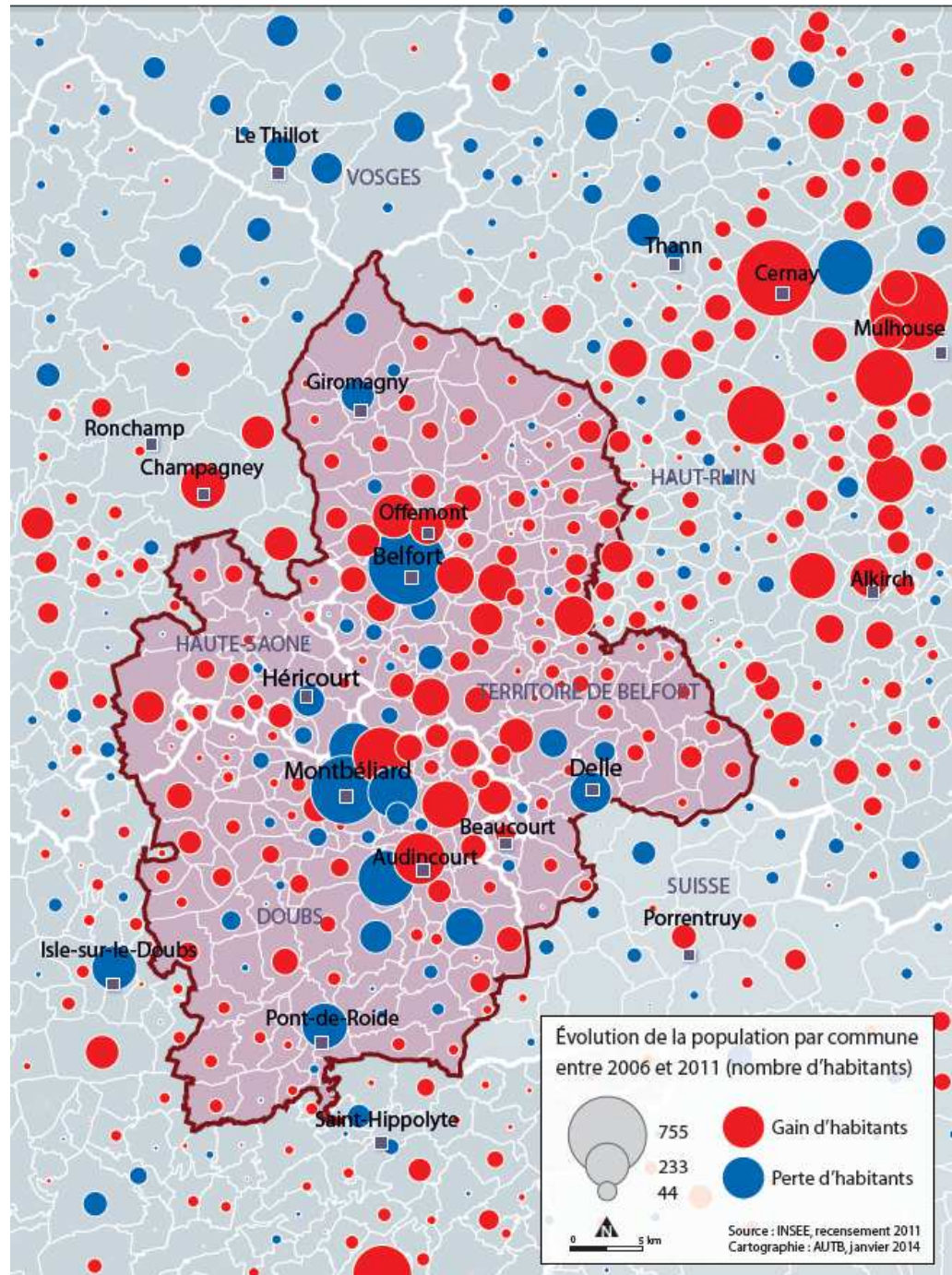
A l'opposé, les communes de plus de 2 000 habitants connaissent globalement des pertes de population.

Sur la période 2006-2011, les principaux pôles secondaires, analysés séparément, ont tendance à perdre des habitants : Delle (- 0,69 % par an), Giromagny (- 0,82 % par an), Pont-de-Roide (- 1,10 % par an), Colombier-Fontaine (- 0,68 % par an) et Héricourt (- 0,24 % par an). La commune d'Héricourt présente un certain dynamisme sur une longue période, mais celle-ci s'est infléchie depuis 2006.

Parmi les 11 villes de plus de 5 000 habitants du Nord Franche-Comté, seules 5 (Beaucourt, Valdoie, Grand-Charmont, Seloncourt et Audincourt), présentent une croissance positive. Audincourt est la seule commune de plus de 10 000 habitants à gagner des habitants entre 2006 et 2011 en Franche-Comté. Cette commune, comme celles de Beaucourt et de Grand-Charmont, présente cependant une évolution négative sur période longue atténuée par les bons résultats depuis 2006.



Evolution annuelle de la population par commune entre 2006 et 2011

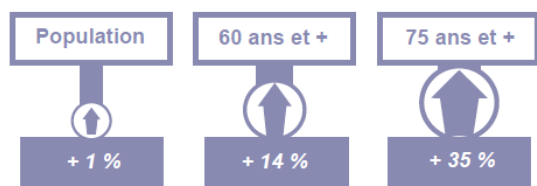




## Deux grandes tendances démographiques : vieillissement et augmentation du nombre de ménages

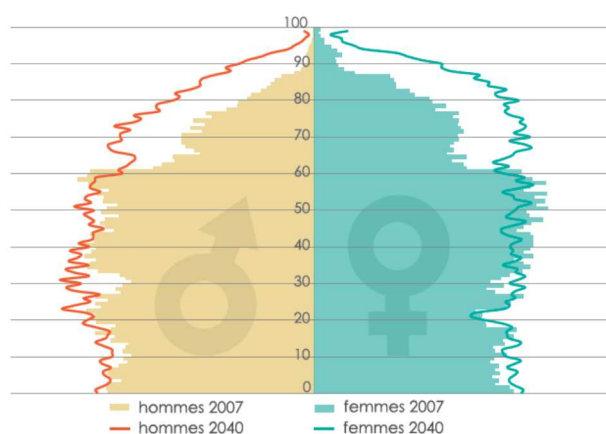
Le Nord Franche-Comté n'échappe pas à la tendance nationale au vieillissement de la population, résultante d'un double mouvement d'augmentation de la part des séniors - dont la durée de vie continue de croître - et de diminution de la proportion de jeunes.

### Forte hausse du nombre de personnes âgées entre 1999 et 2007



Source : INSEE - RRP 2007

### Pyramide des âges de l'Aire urbaine à l'horizon 2040

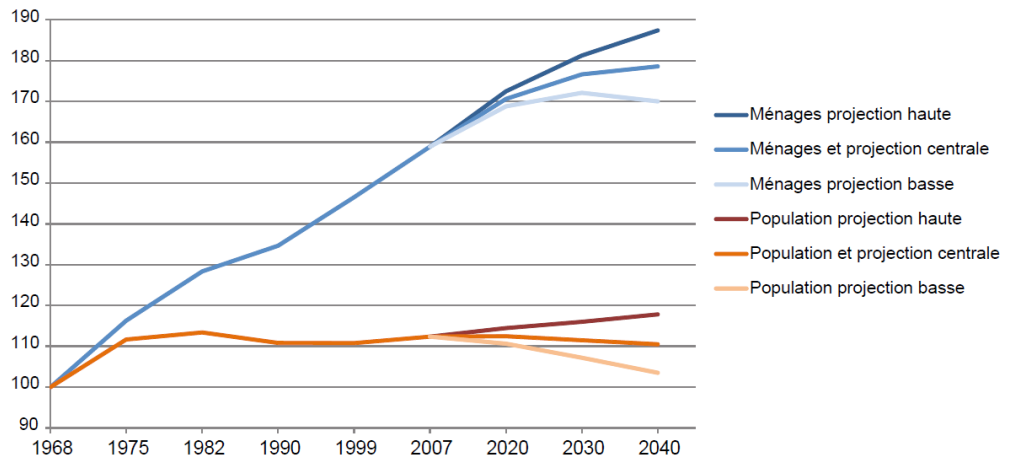


Source : INSEE - Omphale

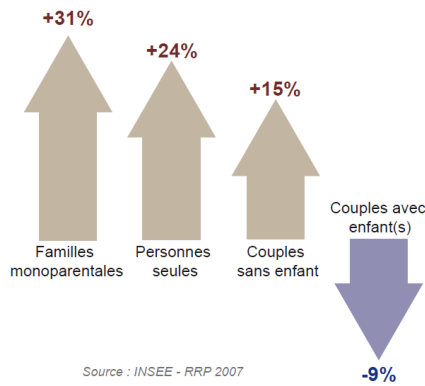
L'Aire urbaine connaît toutefois un vieillissement moins marqué qu'en région et en France métropolitaine avec une proportion de 8,1 % de plus de 75 ans en 2008 (contre 8,7 % en France métropolitaine et en Franche-Comté). Ce vieillissement n'est pas sans conséquence sur l'organisation territoriale des services.

Autre évolution majeure : l'augmentation du nombre de ménages à population équivalente. Ainsi, depuis 1999, on assiste à un éclatement de la cellule familiale - porté par le modèle couple avec enfant(s) - au profit d'une augmentation significative de la part de couples sans enfant, de personnes seules et surtout de familles monoparentales. Les projections de population confirment cette tendance qui devrait s'accompagner dans les prochaines années d'un accroissement du nombre de ménages plus vite en tout cas que le nombre d'habitants générant de fait des besoins spécifiques notamment en matière de logement.

### Projections de population à l'horizon 2040



### Le bouleversement de la composition des ménages entre 1999 et 2007



### Enjeux

- Accompagner les évolutions démographiques en termes d'actions publiques
- Anticiper les effets du vieillissement en adaptant les outils et les projets : accessibilité, transports, services, logement...
- Gérer l'implosion de la précarité en période de crise
- Améliorer et diversifier l'offre résidentielle

### 3.1.2/ Une situation de l'emploi difficile, en lien avec la vocation productive

Le Nord comtois dispose d'une main-d'œuvre industrielle dont la qualité et la productivité sont reconnues.

L'emploi industriel représente ainsi 26 % de l'emploi total (contre 13 % en France). Dans le détail, les emplois dits de « fabrication » sont de loin les plus nombreux (23 000 emplois), soit 18 % de l'ensemble, auxquels sont largement liés ceux de gestion (12 500, de transport / logistique (9 500) ou de conception – recherche (6 100). Les effectifs de l'administration publique (10 700) sont en revanche proportionnellement faibles.

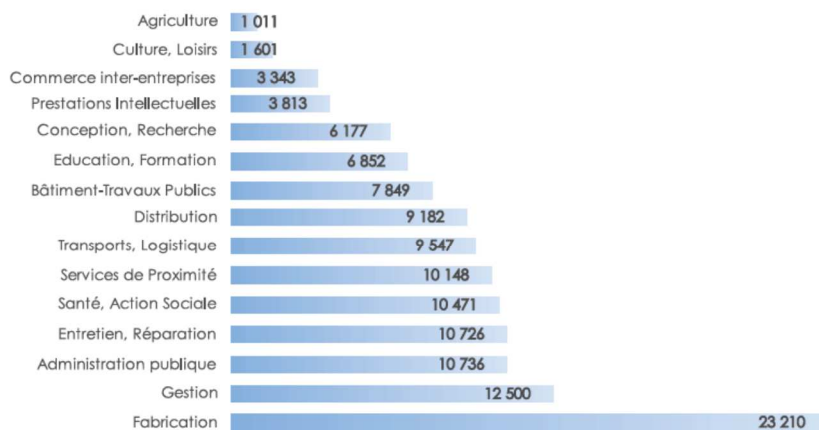
#### L'emploi salarié dans le Nord Franche-Comté

| Communauté d'agglomération ou de communes | Agriculture |              | Industrie     |               | Construction |              | Commerce Transports Services divers |               | APESAS *      |               | Total          |
|---|-------------|--------------|---------------|---------------|--------------|--------------|-------------------------------------|---------------|---------------|---------------|----------------|
| CAB                                       | 134         | 0,3 %        | 6 431         | 14,7 %        | 2 273        | 5,2 %        | 18 867                              | 43,2 %        | 15 972        | 36,6 %        | 43 677         |
| PMA                                       | 242         | 0,4 %        | 21 668        | 35,9 %        | 3 393        | 5,6 %        | 19 893                              | 32,9 %        | 15 218        | 25,2 %        | 60 414         |
| Pays d'Héricourt                          | 115         | 2,4 %        | 818           | 17,4 %        | 449          | 9,5 %        | 1 651                               | 35,0 %        | 1 684         | 35,7 %        | 4 717          |
| Sud Territoire                            | 130         | 2,2 %        | 1 882         | 31,2 %        | 200          | 3,3 %        | 2 056                               | 34,1 %        | 1 756         | 29,1 %        | 6 024          |
| Trois Cantons                             | 44          | 3,8 %        | 332           | 28,7 %        | 164          | 14,2 %       | 375                                 | 32,4 %        | 245           | 21,2 %        | 1 160          |
| Vallée du Rupt                            | 56          | 7,9 %        | 73            | 10,3 %        | 81           | 11,5 %       | 224                                 | 31,7 %        | 274           | 38,8 %        | 708            |
| Balcons du Lomont                         | 40          | 3,3 %        | 467           | 38,7 %        | 84           | 7,0 %        | 236                                 | 19,5 %        | 382           | 31,6 %        | 1 209          |
| Pays de Pont-de-Roide                     | 44          | 1,8 %        | 934           | 37,8 %        | 156          | 6,3 %        | 797                                 | 32,2 %        | 541           | 21,9 %        | 2 472          |
| Haute Savoureuse                          | 45          | 2,0 %        | 571           | 25,6 %        | 132          | 5,9 %        | 738                                 | 33,1 %        | 742           | 33,3 %        | 2 228          |
| Pays Sous Vosgien                         | 46          | 3,7 %        | 148           | 11,9 %        | 98           | 7,9 %        | 389                                 | 31,4 %        | 556           | 44,9 %        | 1 237          |
| Tilleul et Bourbeuse                      | 95          | 2,9 %        | 1 140         | 34,4 %        | 346          | 10,5 %       | 1 073                               | 32,4 %        | 658           | 19,8 %        | 3 312          |
| <b>Total Aire urbaine</b>                 | <b>991</b>  | <b>0,8 %</b> | <b>34 464</b> | <b>27,1 %</b> | <b>7 376</b> | <b>5,8 %</b> | <b>46 299</b>                       | <b>36,4 %</b> | <b>38 028</b> | <b>29,9 %</b> | <b>127 158</b> |

\* APESAS : Administration publique, Enseignement, Santé, Action sociale

Source : Insee, Emploi, Recensement de la population 2009 exploitation complémentaire au lieu de travail

#### L'emploi dans le Nord Franche-Comté par secteur



Source : Insee, RRP 2009 exploitation complémentaire au lieu de travail

La situation générale a tendu ces dernières années à se détériorer rapidement avec l'augmentation continue des contrats à durée déterminée et de l'intérim, qui touchent notamment les jeunes actifs. Le creusement des cycles économiques auxquels sont soumis les trois principaux employeurs ainsi que l'environnement terriblement concurrentiel à l'échelle mondiale sont principalement à l'origine de cette situation.

PSA Sochaux a, par exemple, subi un tassement productif sensible à partir de 2008, suivi d'un cycle irrégulier de compression du personnel. Le recours aux intérimaires a été sur cette période la variable d'ajustement qui explique la stagnation des emplois dans le Pays de Montbéliard. A Belfort, il n'y a aucune visibilité sur les commandes ferroviaires au point de faire craindre pour la pérennité du site tandis que les perspectives du secteur de l'énergie restent fluctuantes. Au final, depuis 1999, la zone d'emploi a perdu presque qu'un quart de ses effectifs industriels (11 000 postes).

Face au poids de ces filières historiques, la diversification dans d'autres secteurs (voir partie II), ou bien le développement de l'économie résidentielle accompagnant la croissance démographique dans les territoires périphériques n'ont pas constitué jusqu'à présent un débouché suffisant pour compenser ces difficultés.

#### **Taux de chômage 2012-2013 de la zone d'emploi Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle**

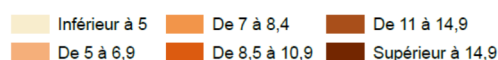
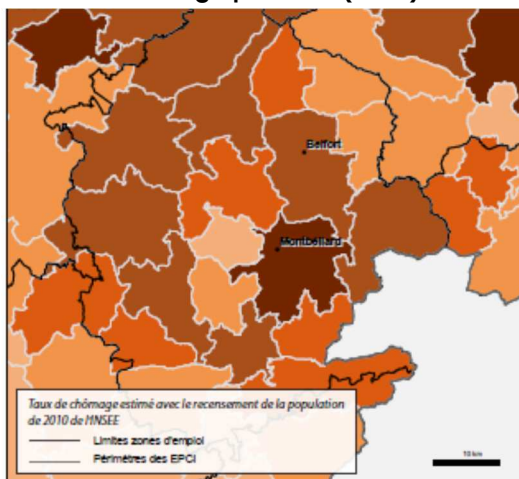
*(Source : Observatoire de l'emploi de l'Aire urbaine, Tableau de bord n°23, juin 2014)*

|  | <b>Décembre 2012</b> | <b>Décembre 2013</b> |
|--|----------------------|----------------------|
| <b>Zone d'emploi Belfort-Montbéliard-Héricourt</b> | 12,3                 | 11,9                 |
| <b>Franche-Comté</b>                               | 9,4                  | 9,2                  |
| <b>France métropolitaine</b>                       | 9,8                  | 9,7                  |

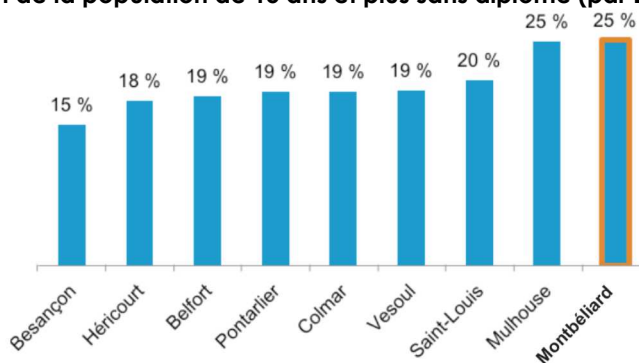
Aussi la Zone d'emploi Belfort-Montbéliard-Héricourt a-t-elle perdu 4 500 emplois entre 2006 et 2011 (estimation INSEE) et, fin 2013, le taux de chômage de la zone d'emploi Belfort-Montbéliard-Héricourt est-il supérieur de plus de 2 points aux moyennes régionale et nationale.

Le maintien de la production industrielle s'est donc opéré au prix d'une fragilisation importante des salariés, tendance générale de niveau national, mais encore accentuée dans le Nord Franche-Comté. De plus, la proportion très élevée d'individus sans aucune qualification parmi les 15 ans et plus – 1/5 au niveau et la zone d'emploi, et même 1/4 dans le Pays de Montbéliard – fait craindre que cette situation ne perdure au-delà des actuelles difficultés conjoncturelles.

### Taux de chômage par EPCI (en %) en 2010



### Part de la population de 15 ans et plus sans diplôme (par EPCI)



Source : Insee, RP2009 exploitation principale WW

Sur un autre plan, le revenu moyen est de 21 262 € en 2009 dans la zone d'emploi Belfort-Montbéliard-Héricourt, contre une moyenne régionale de 21 625 € et 23 433 € en France hexagonale : le niveau de ressources des habitants du Nord Franche-Comté (zone d'emploi) est globalement plus faible que pour l'ensemble de la région, exception faite des zones périurbaines.

### Enjeux

- Accompagner les évolutions, parfois négatives, du marché de l'emploi
- Inventer des solutions de sécurisation des parcours professionnels dans l'industrie, notamment par la « formation tout au long de la vie »



### 3.2/ Quartiers prioritaires de la ville : œuvrer à la cohésion sociale

Suite à la promulgation, le 21 février 2014, de la loi de « Programmation pour la ville et la cohésion », a été définie une nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, les zones urbaines sensibles (ZUS), zones de redynamisation urbaine (ZRU), contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) et autres zones franches urbaines (ZFU), sont remplacées par les « territoires cibles de la politique de la ville », au nombre de 1 300 (contre 2 600 auparavant) répartis sur 700 communes (contre 900 auparavant). Le critère unique retenu pour définir cette nouvelle carte est celui des revenus des habitants.

La politique de la ville a vocation à s'inscrire dans un « contrat » avec les agglomérations, contrat devant être signé au plus tard en juin 2015.

Le décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014 fixe la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) dans les départements métropolitains. Ainsi, dans le Nord Franche-Comté, on recense 13 Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) :

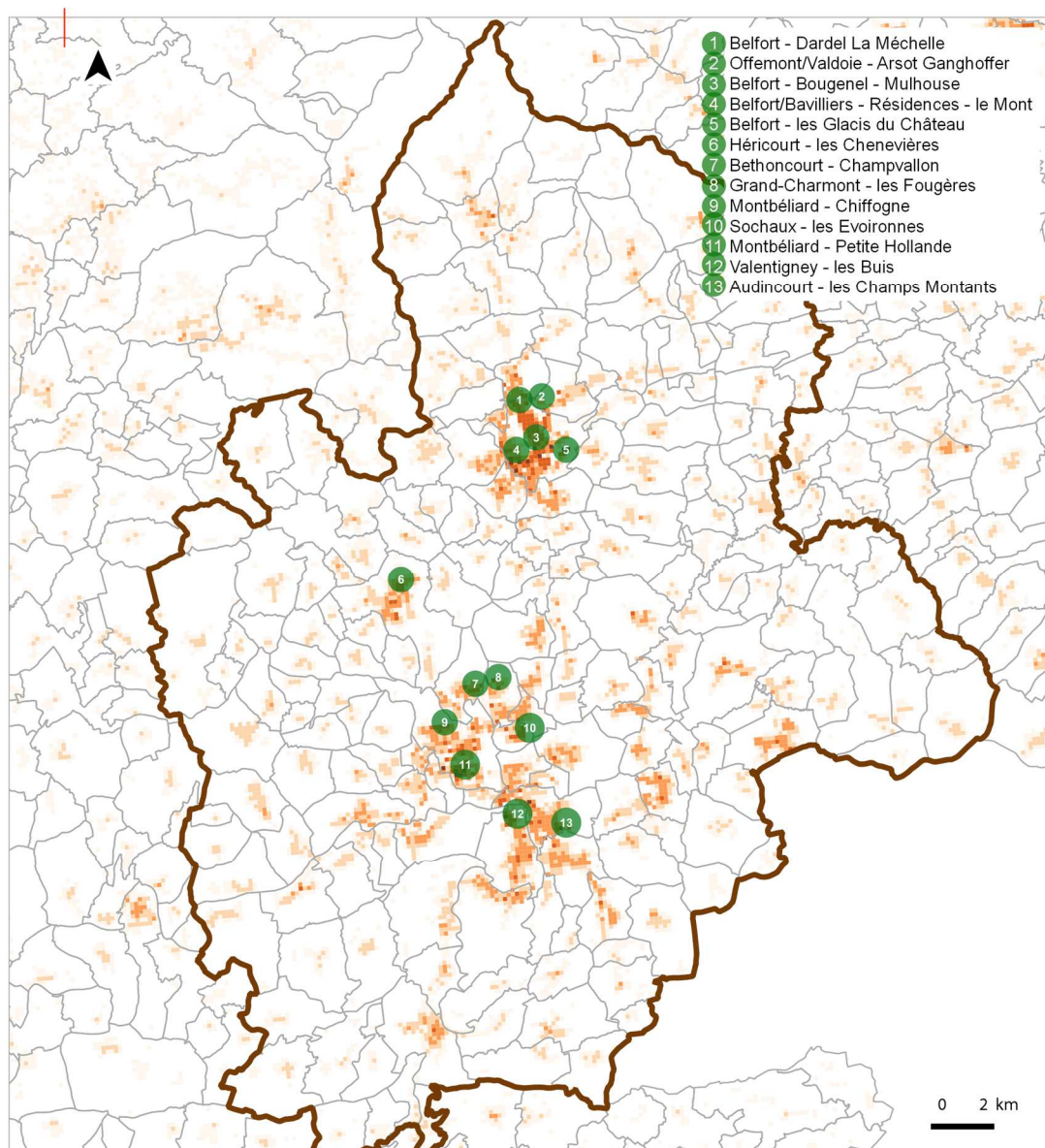
- 7 situés dans le Pays de Montbéliard : Les Champs Montants (Audincourt), Champvallou (Bethoncourt), Les Fougères (Grand-Charmont), Chiffogne (Montbéliard), Petite-Hollande (Montbéliard), les Evoironnes (Sochaux) et Les Buis (Valentigney).
- 1 dans le Pays d'Héricourt : les Chenevières (Héricourt).
- 5 situés dans l'agglomération de Belfort : Bougenel-Mulhouse (Belfort), Les Glacis du Château (Belfort), Dardel-La Méchelle (Belfort), Résidences-Le Mont (Belfort, Bavilliers) et Arsot-Ganghoffer (Offemont, Valdoie).

Plusieurs évolutions sont à noter localement en particulier la sortie du dispositif de la politique de la ville de la commune de Beaucourt (quartier des Champs Blessonniers) concomitante à l'entrée de Sochaux (quartier des Evoironnes) et du Quartier Bougenel-Mulhouse à Belfort.

Sur ces 13 quartiers, celui de la Petit-Hollande à Montbéliard a été retenu d'intérêt national dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU). C'est l'un des deux seuls quartiers retenus au niveau régional sur les 200 quartiers ciblés au niveau national. D'autres quartiers seront prochainement labellisés au niveau régional. A la clé : des financements spécifiques dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région.



## Nouveaux Quartiers Prioritaires de la Ville et population



- 1 Belfort - Dardel La Méchelle
- 2 Offemont/Valdoie - Arsot Ganghoffer
- 3 Belfort - Bougenel - Mulhouse
- 4 Belfort/Bavilliers - Résidences - le Mont
- 5 Belfort - les Glacis du Château
- 6 Héricourt - les Chenevières
- 7 Bethoncourt - Champvallon
- 8 Grand-Charmont - les Fougères
- 9 Montbéliard - Chiffogne
- 10 Sochaux - les Evoironnes
- 11 Montbéliard - Petite Hollande
- 12 Valentigney - les Buis
- 13 Audincourt - les Champs Montants

### Population (en nombre d'habitants)

Carreaux de 200 m x 200 m

- 1 - 30
- 30 - 86
- 86 - 216
- 216 - 526
- 526 - 897

### Quartiers de la nouvelle politique de la ville

- Quartiers de la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville (2015)
- Périmètre de l'Aire urbaine

Source: INSEE, 2010;  
 Commissariat Général de l'Égalité des Territoires, 2015  
 Fond cartographique: IGN, BD Topo®, 2013  
 Traitement: SIG ADU  
 Réalisation: ADUPM, 2015

Les revenus des ménages sont les paramètres qui expliquent la précarité des habitants dans ces quartiers.

**Tableau des populations par nouveau quartier prioritaire**

| EPCI                  | Commune              | Quartier             | Population                       |
|-----------------------|----------------------|----------------------|----------------------------------|
| CAB                   | Belfort              | Bougenel-Mulhouse    | 1 000                            |
| CAB                   | Belfort              | Glacis du Château    | 2 130                            |
| CAB                   | Belfort              | Dardel - La Méchelle | 1 870                            |
| CAB                   | Belfort - Bavilliers | Résidence - Le Mont  | 8 870                            |
| CAB                   | Belfort - Offemont   | Arsot - Ganghoffer   | 1 082                            |
| <b>Sous total CAB</b> |                      |                      | <b>14 952</b>                    |
| PMA                   | Audincourt           | Champs Montants      | 1 765                            |
| PMA                   | Bethoncourt          | Champvallon          | 3 581                            |
| PMA                   | Grand-Charmont       | Fougères             | 1 459                            |
| PMA                   | Montbéliard          | Chiffogne            | 3 531                            |
| PMA                   | Montbéliard          | Petite-Hollande      | 8 695                            |
| PMA                   | Sochaux              | Evoironnes           | NC                               |
| PMA                   | Valentigney          | Buis                 | 3 154                            |
| <b>Sous total PMA</b> |                      |                      | <b>22 185<br/>(hors Sochaux)</b> |
| CCPH                  | Héricourt            | Chenevières          | 1 705                            |
| <b>TOTAL</b>          |                      |                      | <b>38 842<br/>(hors Sochaux)</b> |

Source : CAB - ADU

A noter qu'à ce stade de la mise en place des nouveaux contrats de ville, il est difficile de disposer de données actualisées à l'échelle des « nouveaux quartiers prioritaires ». Il est difficile de connaître par exemple la population du quartier des Evoironnes à Sochaux, quartier qui vient d'intégrer le dispositif.

En tout état de cause, c'est plus de 12 % de la population de l'Aire urbaine qui est concernée, dont plus de 8 % de la population du Pays d'Héricourt, plus de 15 % de celle de l'agglomération belfortaine et près de 19 % de celle du Pays de Montbéliard.

### Enjeux

- Éviter tout effet de « ghettoïsation » en rattachant les quartiers au tissu urbain
- Poursuivre la politique d'investissement dans ces quartiers prioritaires
- Vers un projet de cohésion territoriale : de culture, d'éducation, de sports-loisirs...



### 3.3/ L'habitat impacté par les dynamiques sociospatiales

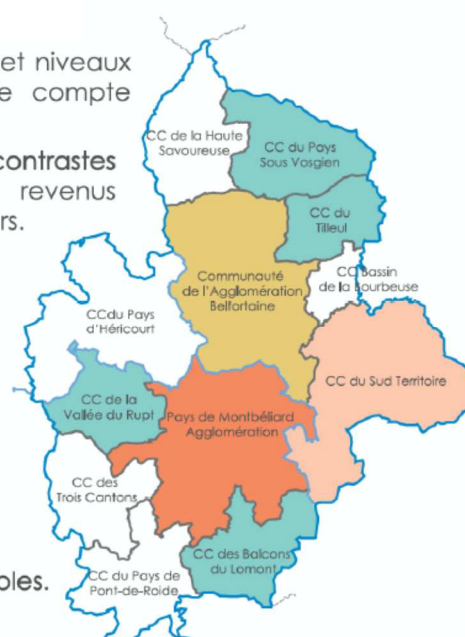
#### 3.3.1/ Une concentration des difficultés sociales dans les zones urbanisées

##### Trois profils sociaux marqués d'EPCI

Au regard d'indicateurs de conditions et niveaux de vie, le territoire de l'Aire urbaine compte plusieurs types d'espaces :

-  des zones urbanisées aux contrastes sociaux prégnants (écarts de revenus importants) : Belfort et ses alentours.
-  des zones aux difficultés sociales et d'accès à l'emploi marquées, où la part des allocataires de minima sociaux et de ménages fragiles est plus forte : tout particulièrement Montbéliard et son agglomération, à un degré moindre Delle et ses alentours.
-  des zones rurales où les situations sociales sont globalement favorables.

Le profil des autres EPCI est plus nuancé.



En lien avec les difficultés économiques et le fort taux de chômage du territoire, une part croissante de la population du Nord Franche-Comté est touchée par différentes formes de précarisation qui génèrent elles-mêmes d'autres problèmes de décrochages sociaux.

Cette réalité se traduit statistiquement dans la part de ménages dits fragiles, à savoir ceux vivant relativement au-dessus du seuil de pauvreté uniquement grâce aux prestations sociales versées par la CAF. Avec un taux de 15,3 % des ménages dans le Nord Franche-Comté contre respectivement 14,8 % en région et 14,1 % en France, ils sont significativement plus nombreux dans le bassin de vie. De même, les bénéficiaires du RSA représentent localement 19,4 % des allocataires CAF en 2010 contre 16,6 % en France et 14,5 % en région.

De fait, les écarts entre hauts et bas revenus sont plus élevés dans les zones urbaines, et plus particulièrement dans l'agglomération belfortaine.

Globalement, si le taux de chômage élevé, la fragilité des ménages et la multiplication des bénéficiaires du RSA affectent toutes les composantes de l'Aire urbaine, les concentrations les plus fortes s'observent dans les zones les plus urbanisées : les deux Communautés d'agglomération, la CC du Sud Territoire et, à un degré moindre, celle du Pays d'Héricourt. Plus précisément, le Pays de Montbéliard est le territoire qui présente les parts les plus élevées pour les trois indicateurs : taux de chômage de 15,6 % ; 17,0 % de ménages fragiles et une part de bénéficiaires du RSA de 22,0 %. A l'inverse, les zones périurbaines sont relativement épargnées.

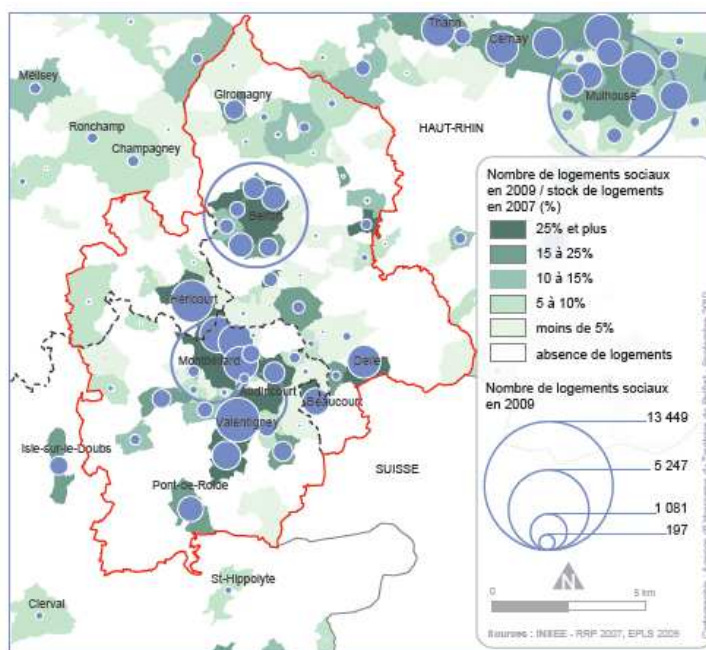
### *Enjeux*

- Lutter contre la précarisation et la marginalisation sociale et urbaine

### 3.3.2/ Une adaptation attendue de l'offre résidentielle

L'état du parc résidentiel et la production récente de logements sont intrinsèquement liés aux dynamiques générales du territoire, parmi lesquelles la croissance démographique modérée, la périurbanisation, les difficultés économiques ou encore la traditionnelle forte intervention publique en matière d'habitat dans le Nord Franche-Comté.

#### Le parc locatif social dans le Nord Franche-Comté en 2009



#### LES CARACTERISTIQUES DU PARC DU NFC

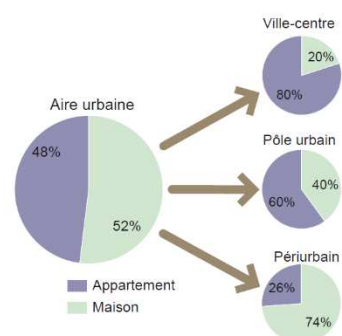
Parmi les quelques 144 000 logements du Nord Franche-Comté (INSEE 2009), quelques caractéristiques notables éclairent ces aspects :

- La majorité des logements date des années 1949 – 1975 qui correspondent à la principale période de croissance économique et démographique du territoire. Ce parc représente aujourd'hui un défi en termes de rénovation et d'adaptation.
- Le parc locatif social représente plus d'un cinquième de l'ensemble (soit 31 000 logements, contre 15 % en France). A l'inverse, le parc locatif privé est réduit à la portion congrue (18 %).
- Les noyaux urbains, c'est-à-dire Belfort et sa première couronne, le cœur du Pays de Montbéliard, Héricourt et quelques communes secondaires comme Delle, Beaucourt ou Pont-de-Roide, concentrent la quasi-totalité des grands ensembles locatifs sociaux.

- Le Nord Franche-Comté compte très peu de logements de petite taille (13 % de 2 pièces ou moins, contre 20 % en France), ce qui ne va sans poser problème pour répondre aux nouveaux besoins des ménages.
- La construction de nouveaux logements privés est en perte de vitesse depuis le début de la crise en 2008, après une forte progression enclenchée depuis 2000 (+14 300 logements sur la période 2000 – 2009).
- Le prix du m<sup>2</sup> reste mesuré à l'échelle nationale, y compris dans les centres villes et a fortement baissé suite à la crise économique.
- Le taux de propriétaires augmente à mesure qu'on s'éloigne des centres.

#### L'IDEAL DE LA MAISON A LA CAMPAGNE

La période récente confirme un clivage net entre les villes-centres et leur périphérie, sur fond de périurbanisation à peine contenue. La moitié des nouveaux logements produits depuis 2000 se situent dans la couronne périurbaine, et 70 % sont construits en individuel (contre 80 % de logements collectifs en ville). Cette tendance est tout à fait conforme à l'idéal d'une habitation « à la campagne » sans trop s'éloigner des villes où demeurent largement les autres fonctions de l'habitat.



Cependant, ce mode d'urbanisation, essentiellement pavillonnaire à partir de lotissements communaux, entre de plus en plus en contradiction avec d'autres exigences d'aménagement de l'espace comme la gestion économe du foncier, notamment agricole, la desserte en transports publics face au monopole de la voiture, ou encore la proximité des services.

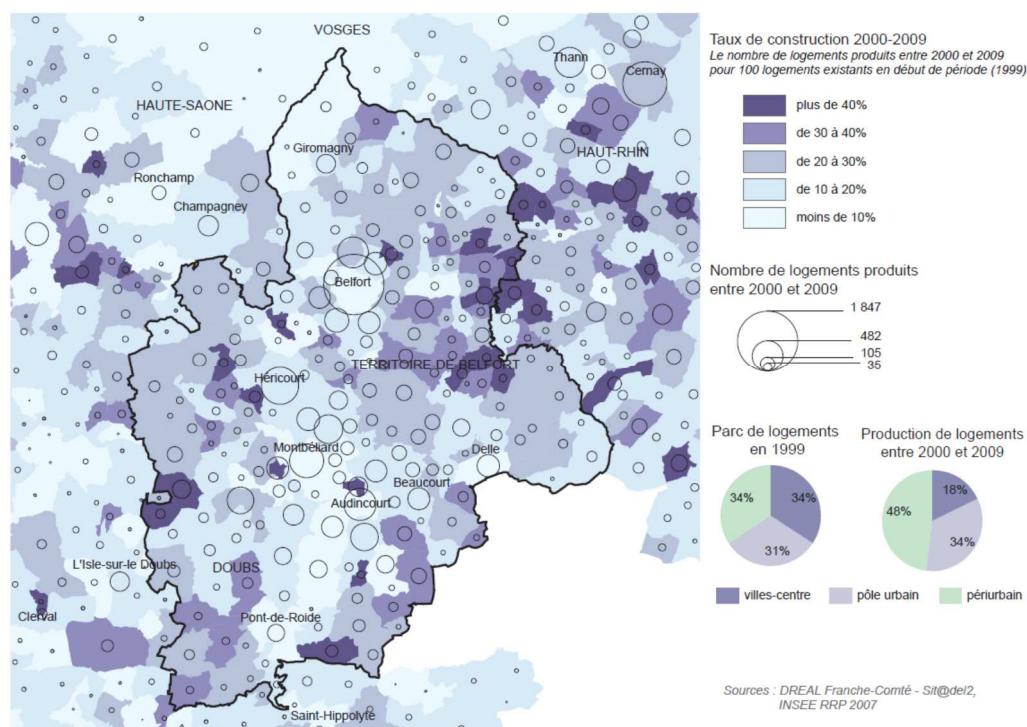
#### LA NECESSITE DE REINVESTIR LES CENTRES D'AGGLOMERATION

Dans les villes, les programmes de destruction des bâtiments les plus dégradés, longtemps trop partiellement compensés par de nouvelles constructions, ont mis en danger les équilibres globaux, avec une perte sèche d'habitants, notamment dans le Pays de Montbéliard. Une prise de conscience de ce problème a permis d'infléchir cette tendance et de réinvestir dans les villes-centres sur les dernières années.

#### L'ABSENCE D'UNE POLITIQUE GLOBALE

D'une façon générale, le secteur du logement et de la construction était jusqu'à récemment très peu coordonné à l'échelle du bassin de vie, seules les deux agglomérations ayant été contraintes, chacune de leur côté, d'avoir une politique globale par leur Plan Local de l'Habitat (PLH). Or le croisement des SCoT qui s'imposent aux périphéries, des PLU et de l'interSCoT dans le cadre métropolitain va permettre de mettre en perspective les besoins à l'échelle Nord Franche-Comté.

## La production de logements entre 2000 et 2009



## La nécessaire évolution de l'offre résidentielle

Ces besoins portent par exemple sur la réhabilitation et la mise à niveau (performance énergétique) du bâti ancien public et privé, dont une part continue à se dégrader, ou sur certains segments : petits logements, pour s'adapter à l'évolution des ménages (monoparentalité, vieillissement,...) ou encore sur la production de logements attractifs dans le tissu urbain dense.

### Enjeux

- Innover autant dans l'offre nouvelle que dans la réfection de l'ancien
- Coordonner les programmes locaux de l'habitat à l'échelle du NFC
- Contenir la périurbanisation et revaloriser l'offre de centre-ville

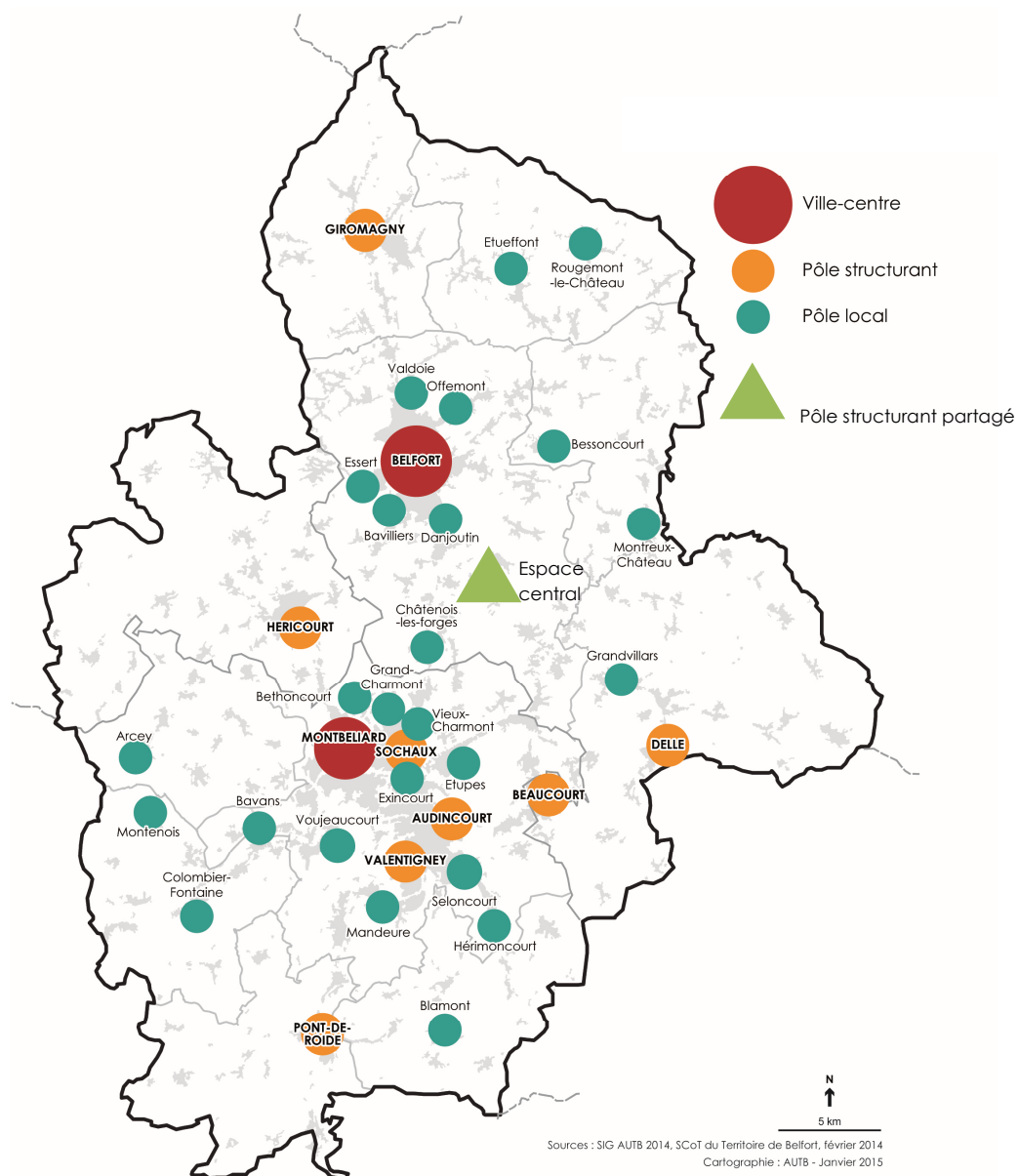
### 3.4/ Une offre de services à maintenir et à compléter

Trois aspects - la santé, le commerce et l'offre culturelle & de loisirs - seront analysés dans cette partie ouvrant sur d'autres problématiques, comme la mobilité et l'accès internet, traités dans la 4<sup>ème</sup> partie du diagnostic.

D'emblée, 2 constats peuvent être faits :

- La multipolarité explique une large répartition spatiale dans des pôles de service d'importance variable :
  - Les 2 pôles urbains (Belfort et le Pays de Montbéliard dans son ensemble) polarisent naturellement les services supérieurs tandis que des pôles intermédiaires structurent l'espace périphérique aux 4 points cardinaux (plus Beaucourt).
  - Les petits pôles – généralement chefs-lieux de communautés de communes – jouent un rôle important de relais dans les espaces interstitiels.
  
- Le maillage local de services est menacé à l'heure de la concentration métropolitaine qui entraîne un transfert au niveau supérieur des fonctions de services publics ou privés, dévitalisant les pôles intermédiaires et renforçant le sous-encadrement administratif historique du Nord Franche-Comté au bénéfice des capitales régionales.

## Pôles de services dans le Nord Franche-Comté





### 3.4.1/ Santé

L'établissement, tout récemment, d'un diagnostic santé et des aspects sociaux à l'échelle du Nord Franche-Comté a permis de dégager pour la première fois des caractéristiques et des indicateurs pertinents à cette échelle interdépartementale.

L'état sanitaire de la population de du Nord Franche-Comté est, à certains égards, préoccupant du fait de la fragilisation sociale durable d'une frange importante des ménages et des pathologies directement corrélées à l'activité industrielle du territoire.

#### LES PRINCIPALES PATHOLOGIES OBSERVEES LOCALEMENT

Parmi les pathologies prégnantes localement, on peut citer les maladies de l'appareil respiratoire (255 décès pour 100 000, contre 226 en France) ou les affections longue durée (2 023 nouveaux cas pour 100 000, contre 1 800 en Franche-Comté). La précarisation est perceptible dans le taux élevé de suicide (20 / 100 000, contre 17 en France) ou la consommation excessive de tabac (142 décès / 100 000 contre 121 en France). Par ailleurs, les décès par traumatisme (notamment les accidents de la route) excèdent largement la moyenne nationale (64 contre 58 pour 100 000). Face à cette réalité, le territoire s'efforce de mettre en place une couverture sanitaire adaptée en fonction des moyens dont il dispose et dans le respect du cadre d'intervention de chacun.

#### UNE OFFRE DE SANTE EN RESTRUCTURATION

Malgré un sous-équipement conforme à la tendance franc-comtoise, l'offre hospitalière du Nord Franche-Comté, très accessible pour ses bénéficiaires, reste de bonne tenue, comme l'illustre le faible taux de fuite (84,4 % des hospitalisations localement, 77 000 séjours hospitaliers entre 2007 et 2009). L'ouverture de l'hôpital Nord Franche-Comté en 2016 va considérablement moderniser la plateforme technique (chirurgie, pôle logistique), mais paradoxalement risque de réduire le nombre de lits disponibles. En complément, l'offre de lits en psychiatrie, en soins de suite, pour personnes âgées ou pour jeunes handicapés demande à être consolidée en fonction de la demande actuelle et prévisible pour accompagner notamment l'inévitable (vieillesse de la population). Sans une forte intervention publique dans ces domaines, le déficit, révélé dans le diagnostic, va davantage s'accroître au risque de générer une vraie rupture entre l'offre et la demande.

#### Taux d'équipement en établissements et services d'accueil pour personnes âgées, pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus, au 31/05/12

|                                      | AIRE URBAINE | 25     | 39     | 70     | 90     | FRANCHE-COMTE | FRANCE METRO. |
|--------------------------------------|--------------|--------|--------|--------|--------|---------------|---------------|
| Structures d'hébergement complet 1*  | <b>91,45</b> | 94,62  | 131,19 | 114,36 | 113,60 | 110,63        | nd            |
| Structures d'hébergement complet 2** | <b>97,47</b> | 101,52 | 136,47 | 115,69 | 124,09 | 116,30        | 127,60        |
| Lits médicalisés ***                 | <b>89,79</b> | 82,72  | 106,80 | 95,32  | 115,05 | 95,42         | 97,90         |
| Services soins à domicile ****       | <b>23,74</b> | 23,07  | 24,83  | 24,39  | 23,45  | 23,86         | 19,60         |

\* Lits en maisons de retraite, logements de foyers-logements et lits d'hébergement temporaire

\*\* Y compris lits de soins de longue durée

\*\*\* Lits d'EHPAD (hébergement permanent) et lits de soins de longue durée

\*\*\*\* SSIAD et SPASAD

Source : ARS Franche-Comté, INSEE 2009 / Exploitation ORSP



## UNE DEMOGRAPHIE MEDICALE DECLINANTE

L'activité très large du CHBM, qui agit comme chef de file du réseau sanitaire, compense des carences importantes en matière de médecine de ville, en raison d'un nombre insuffisant de professionnels de santé libéraux. En effet, la démographie médicale montre des signaux inquiétants qui tendent pour certaines spécialités à la désertification et qui menacent à terme l'attractivité globale du territoire. Un fait illustré par la densité parfois presque moitié moindre à la moyenne française pour la gynécologie, l'ophtalmologie, la psychiatrie, etc. Il semble que les premières politiques proactives des collectivités, notamment en zone périurbaine avec les maisons de santé, pour attirer les jeunes diplômés, n'aient pas encore porté leur fruit.

### Densité pour 100 000 habitants, de professionnels de santé de proximité

|                                    | Aire urbaine | Franche-Comté | France métropolitaine |
|------------------------------------|--------------|---------------|-----------------------|
| Médecins omnipraticiens            | 93,9         | 99,1          | 103,4                 |
| Masseurs kinésithérapeutes         | 49,1         | 59,2          | 90,6                  |
| Infirmiers                         | 71,8         | 78,7          | 107,5                 |
| Pharmaciens titulaires d'officines | 39,0         | 37,2          | /                     |
| Chirurgiens-dentistes              | 42,9         | 43,6          | /                     |
| Ophtalmologistes                   | 4,5          | 5,2           | 8,0                   |
| Gynécologues 1                     | 19,1         | 18,1          | 34,7                  |
| Pédiatres 2                        | 13,2         | 15,2          | 22,5                  |
| Psychiatres                        | 5,8          | 6,8           | 10,3                  |

Source : Diagnostic Santé Social de l'Aire urbaine par l'ORSP pour le SMAU, 2012

1 : médicaux et obstétriques, densité pour 100 000 femmes de 15 à 49 ans  
2 : densité pour 100 000 jeunes de moins de 16 ans

## Enjeux

- Accompagner l'ouverture de l'hôpital Nord Franche-Comté
- Préserver les structures d'accueil locales
- Articuler l'offre hospitalière locale avec le CHU de Besançon et les hôpitaux du Grand Est
- Attirer de nouveaux praticiens
- Développer le partage de données de santé du patient entre l'ensemble des professionnels de santé
- Sécuriser les parcours de soins par la définition de parcours de traçabilité
- Réfléchir à une approche plus intégrée de soutien et de promotion des campagnes de prévention
- Mettre en place un dispositif de complémentarité entre le site médian et les centres urbains pour les soins de suite

## ALLER AU BOUT DU PROJET EXPERIMENTAL D'UN « TERRITOIRE DE SOINS NUMERIQUES ».

Au début de l'année 2014, l'Agence Régionale de Santé (ARS), dans le cadre d'un appel à projets national, avait choisi le Nord Franche-Comté pour réfléchir et expérimenter à cette échelle des solutions numériques au service des parcours de santé. L'idée consistait à « *mettre en place une plateforme et un bouquet de services numériques dont l'orientation première sera la coordination d'appui autour de cas complexe* ».

Cette plateforme devait être le support de services diversifiés visant avant tout à faciliter, sans ruptures, les parcours de vie, de santé et de soins sur l'ensemble du Nord Franche-Comté.

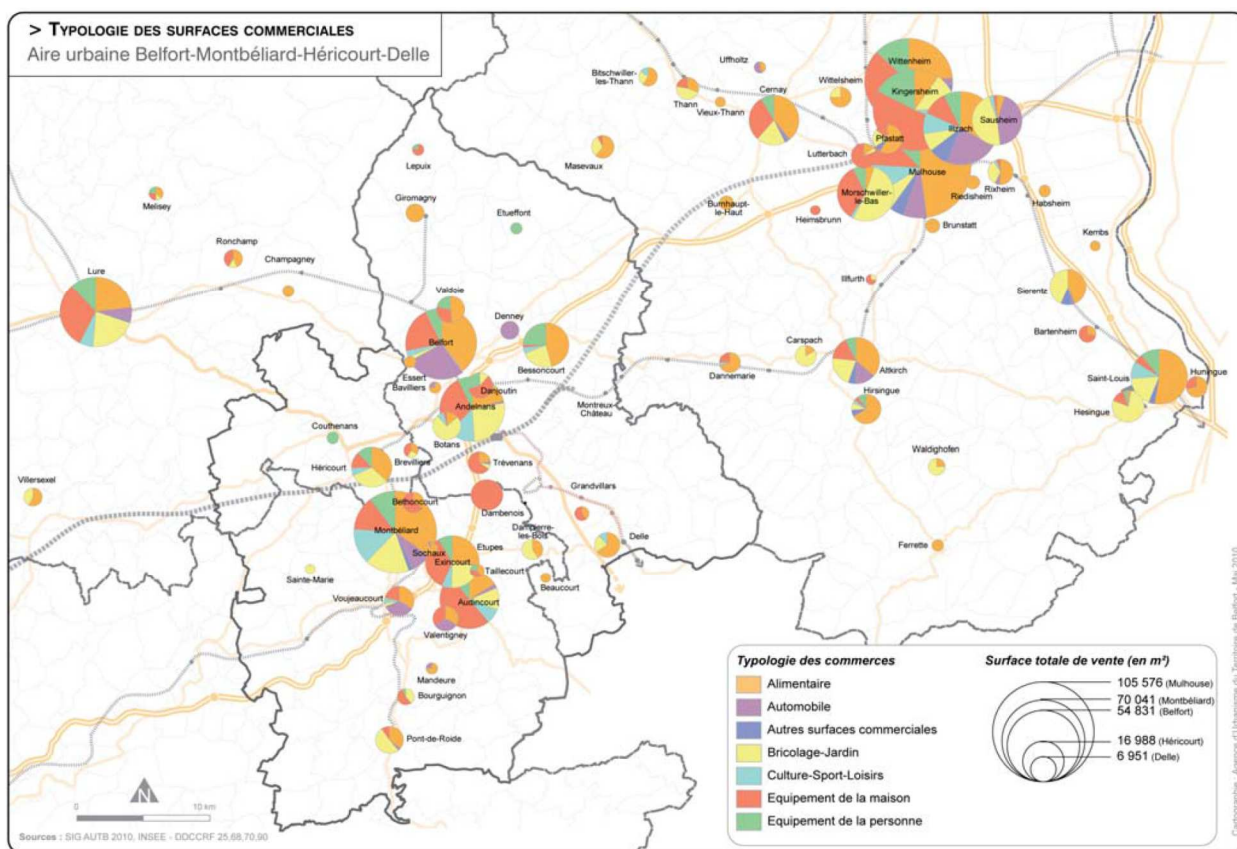
Les outils numériques devaient de leur côté être mobilisés pour cette plateforme dans le but de mieux orienter les patients au sein d'une offre de soins très complexe.

Malheureusement, le projet porté conjointement par l'ARS et le Centre Hospitalier de Belfort-Montbéliard (CHBM) n'a pas été retenu par la commission de sélection nationale.

Il n'empêche que l'initiative a mobilisé plusieurs acteurs locaux : élus, professionnels de la santé, universitaires et associations dont le travail mérite que l'on s'y penche à nouveau, quitte à recalibrer le contenu du projet dont les orientations sont en phase avec les besoins et recommandations du moment.


### 3.4.2/ Commerces

Le commerce, « petit » ou « grand », est un aspect tout à fait structurant dans le fonctionnement du bassin de vie, à la fois acteur de la vie économique, facteur d'attractivité résidentielle et générateur important de flux entre les composantes du territoire. A cet égard, plusieurs problématiques sont à traiter à l'échelle du Nord Franche-Comté.



#### LA RELATION COMMERCE DE CENTRE-VILLE / ZONES COMMERCIALES PERIPHERIQUES

Les centres-villes, promus dans les dernières décennies comme l'espace de rencontre et de représentation des agglomérations, fondent une bonne partie de leur attractivité sur une offre commerciale spécifique (équipement de la personne, haut de gamme, etc.), marquée notamment par des surfaces contraintes. Or ce « petit commerce » est affecté à la fois par des changements de comportements qui privilégient par exemple l'accessibilité ou qui se reportent sur l'achat en ligne, et par la concurrence directe et



frontale des grandes zones commerciales. De plus, ces dernières, dans la configuration particulière du Nord Franche-Comté, ont souvent pu être installées dans une très forte proximité de ces centres-villes, à l'exemple du Pied des Gouttes à Montbéliard. Au regard des problèmes spécifiques posés par ces zones commerciales (consommation foncière, dépendance à la voiture, défiguration des entrées de villes), il serait sans doute nécessaire de gérer le développement commercial de façon plus volontariste.

#### UNE OFFRE COMMERCIALE MASSIVE A L'ECHELLE DU BASSIN DE VIE, MAIS FAIBLEMENT DIFFERENCIEE.

A tous les noyaux urbains d'une certaine importance sont accolées des zones commerciales sur les différents segments que sont l'alimentaire, l'équipement de la maison et de la personne, la culture et les loisirs. La multipolarité joue aussi un rôle dans ce domaine avec une faible articulation au niveau départemental entre les Schémas d'Aménagements Commerciaux et/ou les CDAC (Commissions départementales d'aménagement commercial) et la redondance des enseignes / produits à la vente, laissant pourtant des lacunes, pour un bassin de vie de 300 000 habitants, sur des segments ou des marques prestigieuses. On peut ici prendre l'exemple d'IKEA qui a choisi Mulhouse pour son implantation locale.

#### LA RELATION ENTRE L'OFFRE LOCALE ET CELLE ACCESSIBLE DANS UN RAYON D'UNE HEURE

Par extension, l'enjeu pour le Nord Franche-Comté est de limiter l'évasion commerciale vers Mulhouse (30 minutes depuis le nord du territoire) et secondairement vers Besançon (1 h), en complétant son offre commerciale et éventuellement en ménageant une offre discriminante comme locomotive du commerce local et du rayonnement du territoire.

#### *Enjeux*

- Améliorer les équilibres de l'offre centre-ville / zones commerciales périphériques et entre pôles commerciaux au niveau Nord Franche-Comté
- Créer de la valeur ajoutée à l'offre commerciale du Nord Franche-Comté au niveau régional

### **3.4.3/ Culture et loisirs**

La question de la culture est à l'évidence un axe de travail à part. Sa nature profonde en fait un domaine porté davantage sur la création et l'innovation sous toutes ses formes. De ce fait, elle participe grandement à la lisibilité et à la reconnaissance auxquelles aspire le Nord Franche-Comté, tout en étant un facteur évident de cohésion sociale.

Les caractéristiques de l'Aire urbaine ont un impact direct sur l'offre et les pratiques culturelles :

- La tradition industrielle et ouvrière s'est accompagnée d'un effort important sur l'éducation populaire et sur l'accès à la culture, et ce depuis les 30 glorieuses.
- La multipolarité a multiplié les acteurs et chaque collectivité a souhaité accompagner cet effort en créant des lieux de diffusion, de répétition, de ressources, et en encourageant les événements culturels et le développement de structures publiques, parapubliques, associatives et privées.

Le constat est simple : le Nord Franche-Comté jouit d'une offre culturelle sans commune mesure avec une agglomération de cette taille, marquée par la présence de :

#### **Trois scènes nationales dans un rayon d'à peine 15 km**

- Granit de Belfort
- MA Scène du Pays de Montbéliard
- Centre Chorégraphique National Franche-Comté Belfort

#### **Des scènes de diffusion variées, notamment dans le domaine des musiques actuelles**

- SMAC partagée entre Rocktary/Poudrière le Moloco
- Atelier des Mômes
- Catering Café,
- MPT Beaucourt,
- Ars Numérica,
- ...

#### **Un évènementiel de qualité**

- Festivals d'envergure internationale : Eurockéennes, FIMU, Rencontres et Racines, ...
- Festivals régionaux et nationaux : Entrevues, GÉNÉRiQ, fête de la BD d'Audincourt, ...
- Festivals transfrontaliers : Impétus, EviDance, ...

#### **Des structures qui lient pratiques professionnelles et amateurs**

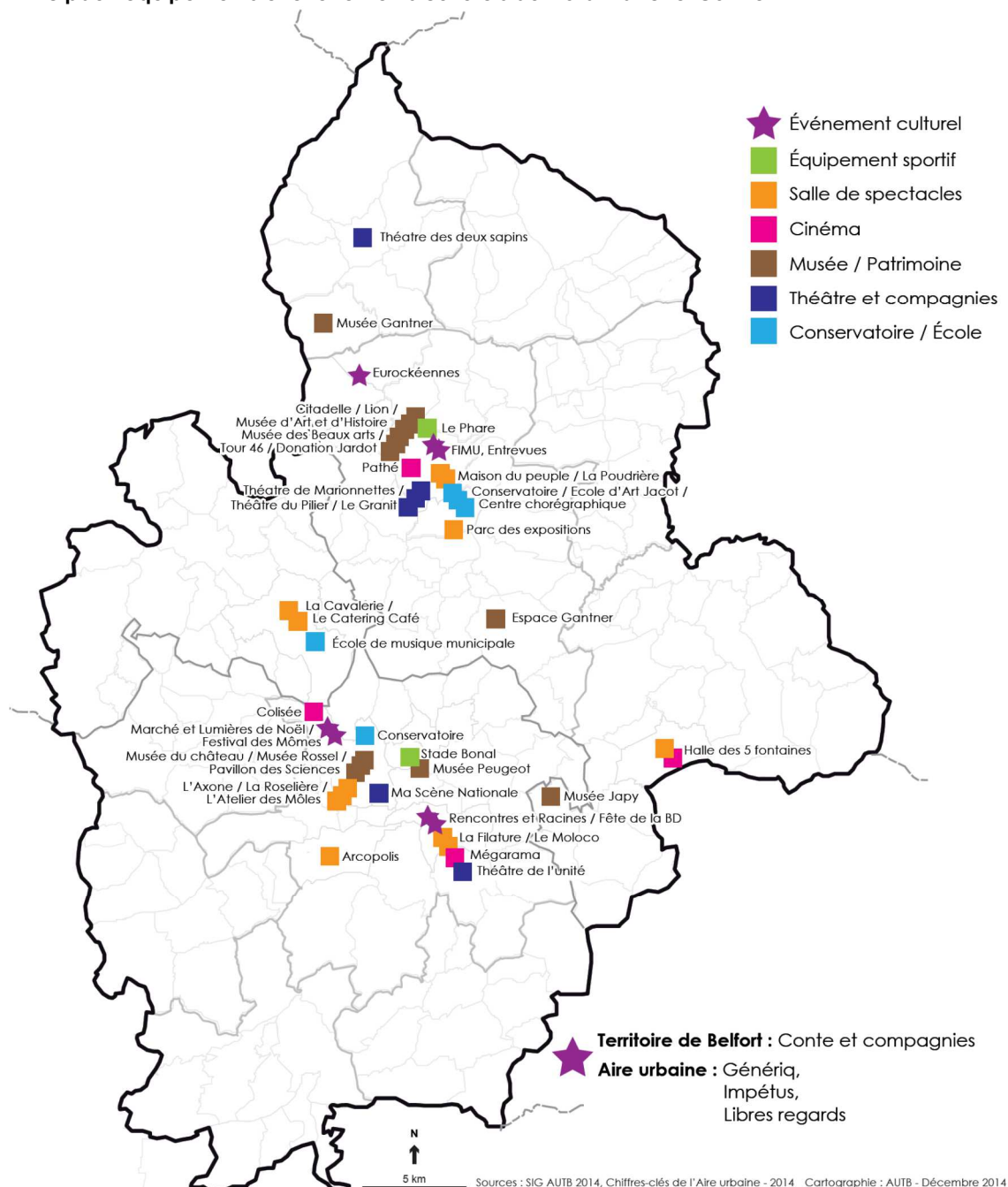
- 2 conservatoires d'envergure régionale et de nombreuses écoles de musique, harmonies municipales et chorales,
- Des compagnies de théâtre et de conte qui mêlent professionnels et amateurs.

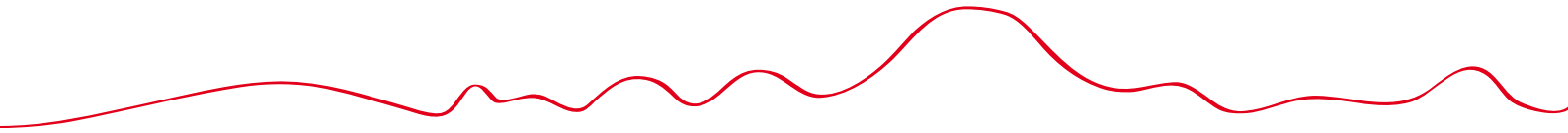
#### **Des musées et autres espaces d'exposition**

- De nombreux musées d'art et d'histoire, publics ou privés, répartis sur tout le territoire,
- Des espaces spécialisés dans les arts modernes (19-Crac, Espace Gantner).

#### **2 cinémas multiplexes et des séances de cinéma jusque dans les pôles secondaires**

## Principaux équipements et évènements culturels du Nord Franche-Comté





A l'échelle du Nord Franche-Comté, plusieurs opérations de coopérations sont déjà engagées par les professionnels concernés et les approches sont souvent relativement décloisonnées. Les convergences sont donc en cours et leur agrégation à l'échelle du Nord Franche-Comté est une réalité qu'il convient néanmoins de mesurer pour l'amplifier et la calibrer en fonction de la demande du public, de l'ambition des professionnels et des moyens de plus en plus limités dont disposent les collectivités.

Le but est d'associer toutes les parties prenantes à la co-construction d'une stratégie culturelle publique partagée, à l'image du travail réalisé sur l'économie créative dont les résultats sont une source de données précieuse qui a le mérite de changer profondément le regard sur l'étendue de la richesse de cette filière.

**L'ECONOMIE CREATIVE AIRE URBAINE EN DEUX MOTS :**

Cette étude, initiée en 2011 par le SMAU, avait pour but d'éclairer les élus sur l'état et la structuration de ce secteur, mais aussi de comprendre ses dynamiques sociogéographiques et de mesurer la variété des croisements entre culture, économie, innovation et créativité.

En chiffres, l'économie créative dans l'Aire urbaine, c'est :

- 500 Emplois,
- 700 Entreprises,
- 960 M€ de CA.

*Au-delà de ce foisonnement, le constat est double :*

**Les points négatifs**

- Une volonté d'ouverture contrainte par des financements fortement cloisonnés,
- Une infinité d'acteurs plus ou moins identifiés, difficile à cerner,
- Une programmation relativement peu partagée avec les territoires voisins,
- L'absence d'un support commun de communication et d'information culturelle.

**Les points positifs**

- Un champ mouvant et multiple,
- Une grande diversité de structures,
- Une volonté de rapprochement,
- Le choix assumé de parier sur le numérique,
- Une programmation variée et de qualité,
- Des acteurs qualifiés et dévoués,
- Une volonté politique d'investir dans la culture malgré le contexte financier morose.

## Enjeux

- Mieux connaître les acteurs et les pratiques culturelles pour répondre à leurs attentes
- Accentuer la structuration des filières culturelles et créatives à l'échelle Nord Franche-Comté

### *Une offre de loisirs principalement de plein air*

Le Nord Franche-Comté propose une offre de loisirs de proximité assez variée pour ce qui est des loisirs de plein air : trois bases de loisirs nautiques (Malsaucy, Brognard et étang des Forges), des parcs urbains (Parc de la Douce), dont l'un à vocation scientifique au Près la Rose de Montbéliard, 2 golfs, 1 voire 2 stations de moyenne montagne (été et hiver) au Ballon d'Alsace et à la Planche des Belles Filles, la Damassine de Vandoncourt à vocation écologique, 2 accrobranches, plusieurs clubs d'équitation, etc. D'une façon générale, les espaces naturels variés du Nord Franche-Comté sont propices à tout loisir de type randonnée, vélo, VTT et sports motorisés (dont un circuit motocross international à Villars-sous-Ecot).

D'autres équipements toute saison parsèment également le territoire, en particulier dans le domaine sportif : le récent centre aquatique Citédo à Sochaux et de nombreuses piscines, une patinoire à Belfort, des salles multi-usages comme l'Axone ou le parc des expositions à Andelnans, de nombreux stades, terrains et salles de sport,...

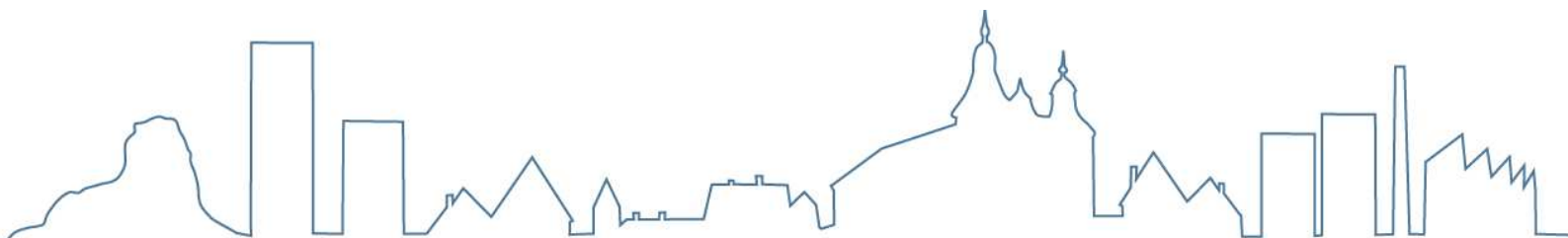
Dans un autre registre, la présence du Football Club Sochaux-Montbéliard, mais également du Belfort Aire urbaine Handball (BAUHB) et de l'entente Volley Beaucourt-Sochaux-Pays de Montbéliard (EUBSPM) permettent d'assister à des matchs professionnels nationaux.

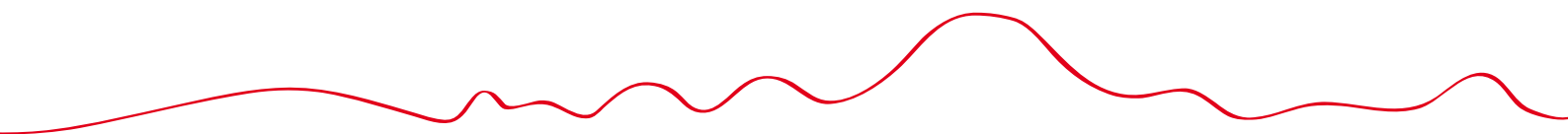
Dans l'ensemble, cette offre de loisirs répond de façon très convenable à la demande locale, mais exerce – hors football – une attraction limitée au-delà du Nord Franche-Comté.



4/ L' AIRE URBAINE,  
UN ESPACE NATUREL  
MAJEUR TOURNE  
VERS UN AVENIR  
DURABLE

---





Le Nord Franche-Comté bénéficie d'un cadre de vie d'excellente qualité entre Vosges et Jura, entre forêts et étangs, qui nuance l'image traditionnelle d'un territoire urbain et industriel. De cette association entre espaces naturels et tissu urbain, qui renvoie à l'interdépendance entre la ville et sa périphérie, découle une harmonie fragile que les politiques d'aménagement doivent préserver. Cette nécessité conduit à aborder diverses thématiques dont le point commun est d'être transverses et de faire le lien entre les composantes du territoire : la protection et la valorisation des espaces naturels, la limitation de la pression anthropique, ou encore la gestion des risques d'inondations, ne sont envisageables, pour être efficaces, qu'à des échelles qui chevauchent les périmètres institutionnels ; la mobilité et l'aménagement numérique sont typiquement « liaisonnantes » entre les hommes et les activités de ce territoire. L'articulation des outils régulateurs de niveaux local ou régional (SRADDT, SRCAE, SRCE, SCOT, ...) est donc un puissant levier pour préserver des équilibres territoriaux vitaux tant pour les hommes que pour la biosphère qui nous entoure.

#### *4.1/ Une trame verte et bleue omniprésente à faire fructifier*

##### *Une trame qui mêle la nature et la ville*

Le Territoire de Belfort, et par extension le Nord Franche-Comté, est le seul département français dont la topographie comprend deux massifs montagneux : les Vosges au Nord avec le dernier sommet d'importance de la chaîne au Ballon d'Alsace : à 1 247 m ; les derniers plis du Jura au Sud. Les contreforts de ces reliefs composent une trame faite de vallées creusées (notamment celle du Doubs), de zones humides, de ceintures boisées et d'espaces ouverts interstitiels, depuis le Sundgau jusqu'au Haut Doubs. Ainsi organisée, la proximité et la diversité de cette infrastructure verte et bleue constituent un facteur d'attractivité à valoriser et un atout écologique de première importance qu'il convient de préserver, a fortiori dans un bassin à forte densité humaine.

Dans ce territoire, la ville et la campagne s'interpénètrent et les grands sites naturels, jamais très éloignés des noyaux urbains, font l'objet de projets d'aménagement importants : ceux réalisés autour des étangs des Forges à Belfort, du Malsaucy, de Brognard concilient ainsi les fonctions de loisirs et de protection/gestion des zones aquatiques. Idem au sommet du Ballon d'Alsace, par ailleurs station de sports d'hiver et d'été.

Continuités aquatique et forestière, multifonctionnalité des espaces, risques naturels, ressources et élément de cadre de vie : tous ces aspects font de la gestion du cadre naturel un enjeu important dans le Nord Franche-Comté.

## *Six grands ensembles paysagers*

La **couronne belfortaine** est marquée par une ceinture boisée encadrant une zone agglomérée dense (Belfort et 1<sup>ère</sup> couronne urbaine). Une seconde couronne de forêt s'égrène le long de l'espace périurbain complétée d'un ensemble de prairies en remontant le cours de la Savoureuse.

L'**anneau naturel du Pays de Montbéliard** est marqué par les multiples confluences des cours d'eau qui viennent s'imbriquer jusqu'au cœur de l'agglomération dont le développement s'est historiquement inscrit dans le fond de 7 vallées. La succession d'espaces naturels et urbains est à la fois une chance en termes de cadre de vie et un risque en termes de pression urbaine.

Le **piémont vosgien** marque la limite Sud des Vosges et se situe en bordure de l'espace périurbain de l'agglomération belfortaine. Ce territoire est structuré par une succession de crêtes boisées et de vallées fluviales, orientées globalement Nord-Sud, composant un ensemble naturel d'une indéniable qualité.

Le **Bassin de la Bourbeuse et du Sundgau**, de par sa situation à l'écart des grandes infrastructures, est, pour le moment, préservé du phénomène d'étalement et d'émiettement urbain. C'est un foyer de biodiversité (ZNIEFF) dont le paysage légèrement vallonné alterne entre activités agricoles et prairies humides. L'ouverture de la ligne LGV Rhin / Rhône, l'implantation de la Gare TGV et, par extension l'élargissement de la RN 19, risquent de perturber une partie de sa vocation agricole.

Les **plateaux moyens du Lomont** se développent au Sud de l'Aire urbaine et constituent les premiers contreforts du Jura. Entaillés de quelques profondes vallées, ils sont marqués par d'importantes fonctions agricoles. Néanmoins, le diffuseur autoroutier de Voujeaucourt soumet cette partie du Nord Franche-Comté à une forte pression périurbaine.

Le **Pays d'Héricourt et la Vallée de Rupt** disposent d'un potentiel paysager indéniable. Cet espace est marqué par la présence de l'eau avec les marais de Saulnot et la vallée de la Lizaine et du Rupt où les enjeux de biodiversité et, surtout, de production de la ressource en eau sont importants. Cette partie du Nord Franche-Comté est soumise depuis longtemps à une forte pression périurbaine due à la proximité des agglomérations renforcée par des axes routiers pénétrants au cœur même de cet ensemble.

### *Enjeux*

- Favoriser le maintien de variété paysagère et leur consolidation autour des agglomérations

## 4.2/ Une volonté de maîtriser les impacts environnementaux

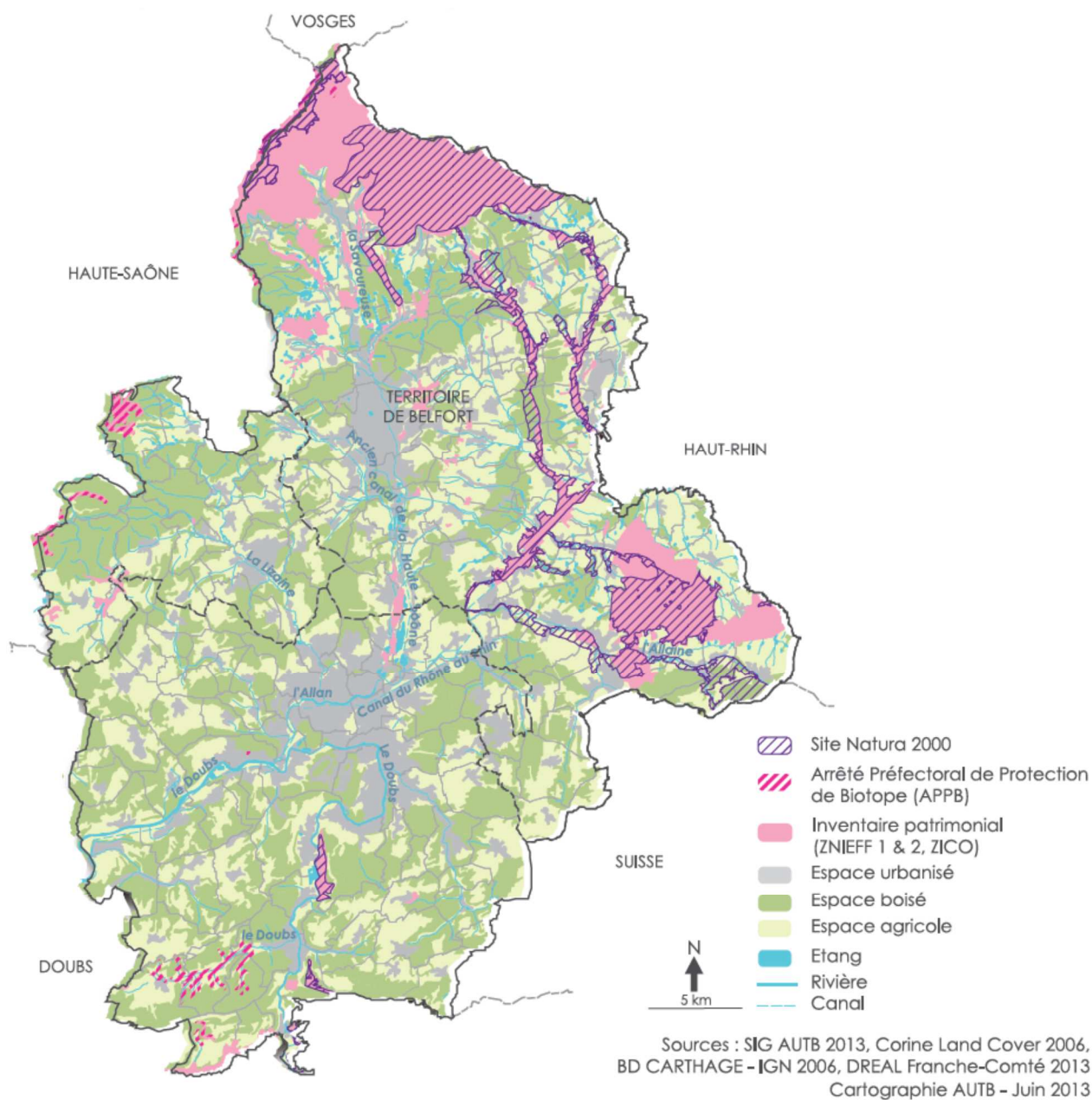
### *Protection des espaces naturels*

Afin de préserver les espaces naturels les plus sensibles, diverses mesures permettant de les identifier (cf. ZNIEFF), les délimiter et les protéger s'appliquent au territoire. Le programme le plus emblématique est celui du réseau européen Natura 2000 qui couvre 103 km<sup>2</sup>, soit 8 % de la surface du Nord Franche-Comté. Le type de zone (piémont vosgien, zone humide du Sud territoire, cours d'eau du bassin de l'Allaine, côte calcaire de Champvermol à Mandeuve ou Roches de Pont-de-Roide) comme la gestion de ces sites (en France, délégué par convention à un gestionnaire, le plus souvent une collectivité) recouvrent des réalités très diverses.

D'autres périmètres plus ou moins contraignants et qui ne coïncident pas toujours avec les zones Natura 2000, existent comme celui des arrêtés de biotope qui vise une espèce en particulier (les écrevisses à pattes blanches de la vallée de la Ranceuse, le grand Tétrás des Vosges). D'autres sont moins centrés sur la protection des espaces naturels, mais sensibilisent les populations à ces questions et valorisent les espaces : par exemple celui du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV).

Enfin, il convient de préciser que, dans une certaine mesure, la forte proportion de forêts domaniales est un gage de stabilité et de gestion raisonnée des très vastes zones forestières.

## Protection environnementale dans le Nord Franche-Comté



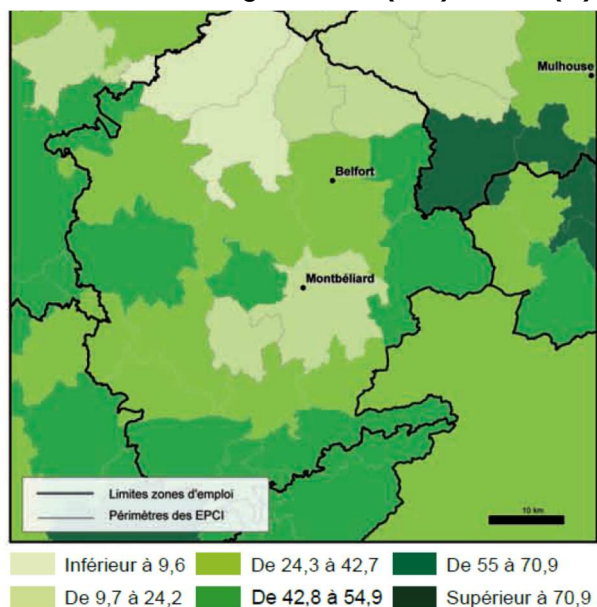
## *L'artificialisation des sols à freiner drastiquement*

Du fait de sa multipolarité, de besoins importants en matière de foncier et de sa croissance démographique, le Nord Franche-Comté a tardé à mettre en place des mesures pour contenir la pression urbaine. En résulte un taux de surface artificialisée – 13 % - le plus élevé du Grand Est parmi les agglomérations de même taille. Ce phénomène s'est poursuivi à un rythme très soutenu de + 4,5 % - quoique moindre que celui de Besançon à 6 % - sur la période 2000-2006. D'autres projets d'ampleur intervenus depuis - comme Technoland II, la LGV ou l'Hôpital Nord Franche-Comté - ont aggravé cette situation.

L'artificialisation des sols se fait plutôt aux dépens des surfaces agricoles que du couvert forestier, dans un contexte où la Surface Agricole Utile (SAU) a diminué de 3,2 % entre 2000 et 2010.

La prise de conscience des décideurs locaux de maintenir et de lutter contre l'étalement urbain via les documents d'urbanisme et la politique de renouvellement urbain va permettre de contenir cette tendance en préservant notamment les exploitations agricoles périurbaines.

**Part de la Surface Agricole Utile (SAU) en 2010 (%)**





## *La gestion de l'eau : préservation, usages et risques*

74 m<sup>3</sup> par habitant du Nord Franche-Comté sont prélevés chaque année pour la consommation d'eau potable (contre 85 m<sup>3</sup> en moyenne en Franche-Comté), et celle-ci représente 76 % des volumes utilisés, contre 24 % pour les activités industrielles.

Dans un territoire où l'eau est omniprésente, où les précipitations naturelles sont importantes (2 000 mm au sommet du Ballon d'Alsace), la gestion de la ressource aquatique est une priorité.

Elle conduit notamment à l'établissement d'un SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) pour le bassin versant Allan - Allaine, en cours de rédaction, dont les objectifs sont largement transversaux : gouvernance, gestion quantitative et qualitative, gestion du risque, préservation des milieux aquatiques et humides.

Sur le plan des risques, les inondations sont la principale menace identifiée (hors risques technologiques liés aux industries ou à la proximité de Fessenheim et risques sismiques principalement identifiés dans le Sud Territoire selon le zonage régional arrêté en octobre 2010). Cela en raison du régime très irrégulier des rivières - étiages sévères, crues soudaines. Elles s'imposent donc aux Plans de Préventions des Risques qui concernent une bonne partie du territoire (Doubs et Allan dans le Pays de Montbéliard, la Vallée du Rupt, Feschotte, Savoureuse et Rosemontoise). En pratique, des efforts importants sont menés par les collectivités depuis les années 90 dans le cadre du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) Allan-Savoireuse (réseaux de digues et bassins d'écrêtement pour une gestion dynamique des crues).

## *Climat, Air et Energie dans le Nord Franche-Comté*

Au niveau national, comme aux niveaux européen et international, la France a pris des engagements très ambitieux pour réduire la pression anthropique sur la biosphère de notre planète. Les objectifs, formalisés dans le « facteur 4 » (diviser par 4 l'émission de GES d'ici 2050) ou le « paquet climat énergie » appelé également « 3 X 20 » (- 20 % de GES, + 20 % d'efficacité énergétique et + 20 % d'énergie renouvelable d'ici 2020) doivent être déclinés à tous les échelons territoriaux. C'est le cas par exemple dans le Schéma Régional Climat Air Energie de Franche-Comté qui vise 23 % d'énergies renouvelables. De même, des Plans Climat Energie Territoriaux (PCET) sont entrepris dans les collectivités locales - le Nord Franche-Comté engageant le sien début 2015 pour une analyse territoriale plus fine et avec un programme d'actions à la clé.

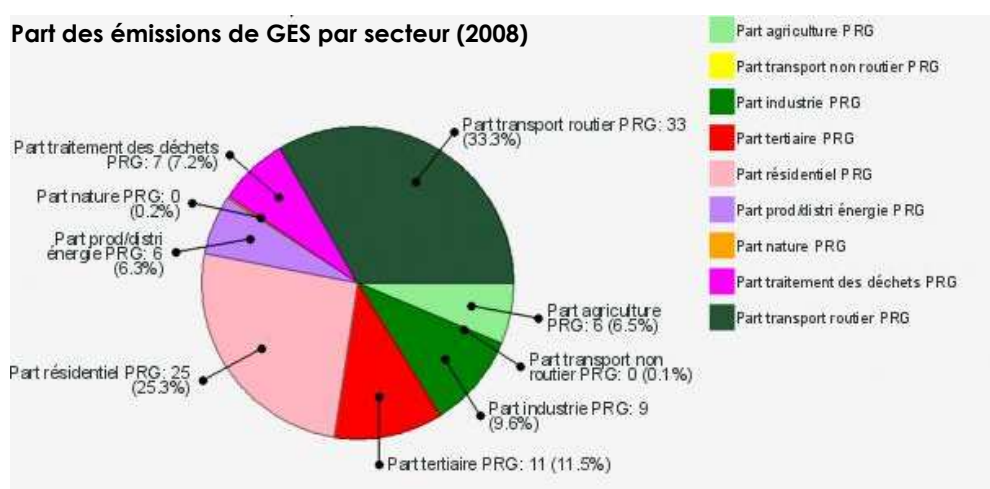
La densité humaine et industrielle du Nord Franche-Comté en fait un territoire sensible dans ces domaines. De fait, il est le plus gros consommateur d'énergie (1 million de tonnes équivalent pétrole énergie (TPE) par an et le plus gros émetteur de GES (2 millions de tonnes de CO<sup>2</sup>) en Franche-Comté. Par habitant, cette contribution est cependant à relativiser puisqu'il s'avère que le Nord Franche-Comté est relativement efficace, voire bon élève sur le CO<sup>2</sup>, par rapport au reste de la Franche-Comté.



## GAZ A EFFET DE SERRE (GES) ET QUALITE DE L'AIR

Le transport routier est, comme attendu, le principal émetteur avec 1/3 des GES qui lui sont imputables. En revanche, c'est le secteur résidentiel (25 %) qui vient en 2<sup>nd</sup>e position et non l'industrie qui, comme le tertiaire, compte pour environ 10 %. Les autres secteurs (agriculture, production d'énergie, déchets, etc.) ne dépassent pas 7 %.

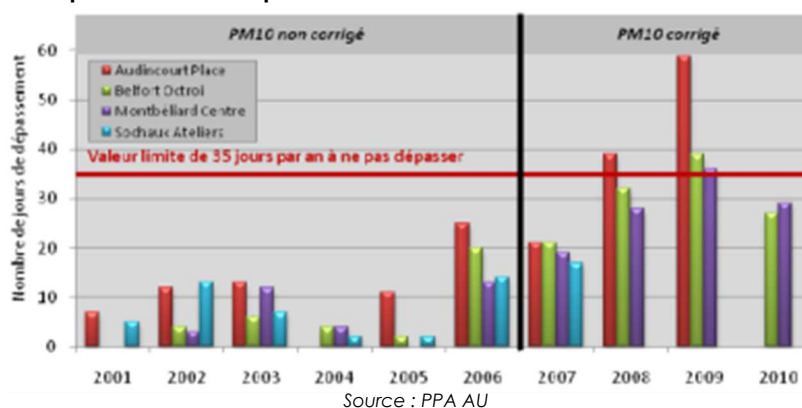
### Part des émissions de GES par secteur (2008)



PRG = Potentiel de réchauffement global  
Source : ATMO FC, OPTEER

Si l'on considère la qualité de l'air, la situation est localement préoccupante et a justifié la mise en place d'un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) sur injonction européenne, avec 22 mesures ciblées à la clé. En effet, la valeur limite de 50 microgrammes/m<sup>3</sup> en moyenne journalière des particules dites PM10 a été dépassée plus de 35 fois en 2008 et 2009.

### Historique depuis 2001 des dépassements de la valeur limite en PM10 sur l'Aire urbaine



Source : PPA AU



Le secteur résidentiel apparaît comme le principal responsable des émissions de particules (36 % des émissions de PM10), en particulier en lien avec le chauffage individuel au bois - ce qui interroge d'ailleurs sur son utilisation en tant qu'énergie renouvelable. Les autres secteurs incriminés sont l'industrie (26 %), les transports routiers (25 %) et l'agriculture (13 %).

Sur les GES comme sur les particules, l'identification des principaux émetteurs montre la nécessité de travailler de façon transversale sur les questions de mobilité (voir §4.3), d'efficacité industrielle et, peut-être moins intuitivement, sur le résidentiel (logements, chauffage). Ce sera l'objet du PCAET Nord Franche-Comté.

#### ENERGIES RENOUVELABLES (ENR)

Au plan national, la part de l'énergie renouvelable représente 13 à 15 % de la consommation d'énergie. En Franche-Comté, celle-ci se réduit à 9 %. Enfin, pour la zone d'emploi Belfort-Montbéliard-Héricourt, cette proportion s'établit à 6 % soit 0,21 TEP.

Mis à part pour le bois, ressource locale abondante (voir encadré ci-après relatif au PAT), le potentiel de production d'énergie renouvelable est assez faible, car le territoire est quasi dépourvu en matière hydroélectrique, quelques crêtes font l'objet d'études pour des projets éoliens en plus de la quinzaine d'éoliennes du Lomont, et l'ensoleillement reste modeste.

Le PCAET de l'Aire urbaine permettra de compléter cette analyse sommaire et, surtout, d'organiser les moyens d'agir sur les sources de pollution.

#### *Enjeux*

- Valoriser cette approche par une analyse globale sur la place des espaces naturels dans le bassin industriel
- Doter rapidement le Nord Franche-Comté d'un InterScot et d'un PCAET
- Maintenir l'effort public pour la protection des lieux habités et des activités des crues décennales

## LE PAT DE L' AIRE URBAINE

A l'initiative du SMAU, un Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT) a été établi à l'échelle du Nord Franche-Comté. Le bois-énergie est au centre de ce PAT, ressource abondante localement dont dépendent des projets connexes comme les plateformes de stockage, les chaufferies-bois collectives et le développement de la filière bois dans son ensemble.

**CONSOMMATION** en bois industrie – bois-énergie : **223 000 T / AN DONT :**

- 177 000 T / an de bois bûche soit 80 %
- 37 100 T / an de bois industrie
- 8 000 T / an de plaquettes pour les 51 chaufferies-bois existantes sur le territoire

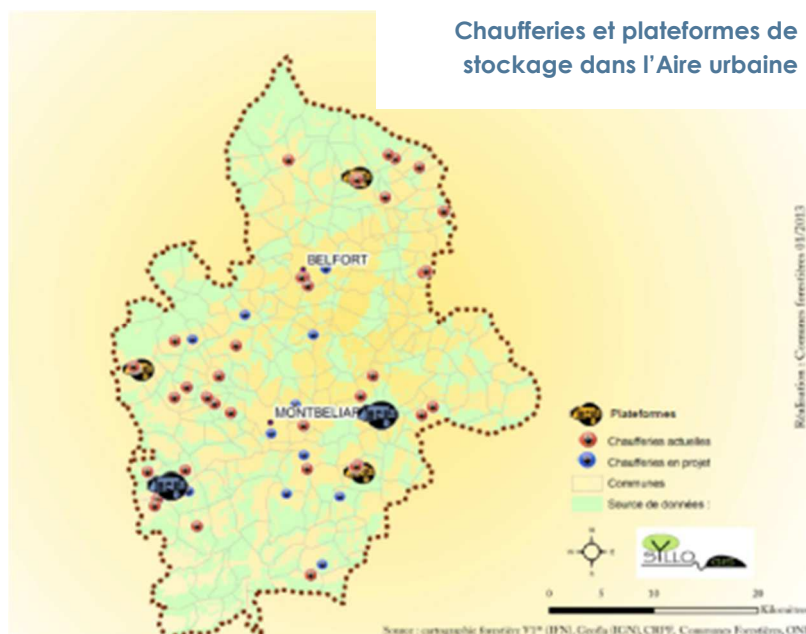
**RESSOURCE : 257 000 T / AN**

**Ressource – Consommation = 34 000 T / an disponibles**

3 plateformes de stockage existent dans le Nord Franche-Comté :

- 2 dédiées (Saulnot et Vandoncourt) pour un volume de 250 T / an
- celle d'Etueffont, sous gestion privée, a une capacité de 4 600 T / an

### Chaufferies et plateformes de stockage dans l'Aire urbaine



## 4.3/ Un fonctionnement en réseau, gage d'efficacité

### 4.3.1/ L'intelligence de la mobilité

La question de la mobilité et des transports a été de tout temps au cœur des réflexions du Nord Franche-Comté, en tant que liant nécessaire de ses différentes composantes territoriales, sans oublier que ce thème est au cœur de l'industrie locale dans toutes ses dimensions – automobile, train et énergie.

#### *Multipolarité et déplacements*

A l'image de la structure multipolaire du territoire, les flux de déplacements s'organisent autour de multiples pôles générateurs de déplacements, largement répartis sur le territoire, quoiqu'évidemment dominés par les sites urbains.

En schématisant, sur 10 déplacements dans le Nord Franche-Comté, 3 sont internes à l'un des trois pôles de mobilité principaux que sont Belfort, Montbéliard (y compris PSA) et Audincourt, et 3 autres sont directement en lien avec au moins l'un de ceux-ci.

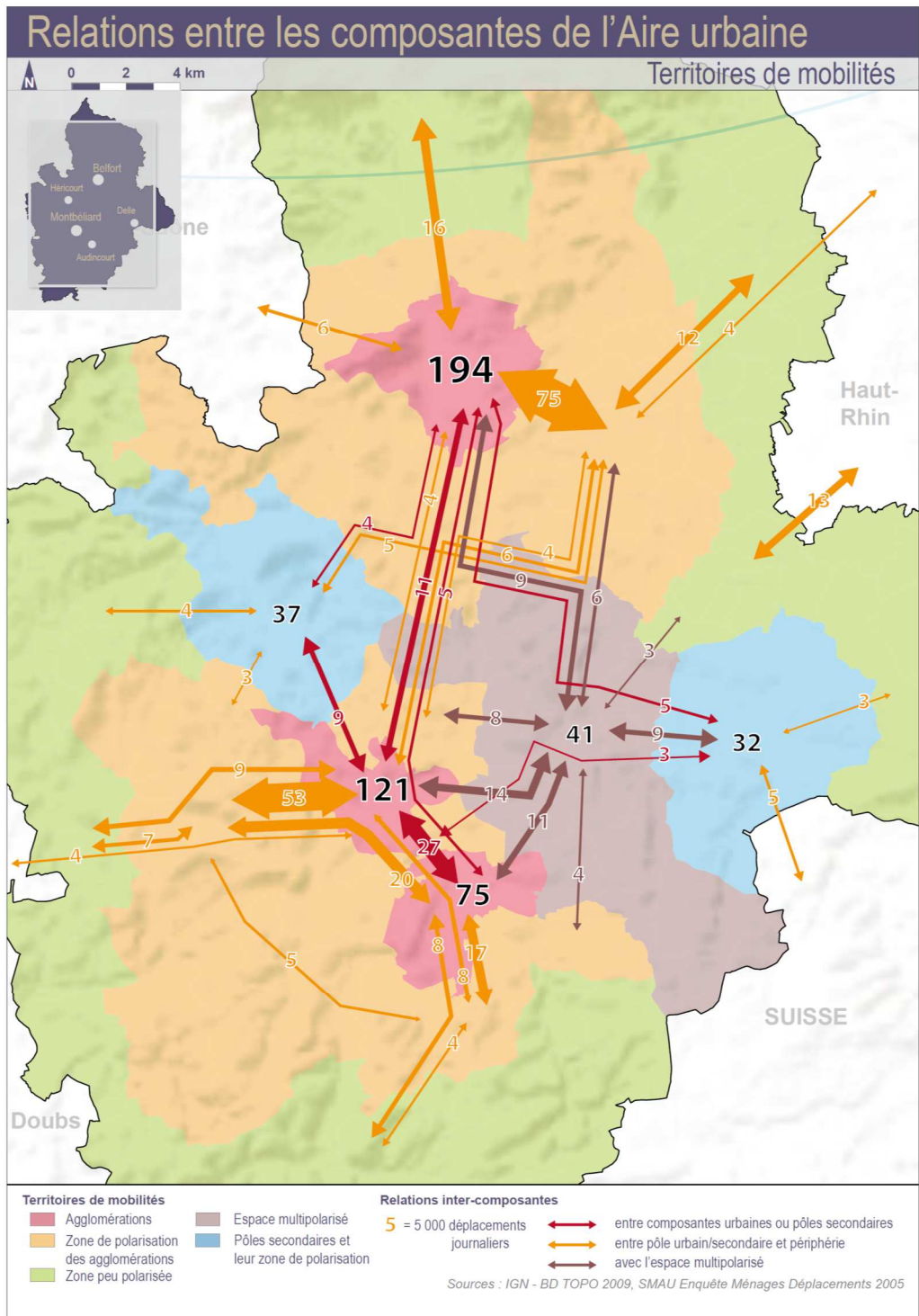
Ces chiffres découlent directement de la polarisation exercée par l'agglomération belfortaine et par le Pays de Montbéliard sur 75 % des déplacements domicile-travail, eux-mêmes résultant de la localisation très concentrée des emplois dans le Nord Franche-Comté : un quart d'entre eux sont rattachés à seulement 7 pôles industriels parmi lesquels PSA Sochaux et le Techn'Hom.

Par conséquent, la qualité de la desserte à l'intérieur des pôles urbains est vitale, mais la qualité des liaisons villes – périphérie est tout autant un enjeu majeur.

Si l'on considère uniquement les 2 principales agglomérations, des différences sont notables entre Belfort, ville radiocentrique avec une urbanisation dense continue, aisée à desservir par un réseau de transport en étoile, et le Pays de Montbéliard, qui se présente comme un chapelet irrégulier de noyaux denses dans une tâche urbaine très étendue, plus difficile à irriguer efficacement.

Aujourd'hui, plusieurs facteurs tendent à éclater encore davantage les flux de déplacements transversaux, compliquant la tâche des pouvoirs publics en matière de desserte de transports publics.

La périurbanisation est de ceux-là, provoquant l'allongement contraint des déplacements et l'extension de zone pavillonnaire peu propice aux lignes de transport en commun régulière, quand, pour être attractif, l'accès à un arrêt de bus ne doit pas dépasser quelques centaines de mètres.



Le développement des centres commerciaux et des zones d'activités en périphérie plus ou moins proche des centres-villes concourt également à éloigner les emplois et les achats des habitations. Le plus grand soin devra ainsi être apporté pour desservir les équipements structurants de l'espace central élargi, dont en particulier l'Hôpital, générateur de 7000 déplacements / jour selon les prévisions.

Dans un autre registre, les flux transfrontaliers, également en croissance, posent la question d'une interconnexion efficace avec les réseaux suisses.

L'ensemble explique en tous cas la difficulté à concentrer les flux de déplacements sur des axes susceptibles de mobiliser des moyens de transports collectifs « lourds » : par exemple, malgré les 300 000 habitants du Nord Franche-Comté, aucun axe ne justifierait l'existence d'un tramway.

### *Infrastructures de transport : la prédominance routière*

Le réseau routier du Nord Franche-Comté est particulièrement structurant puisque l'A36 est le véritable cordon ombilical reliant les 2 pôles principaux - voire se présente comme un boulevard urbain à l'intérieur du Pays de Montbéliard - et que l'élargissement progressif de la RN19 l'impose comme une transversale majeure sur un axe Héricourt / Delle à fort enjeu.

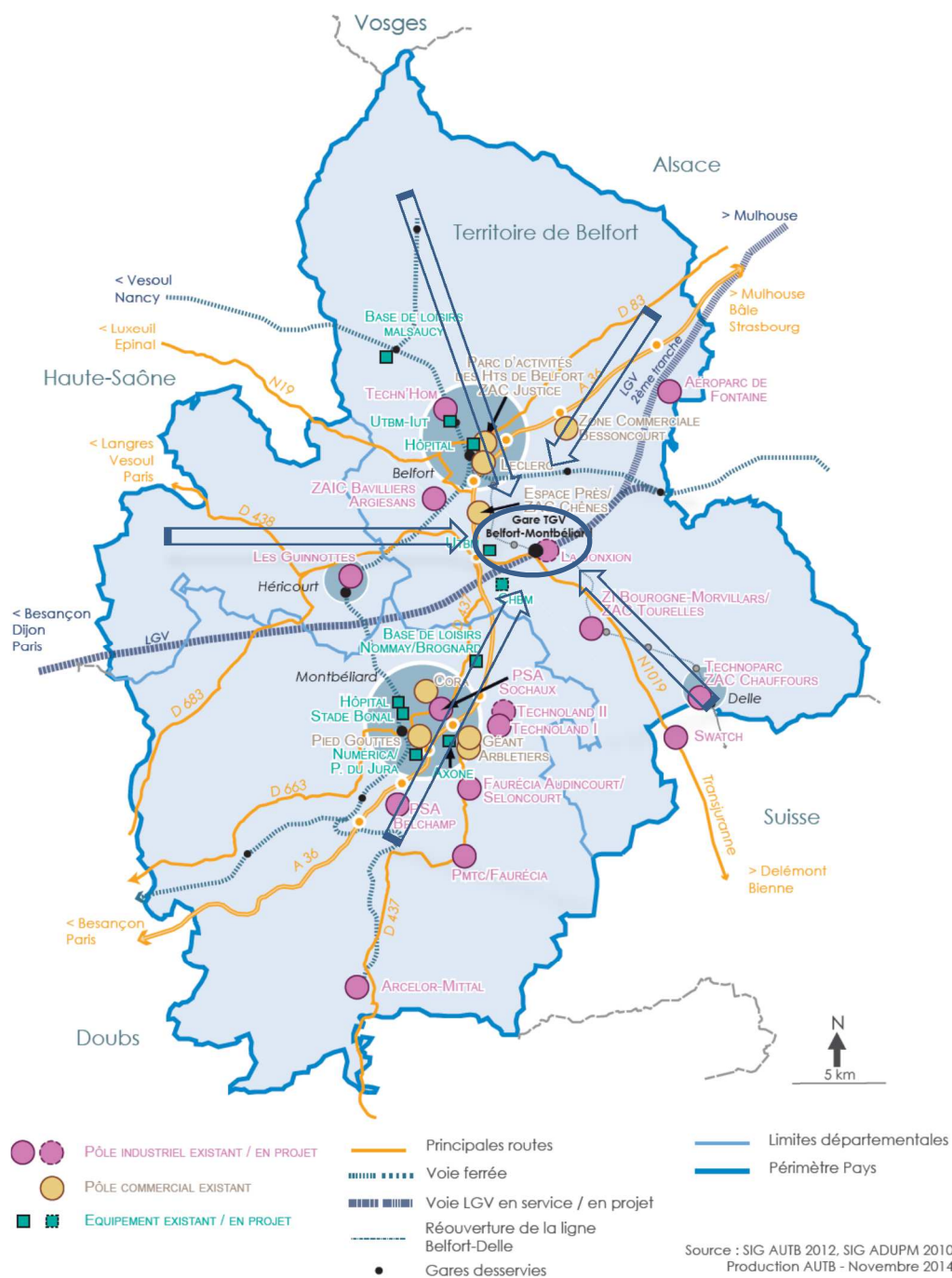
De fait, ce réseau routier, beaucoup moins saturé que dans des agglomérations de taille comparable, à l'exception notable du point noir que constitue l'échangeur de Sévenans, détermine et accompagne les dynamiques territoriales bien plus que ne le font pour l'instant les transports publics.

La desserte ferroviaire locale concerne quasi-uniquement les 3 pôles Montbéliard-Héricourt-Belfort (partiellement étendu à Colombier-Fontaine / Voujeaucourt au sud et Chèvremont / Petit-Croix à l'est). Mais elle se révèle très efficace de centre à centre, car joints en 13 minutes avec 26 trains aller-retour / jour. Par conséquent, la fréquentation est en forte hausse (+ 93 % sur 2002 – 2011).

Cependant, l'arrivée de la LGV en décembre 2011 à la Gare TGV située à équidistance des 3 centres-ville a nettement modifié le schéma global et se pose aujourd'hui le défi de l'interconnexion ferroviaire de ce site. La ligne Belfort-Delle doit ainsi s'inscrire dans un cadencement adapté depuis Montbéliard jusqu'à Delémont en Suisse.

Quoiqu'assez marginal comme solution de mobilité à l'échelle de l'Aire urbaine (mais non à l'intérieur de chaque agglomération), en raison des distances - 20 km entre Belfort et Montbéliard centre à centre - il faut cependant souligner que les réseaux cyclables, étendus par les efforts conjoints des différentes collectivités, s'interconnectent progressivement et proposent de belles continuités autour d'axes d'envergure européenne que sont l'Eurovéloroute et la Francovélosuisse.

## Les principaux sites, équipements et infrastructures de transport du Nord Franche Comté





## *La fragmentation institutionnelle dans l'organisation des transports publics*

Sans compter les systèmes de Transport A la Demande (TAD), propres à certaines communautés de communes, 5 Autorités Organisatrices de Transports (AOT) gèrent les différents réseaux de transport publics, à savoir : la Région (TER), les Conseils généraux du Doubs et de la Haute-Saône (lignes de bus départementales et scolaires), le Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort (SMTC) (bus urbain, départementaux et scolaires) et Pays de Montbéliard Agglomération pour les transports urbains du Pays de Montbéliard gérés par la Compagnie de Transport du Pays de Montbéliard (CTPM).

Les modes d'exploitation sont eux-mêmes différents, depuis la régie (SMTC / Optymo) jusqu'à la délégation de service public (CTPM / Kéolys).

Le hiatus vient de ce que les déplacements étudiés plus haut ne s'accordent en aucune façon avec les limites institutionnelles de ces AOT, à l'image d'Héricourt ou de Beaucourt dont les déplacements sont orientés indifféremment vers les deux agglomérations principales.

De fait, les réseaux de transports publics sont bien développés autour de Belfort, en cours de restructuration dans le Pays de Montbéliard, mais l'ensemble est difficilement lisible pour un usage Aire urbaine, notamment en partant des pôles secondaires, et ce malgré des initiatives comme le Pass'OK Aire urbaine ou la mise en œuvre de systèmes de transport à la demande locaux (Hériva à Héricourt, TAD des 3 cantons et Rudibus à Pont-de-Roide).

## *Comportement de mobilité et équipement automobile des ménages*

L'impact des politiques publiques sur les transports combiné à d'autres facteurs d'ordre socioéconomiques aboutit à différents profils individuels en matière de mobilité, qui ne doivent cependant pas cacher la très forte dépendance locale à la voiture. Le parc automobile a cru de 37 % en 20 ans tandis que la part modale de la voiture continuait à augmenter jusqu'en 2011 et que les transports en commun représentaient à peine 7 % des déplacements.

Ce constat doit cependant être nuancé pour les toutes dernières années : sans doute en raison de la crise économique, le trafic routier, local comme sur les grandes distances, a baissé, et les ménages ont réduit autant que possible l'achat et l'usage de la voiture.



Il reste que la dépendance à l'automobile est très prégnante. La carte de la part des ménages ne possédant pas de voiture illustre à la fois la nécessité d'en disposer d'une hors agglomération (9 ménages sur 10 au moins en ont une dans la couronne périurbaine), les difficultés économiques à en entretenir une (ou plusieurs) dans les territoires les plus en difficulté (différences perceptibles entre les communautés de communes) et la possibilité matérielle de ne pas en avoir à proximité des réseaux urbains (agglomération belfortaine).

Ce constat ouvre sur la notion de droit à la mobilité alors même que de nombreux ménages ne possèdent pas de voiture.

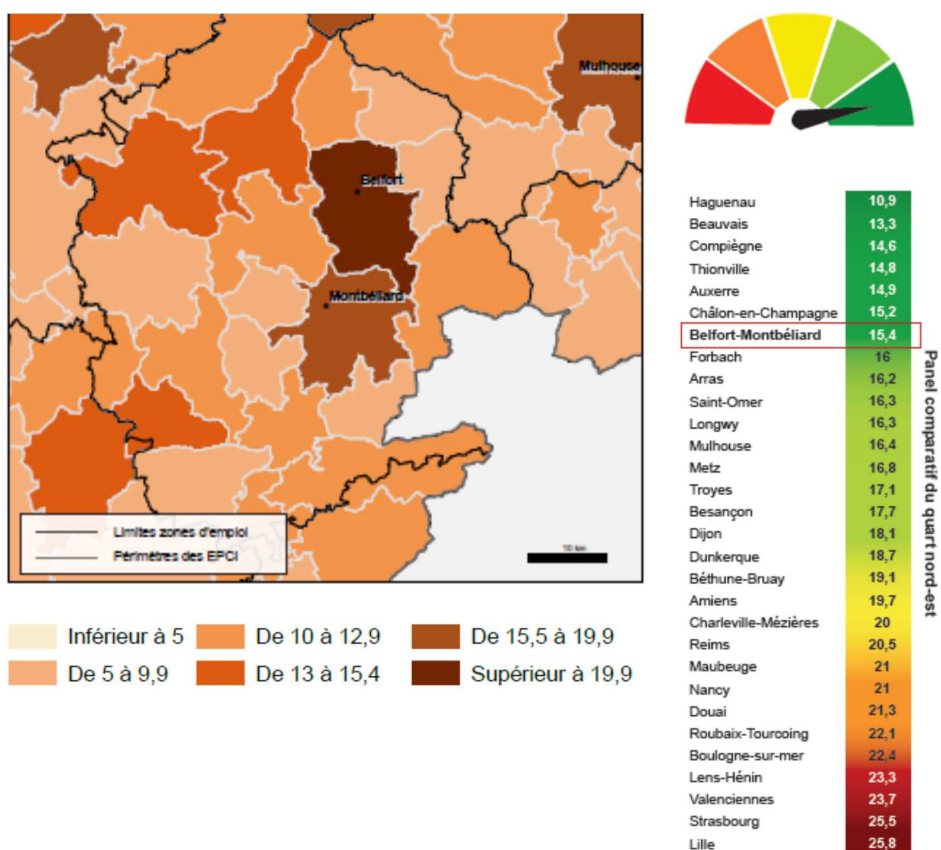
En termes de profils à prendre en compte pour élaborer les offres de transports, on peut distinguer principalement les inactifs (retraités / chômeurs), les actifs dont les déplacements sont marqués par la navette domicile-travail, et les scolaires. Cependant, pour chacun de ces 3 profils, l'élément déterminant dans la pratique modale reste le type d'habitat, individuel ou collectif, qui influe directement sur la possibilité d'utiliser les transports communs.

Au final, la gestion du couple développement territorial / offre de mobilité est un des constituants majeurs pour accéder à l'efficacité urbaine et économique d'ordre métropolitaine à laquelle le Nord Franche-Comté aspire.

Dans un territoire dont la tendance naturelle est le recours à la voiture, le saut qualitatif en matière de nouvelles mobilités, qui s'impose aux acteurs de la planification, pour des raisons environnementales, mais aussi sociales et économiques, implique une véritable révolution culturelle. Dans la vallée de l'énergie et des mobilités du futur, la marge de progrès reste considérable même si l'on considère les récentes avancées.



## Part des ménages ne possédant pas de voiture en 2010 (% sur la zone d'emplois)



### Enjeux

- Défendre et innover en matière de droit à la mobilité
- Réduire la dépendance et la part modale de la voiture
- Structurer les réseaux de transports en commun au niveau du bassin nord franc-comtois

### 4.3.2/ L'aménagement numérique du territoire

Avec le développement d'internet et le besoin impérieux pour les acteurs institutionnels comme pour les habitants d'accéder aux télécommunications, au point d'être devenu un service de première nécessité tout comme l'eau ou l'électricité, l'aménagement numérique est devenu un enjeu de territoire fondamental.

Et ce d'autant plus qu'il entre en résonance avec d'autres problématiques comme la mobilité, l'impact environnemental, la santé ou l'accès aux services publics, par le biais des usages numériques.

#### *La couverture numérique ou la nécessité de dépasser l'ADSL*

En France, l'accès à l'internet fixe est assuré dans une écrasante proportion par l'ADSL. Cette situation résulte de la réutilisation au tournant des années 2000 de la boucle locale cuivre du réseau téléphonique, déployé 30 ans plus tôt, ce qui a permis un déploiement rapide avec un minimum d'investissement.

#### Tableau des taux de couverture haut débit selon la technologie

*dB : décibel. Unité théorique qui permet d'estimer l'affaiblissement des lignes en cuivre et le débit disponible pour l'utilisateur. Couverture WifiMax : estimation SMAU du nombre de foyers éligibles au WifiMax par rapport au nombre total de foyers.*

| Collectivité              | EPCI                                  | Nbre lignes téléphoniques | ADSL                     |                        |                       |                        |                       | WifiMax                 | ADSL + WifiMax                       | Satellite* |  |
|---------------------------|---------------------------------------|---------------------------|--------------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|-------------------------|--------------------------------------|------------|--|
|                           |                                       |                           | Nombre de lignes < 38 dB | Tx couverture à 6 Mbps | Nbre de ligne < 58 dB | Tx couverture à 2 Mbps | Nbre de ligne < 78 dB | Taux couverture à 512 K | Estimation Couverture WifiMax réelle |            | Estimation couverture finale ADSL 2 Mbps + WifiMax |
| <b>Nord Franche-Comté</b> |                                       | 135 148                   | 77552                    | <b>57,4%</b>           | 123 553               | <b>91,4%</b>           | 133 850               | <b>99,0%</b>            | 36%                                  | 97%        | 100%   |
| dont :                    | <b>Partie Doubs</b>                   | 64 154                    | 36342                    | <b>56,6%</b>           | 59 325                | <b>92,5%</b>           | 63 619                | <b>99,2%</b>            | 32%                                  | 97%        | Complément satellite *                             |
|                           | <i>Partie Doubs hors PMA</i>          | 11 837                    | 5 052                    | <b>42,7%</b>           | 8 801                 | <b>74,4%</b>           | 11 328                | <b>95,7%</b>            | 44%                                  | 92%        | Complément satellite                               |
|                           | <b>Pays d'Héricourt</b>               | 8 375                     | 4648                     | <b>55,5%</b>           | 6 635                 | <b>79,2%</b>           | 8 313                 | <b>99,3%</b>            | 67%                                  | 94%        | Complément satellite                               |
|                           | <b>Territoire de Belfort</b>          | 62 619                    | 36562                    | <b>58,4%</b>           | 57 593                | <b>92,0%</b>           | 61 918                | <b>98,9%</b>            | 36%                                  | 96%        | Complément satellite                               |
|                           | <i>Territoire de Belfort hors CAB</i> | 20 451                    | 11 943                   | <b>58,4%</b>           | 17 965                | <b>87,8%</b>           | 19 939                | <b>97,5%</b>            | 30%                                  | 96%        | Complément satellite                               |

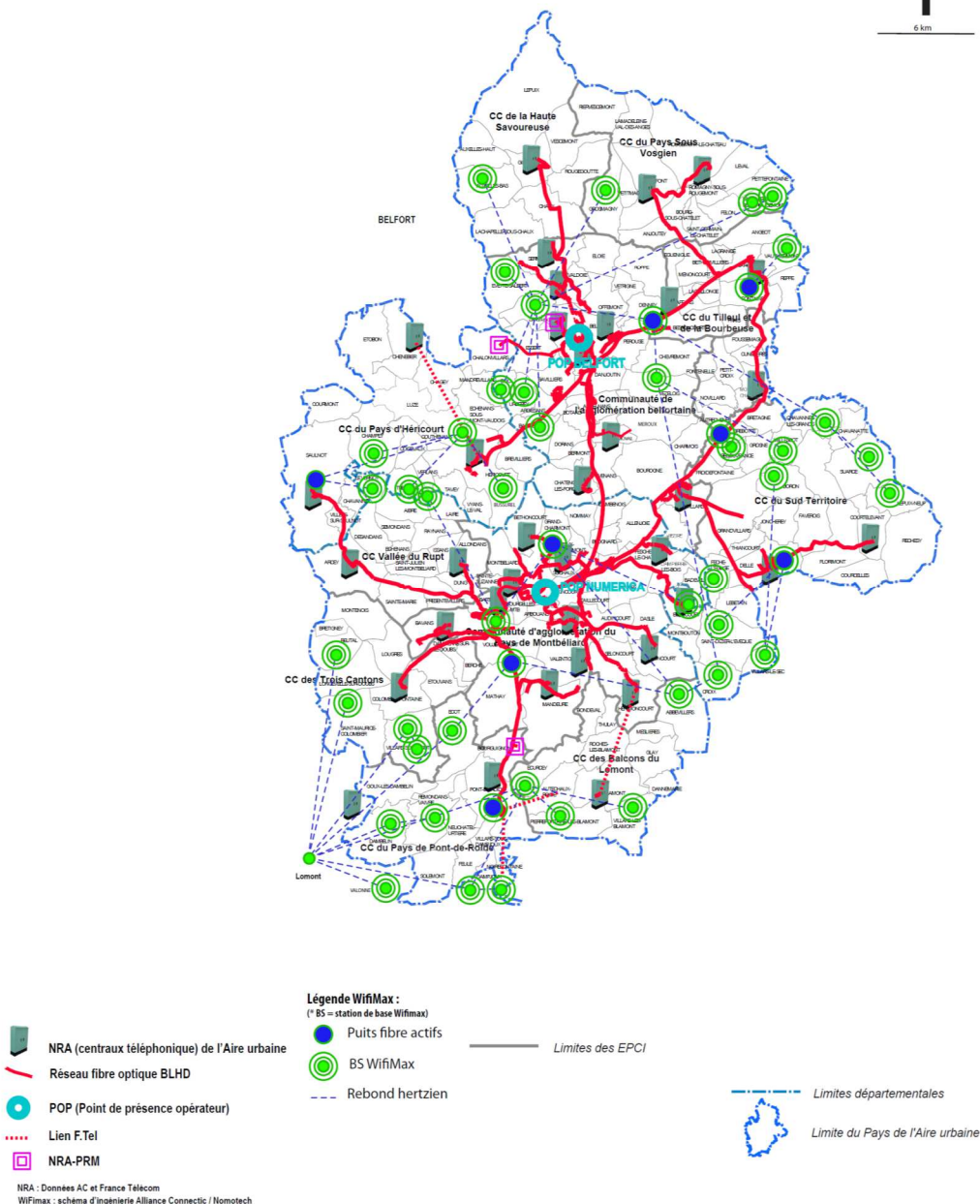
De fait, plus de 90 % de la population a pu bénéficier d'un débit raisonnable de 2 Mbps par ce biais et du dégroupage achevé avec la Boucle Locale Haut Débit (voir ci-après). Cependant, cette technologie affiche aujourd'hui des limites rédhibitoires, car l'infrastructure cuivre est en voie d'obsolescence, et elle ne permet pas de généraliser le très haut débit, même à proximité des centraux téléphoniques.

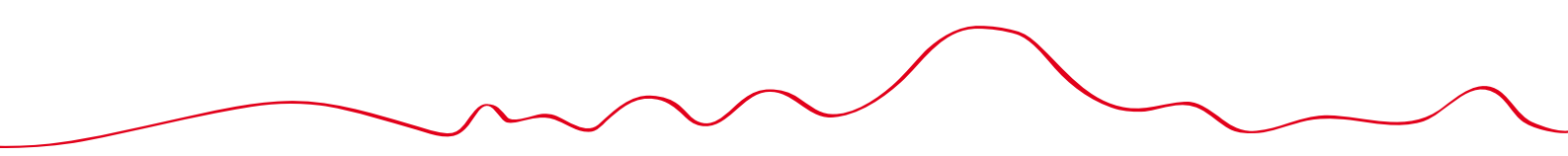
Il convient également de préciser que le câble est historiquement bien développé depuis les années 90 dans une dizaine de villes du Pays de Montbéliard et autour de

Belfort, et qu'une récente mise à niveau de ces dizaines de milliers de prises a permis à l'opérateur Numéricâble d'offrir tôt des services THD (100 mégabits par seconde). Par ailleurs, l'enjeu de la complétude de la couverture téléphonique mobile a convergé avec celui de l'accès à internet de par le développement des smartphones et autres clé 3G et 4G. Des zones mal couvertes subsistent dans le Nord Franche-Comté, notamment dans la Vallée du Rupt et à proximité de la frontière suisse.

Aujourd'hui, les contraintes technologiques doivent donc être dépassées, en premier lieu pour les zones blanches ADSL, puis pour le passage au très haut débit.

### La Boucle locale haut débit de l'Aire urbaine





La BLHD a été conçue au milieu des années 2000 pour répondre à la demande de l'époque, à savoir le Très Haut Débit pour les entreprises et institutionnels (administration, hôpitaux) et le haut débit pour les particuliers – demande négligée par les opérateurs privés. Une Délégation de Service Public (DSP) a été engagée en 2007 pour la création d'un ambitieux réseau syndical.

Les principaux objectifs consistaient à dégroupier tous les centraux téléphoniques qui ne l'étaient pas encore (19 sur les 32 / 36 de l'Aire urbaine), apporter un minimum de 2 mégabits par seconde (Mbps) à tous les foyers afin d'éliminer les zones blanches et raccorder les principales zones d'activités et sites publics en très haut débit par la fibre optique. Le but ultime étant de favoriser l'attractivité résidentielle et économique du territoire.

Au final, le réseau de la BLHD Aire urbaine c'est :

- Un réseau de 320 km de fibre optique ;
- 32 sur les 36 NRA que compte le NFC raccordés au réseau et dégroupés ;
- ~ 70 Zones d'Activités raccordées au réseau Fibre Optique (FO) ;
- Plus de 130 sites publics raccordés au réseau FO ;
- 2 POP (Point de présence opérateurs) ;
- 3, bientôt 5, Sous Répartiteurs (SR) dégroupés bénéficiant de la solution PRM ;
- 2 technologies palliatives, car présentant des limites techniques importantes : un réseau hertzien Wifimax de 52 antennes assurant un débit symétrique jusqu'à 6 Mbps ; des solutions satellitaires pour les foyers isolés assurant un débit descendant allant jusqu'à de 20 Mbps.

### *En attendant l'avènement du FTTh (fibre optique jusque chez l'habitant)*

La généralisation du « Triple Play » (Téléphonie + internet + télévision) et à moyen terme celle du très haut débit, sont les prochains objectifs à atteindre. Le contexte général y est favorable.

D'abord, l'opérateur Orange, dans un cadre national, s'est engagé à déployer le FTTh dans toutes les communes des 2 agglomérations, qui représentent les 2/3 des ménages. Ensuite, le cadre réglementaire et les outils financiers nationaux et régionaux ont été précisés pour le tiers restant. Seules demeurent donc des questions sur la répartition des tâches et des financements entre les collectivités locales compétentes dans le territoire interdépartemental qu'est le Nord Franche-Comté. En sachant que les Conseils généraux du Doubs et de la Haute-Saône ont mis en place de très ambitieux programmes de déploiement FTTh en zone rurale, en créant chacun un Syndicat mixte numérique.

C'est pourquoi le SMAU a lancé début 2015 une étude sur le très haut débit qui doit faire le point avec les parties prenantes – communautés de communes et conseils généraux – pour déterminer le meilleur schéma envisageable en matière de déploiement d'infrastructure Très Haut Débit.

## *Accompagner et favoriser le développement des usages*

Le numérique est désormais omniprésent dans les actes du quotidien et conditionne des évolutions sociétales fondamentales, au point de faire peser le risque d'une nouvelle fracture numérique, non plus par les infrastructures, mais par la maîtrise des outils. Cette dernière est en partie générationnelle, puisque le numérique a fait irruption en l'espace d'une ou 2 décennies, mais aussi sociale, avec une question d'accès à la formation et aux équipements informatiques.

L'exemple le plus frappant est celui des services publics, qui, dématérialisés, permettent une relation directe entre l'utilisateur et les collectivités, mais qui supposent un accès physique et un savoir-faire individuel.

En matière de mobilité et impact environnemental, le lien est également évident et double : le numérique permet d'abord d'économiser des déplacements (visioconférence, achats ou démarches en ligne), mais aussi de les organiser, si possible en limitant l'usage de la voiture (plateforme de covoiturage, gestion des flux par les acteurs du transport).

Autre domaine de prédilection des usages numériques, celui de la santé. Pour l'anecdote, le CHBM a été le premier client de la BLHD. Les professionnels dépendent aujourd'hui complètement des outils informatiques, depuis les services de pointe du CHBM jusqu'aux médecins de campagne, et le potentiel d'amélioration des soins et de relation avec le patient est encore très loin d'être épuisé (télémédecine, dossier médical personnel). La réponse à l'appel à projets Territoire de Soins Numérique ambitionnait justement d'explorer ces aspects (voir encadré page 78).

Pour accompagner les usages, le territoire met en œuvre des dispositifs comme les EPN et les Fab Lab et favorisent le développement d'applications, parfois par des start up locales (cf. Numérica). Ces efforts sont cependant encore insuffisants par rapport à l'ampleur des besoins et du potentiel pour l'entrée des habitants du Nord Franche-Comté dans la société numérique du futur.

### *Enjeux*

- Accélérer le déploiement du très haut débit
- Lutter contre toutes les formes de fractures numériques
- Développer les usages

## 4.4/ Des outils au service d'une utilisation rationnelle de l'espace et des ressources

Au sein d'un bassin de vie où la fragmentation institutionnelle est souvent un frein à la cohérence d'ensemble de l'action publique, la convergence et l'emboîtement ajusté des nombreux outils et documents prescripteurs appliqués aux différents domaines d'intervention des collectivités est en soi un objectif à poursuivre.

En effet, l'établissement de ces schémas, plans d'action et autre charte définit à court et moyen terme le rôle de chacun des acteurs, et dans un territoire dont les composantes sont étroitement interdépendantes comme le Nord Franche-Comté, il est important de ne pas couper les perspectives au niveau des stricts périmètres de compétences, notamment départementaux. En voici une liste non exhaustive :

| NOM   | PILOTE      | THEME                 | DESCRIPTION SOMMAIRE   |
|---|-------------|-----------------------|--|
| <i>Niveau régional</i>  |             |                       |  |
| <b>Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire Franche-Comté (SRADDT)</b> | CRFC        | Généraliste           | Document général adopté par le Conseil régional fin 2013 sur les grandes orientations d'aménagement du territoire, décliné ensuite par schémas thématiques   |
| <b>Schéma Régional Climat-Air-Energie (SRCAE) dont Schéma régional Eolien (SRE)</b>                   | Etat-CRFC   | Environnement         | Pendant régional des PC(A)ET locaux, approuvé en 2012, définissant les orientations et objectifs régionaux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de maîtrise de la demande énergétique, de développement des énergies renouvelables, de lutte contre la pollution atmosphérique et d'adaptation au changement climatique. |
| <b>Schéma Régional de Cohérence Ecologique et Trame verte et bleue (SRCE)</b>                         | Etat-CRFC   | Environnement         | Document non opposable en lien avec la politique régionale de la Trame verte et bleue, visant à préserver les continuités écologiques et la biodiversité   |
| <b>Schéma de Cohérence Régionale de l'Aménagement Numérique (SCORAN)</b>                              | Etat - CRFC | Aménagement numérique | Synthèse régionale des politiques d'aménagement numérique, co-établie par l'Etat et la Région, adoptée en 2012, puis révisée en 2014   |
| <b>Schéma Régional du Tourisme (SRT)</b>  | CRFC        | Tourisme              | Orientations pour la politique touristique. Valable pour la période 2011-2015  |
| <b>Schéma régional des véloroutes et voies vertes</b>   | CRFC        | Tourisme              | Document valable pour la période 2013-2015   |
| <b>Schéma Régional d'Organisation de Soins – Schéma régional de prévention...</b>                     | ARS         | Santé                 | L'ARS a redéployé les moyens sanitaires au niveau d'un territoire de santé unique franc-comtois, avec des déclinaisons au niveau d'espaces d'animation territoriale dont l'un sur le Nord Franche-Comté  |

| NOM   | PILOTE  | THEME                 | DESCRIPTION SOMMAIRE  |
|---|---|-----------------------|---|
| <i>Niveau Nord Franche-Comté / interdépartemental</i>                               |   |                       |   |
| <b>Charte de Pays de l'Aire urbaine</b>   | SMAU  | Généraliste           | Charte rédigée en 2003 suite à la création du Pays de l'Aire urbaine  |
| <b>Livre blanc de l'Aire urbaine</b>  | Etat  | Généraliste           | Synthèse des services de l'Etat sur le Nord Franche-Comté, actualisée en 2007   |
| <b>Schéma Directeur de l'Aménagement numérique Aire urbaine (SDAN)</b>              | SMAU  | Aménagement numérique | Schéma réalisé par le SMAU en 2009, révisé en 2011, et qui s'articule avec les 3 SDTAN départementaux. L'objectif de long terme est le déploiement généralisé du FTTh                         |
| <b>Plan Climat Air Energie Territorial Aire urbaine</b>                             | SMAU  | Environnement         | Ce document, dont l'établissement va s'étaler sur 2015-2016, a vocation à synthétiser les 2 PCET des agglomérations et à étendre un plan d'action à toutes les communautés de communes du NFC |
| <b>Plan d'Approvisionnement Territorial Bois énergie de l'Aire urbaine</b>          | SMAU  | Energie               | Document de diagnostic réalisé en 2013 qui ouvre sur des perspectives de meilleure exploitation de la ressource bois-énergie et de structuration /développement de la filière bois            |
| <b>Plan de Protection de l'Atmosphère Aire urbaine</b>                              | Etat  | Environnement         | Plan d'action pour améliorer la qualité de l'air dans l'Aire urbaine, approuvé en 2013  |
| <i>Niveau départemental</i>   |   |                       |   |
| <b>Schéma Directeur Territorial de l'Aménagement numérique (SDTAN) 25, 70 et 90</b> | Conseils généraux 70 et 25 et SMAU              | Aménagement numérique | Document de planification du déploiement du très haut débit à moyen terme, adopté par chaque conseil général, en cohérence avec le SDAN Aire urbaine  |
| <b>Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés</b>           | Conseils généraux 25, 70 et 90                  | Déchets               | Gestion des déchets ménagers  |
| <b>Plan départemental de Gestion des Déchets du BTP</b>                             | Conseils généraux 25, 70 et 90                  | Déchets               | Gestion des déchets du BTP  |
| <b>Schéma départemental des carrières</b>   | Conseils généraux 25, 70 et 90                  | Carrière              | Gestion des carrières   |
| <b>Schéma départemental de développement touristique</b>                            | Conseils généraux 25, 70 et 90                  | Tourisme              | Orientations départementales pour le tourisme   |
| <b>Plan Départemental de l'Habitat (PDH) du Doubs</b>                               | CG 25   | Habitat               | Orientations pour l'habitat 2014-2020. Uniquement pour le Doubs   |
| <b>Schémas divers sur la compétence sociale des Conseils généraux</b>               | Conseils généraux 25, 70 et 90                  | Social                | Chaque conseil général établit plusieurs schémas, selon une terminologie propre, sur les grands axes de sa compétence sociale : handicap / autonomie, famille et enfance, personnes âgées     |
| <i>Niveau infra-Nord Franche-Comté</i>  |   |                       |   |
| <b>SCoT du Territoire de Belfort</b>  | Syndicat mixte du SCoT du Territoire de Belfort | Urbanisme             | SCoT validé en 2014 qui concerne l'ensemble du département du Territoire de Belfort   |
| <b>SCoT du Nord Doubs</b>   | Syndicat mixte du SCoT Nord Doubs               | Urbanisme             | SCoT en cours d'élaboration qui concerne PMA et les 4 communautés de communes limitrophes du Doubs  |



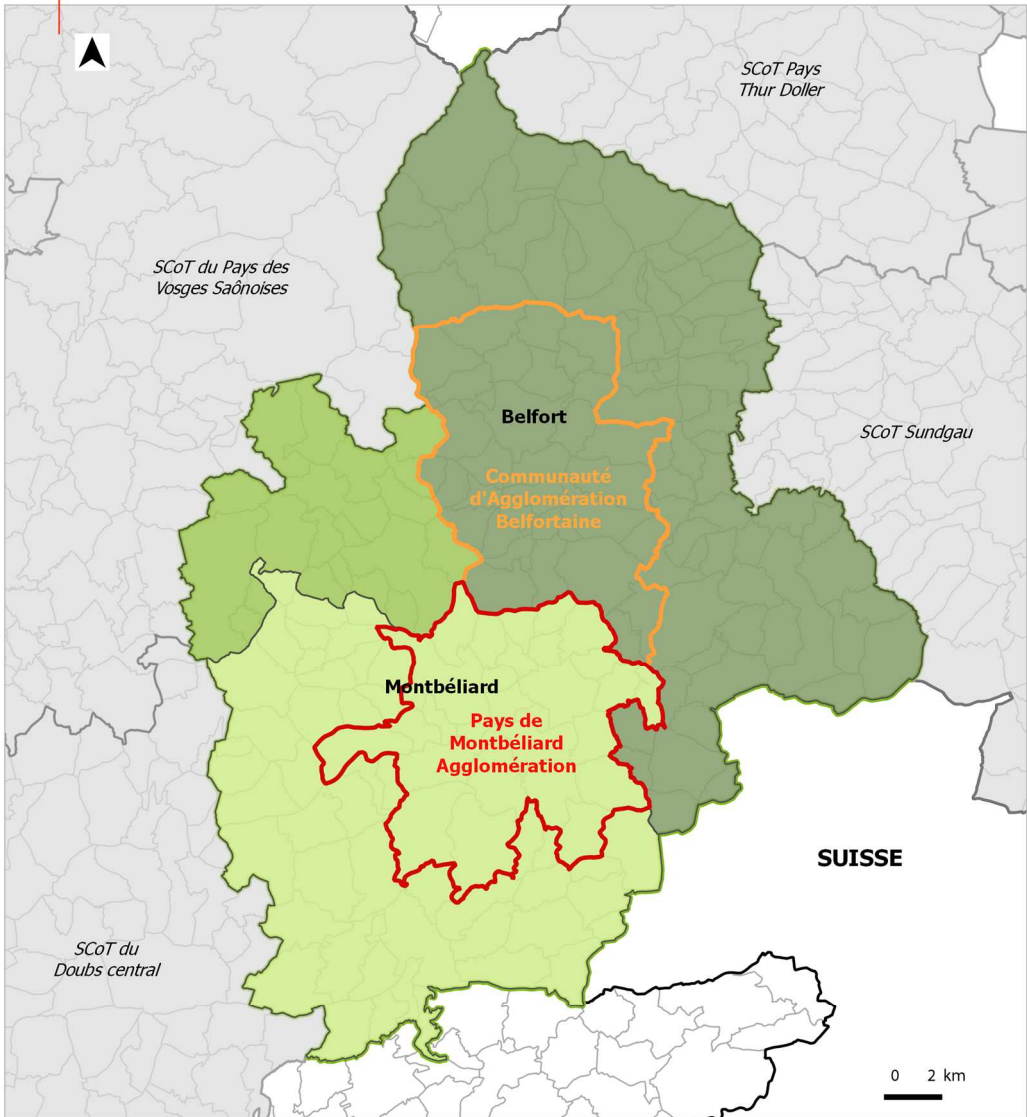
| NOM   | PILOTE  | THEME         | DESCRIPTION SOMMAIRE   |
|---|---|---------------|--|
| <b>Charte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges</b>   | Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV)            | Généraliste   | Le PNRBV concerne 16 communes du Nord de l'Aire urbaine et plus de 15 000 habitants. La Charte du Parc a été actualisée pour 2012-2024   |
| <b>Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Allan-Allaine (déclinaison du SDAGE Bassin Rhône Méditerranée)</b>                    | Etablissement public territorial du bassin (EPTB) Saône & Doubs | Environnement | Outil en cours d'établissement qui englobe de façon transversale toutes les problématiques de l'eau à l'échelle du bassin versant, c'est-à-dire l'essentiel du Nord Franche-Comté  |
| <b>Contrat de Mobilité et OPTYMO dans le Territoire de Belfort – Transport à haut niveau de service et CTPM dans le Pays de Montbéliard</b> | Autorités Organisatrices de Transport (AOT)                     | Transports    | AOT unique pour le Territoire de Belfort (SMTC), PMA pour le Pays de Montbéliard : organisation des transports urbains   |
| <i>Niveau intercommunal et communal</i>   |   |               |  |
| <b>SCoT du Pays de Montbéliard</b>  | PMA   | Urbanisme     | SCoT actuellement opposable dans le Pays de Montbéliard en attendant le SCoT Nord Doubs  |
| <b>SCoT du Pays d'Héricourt</b>   | CCPH  | Urbanisme     | La phase d'élaboration est lancée à l'échelle du Pays d'Héricourt  |
| <b>Plans Locaux de l'Habitat de Pays de Montbéliard Agglomération et de la Communauté de l'agglomération Belfortaine</b>                    | PMA - CAB   | Habitat       | Orientations fines pour la gestion de l'offre immobilière au niveau de l'agglomération   |
| <b>PCET de PMA et de la CAB</b>   | PMA - CAB   | Environnement | Plan d'action des agglomérations sur les questions Climat Energie  |
| <b>Plan de Déplacement Urbain (PDU) du Pays de Montbéliard</b>  | PMA   | Transport     | Obligatoire pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants, le plan d'actions cible toutes les problématiques de mobilité (y compris voies cyclables, accès PMR, ...)        |
| <b>Plans de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)</b>  | Etat  | Environnement | Plusieurs plans de prévention concernent les principaux cours d'eau faisant peser un risque en cas de crue (Doubs, Allan-Allaine, Rupt, Savoureuse, Rosemontoise, Feschotte, etc.) |
| <b>Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), Plans d'occupation des sols (POS), cartes communales</b>   | Communes  | Urbanisme     | Documents d'urbanisme établis jusqu'à présent au niveau communal et définissant les règles d'urbanisme à la parcelle   |

## *Enjeux*

- Articuler et améliorer la cohérence des documents à l'échelle interdépartementale



Démarches de SCoT dans le Nord Franche-Comté



Périmètre de SCoT

- SCoT Nord Doubs
- SCoT du Pays d'Héricourt
- SCoT du Territoire de Belfort
- SCoT limitrophes

Périmètre d'agglomérations

- Communauté d'Agglomération Belfortaine (CAB)
- Pays de Montbéliard Agglomération (PMA)

Source: ADU, 2014  
 Fond cartographique:  
 IGN, BD Topo®, 2013  
 Traitement: SIG ADU  
 Réalisation: ADUPM, 2015



---

# ANALYSE AFOM

| Thème   | Sous-thème  | Constat   | Faiblesse / Menace   | Atout / opportunité   |
|---|---|---|--|---|
| <b>I. Un ancrage transnational et transrégional au cœur de l'Europe</b> | Un territoire métropolitain au cœur de l'Europe et de l'espace Rhin-Rhône | Géographiquement et historiquement : un couloir naturel entre Vosges et Jura, entre espace rhénan et rhodanien, entre monde germanique et monde roman   | Risque : le NFC se doit de fixer ces flux pour ne pas subir une situation de simple corridor Nord / Sud  | Atout : le seuil d'Alsace est un point de passage obligé pour les infrastructures et les flux   |
|   |   | Des infrastructures renouvelées sur les 2 axes principaux du territoire : Belfort <-> Montbéliard / Héricourt <-> Delle (échelle locale) ou Rhin <-> Rhône / Bassin parisien + sillon lorrain <-> Suisse (échelle européenne)             | Faiblesse : un nœud à restructurer à l'échangeur de Sévenans   | Opportunité : le NFC bénéficie d'une accessibilité digne d'un carrefour européen avec des flux à transformer en termes d'activité locale  |
|   |   | Une position décentrée par rapport à sa Région d'appartenance, qui va s'accroître avec la fusion de la Bourgogne et de la Franche-Comté   | Faiblesse : plus encore que par le passé, le NFC ne pourra pas compter sur le renforcement des administrations de niveau supérieur pour accompagner son développement                                      | Opportunité : le NFC doit tirer parti de sa position périphérique en tant que "tête de pont" entre la Région BFC et l'Alsace  |
|   |   | Un territoire à la charnière de 3 métropoles européennes : Lyon, Strasbourg et Bâle   | Faiblesse : le NFC ne bénéficie que marginalement de la dynamique métropolitaine de ces 3 villes internationales et ne peut compter que sur ses forces internes  | Opportunité : le NFC bénéficie d'une relative autonomie fonctionnelle, à consolider dans une logique métropolitaine   |
|   | Une position transfrontalière   | Une association dissemblable entre le NFC fortement peuplé et industrialisé, mais fragile socioéconomiquement et le Canton du Jura, peu dense et peu peuplé, mais disposant d'un tissu économique dynamique (horlogerie, microtechniques) | Faiblesse : les 2 partenaires ont des relations historiquement encore très jeunes et assez modestes, compliquées par la non-appartenance de la Suisse à l'UE.  | Opportunité : le Canton du Jura fait partie de l'aire d'influence du NFC, légitimant des coopérations renforcées dans des domaines comme la santé, les transports, la culture, etc. |
|   |   | Le dynamisme des industries suisses et des implantations majeures d'entreprises à proximité de la frontière   | Risque : une gestion fine des métiers en tension (ouvriers spécialisés, santé) est nécessaire pour ne pas "siphonner" le réservoir de main-d'œuvre qualifiée du NFC attirée par des postes plus attractifs | Atout : le nombre de transfrontaliers ne cesse de croître compensant partiellement l'atonie du marché de l'emploi dans le NFC   |
|   |   | De nouvelles infrastructures de transports dans l'axe Belfort - Delle - Bienne qui ouvrent directement sur le cœur de la Suisse   |  | Opportunité : une volonté politique forte se dégage en faveur de l'émergence de la 3 <sup>ème</sup> porte franco-suisse alors que celles de Genève et de Bâle sont saturées         |
|   |   | Des relations avec Bâle peu développées malgré la relative proximité  | Faiblesse : Bâle n'identifie par le NFC comme un partenaire crédible, de par sa taille et d'autres barrières (ex : langue...)  | Atout : l'Euroairport permet au NFC d'accéder aisément aux transports aériens   |
|   | Un système multipolaire ouvert  | Un système urbain exceptionnellement multipolaire qui intrique un réseau de villes moyennes dans un ensemble de plus de 300 000 habitants   | Faiblesse : l'éclatement institutionnel résultant de la multipolarité a historiquement complexifié la gouvernance du système et la reconnaissance de ce territoire   | Atout : le NFC bénéficie d'une offre territoriale diversifiée par rapport à sa population dans un espace souple de coopération dynamique  |
|   | Les axes de coopération (hors Suisse)                                     | La recomposition des réseaux de villes au niveau du Grand Est via les pôles métropolitains  | Risque : il est nécessaire que le NFC renforce son armature institutionnelle interne pour se présenter en tant qu'interlocuteur unique   | Opportunité : le pôle métropolitain NFC sera en position de dialoguer d'égal à égal avec les agglomérations proches et de taille relativement comparable                            |

| Thème  | Sous-thème   | Constat  | Faiblesse / Menace  | Atout / opportunité  |
|--|--|--|---|--|
| <b>I. Un ancrage transnational et transrégional au cœur de l'Europe (suite)</b>      | Les axes de coopération (hors Suisse) (suite)                                    | Centre Franche-Comté / Dijon                     | Risque : les préoccupations de Besançon et Dijon sont actuellement tournées vers la recomposition régionale en cours qui les concernent en tant que capitales potentielles de l'ensemble                  | Opportunité : pour la cohérence et l'équilibre de la future grande région, il sera nécessaire de s'appuyer sur le NFC qui en restera le champion industriel  |
|  |  | Mulhouse - Sud Alsace                            | Risque : Mulhouse est déjà engagée dans un projet métropolitain avec Strasbourg et l'Alsace possède une dynamique identitaire très forte  | Opportunité : les 2 agglomérations, souvent confondues dans un même grand bassin industriel, présentent d'évidentes similarités socioéconomiques pouvant déboucher sur un modèle exemplaire de coopération                           |
|  |  | Sillon lorrain                                   | Faiblesse : l'obstacle des Vosges est un frein au développement des relations avec la Lorraine  | Opportunité : dans une logique "Grand Est", l'axe Belfort - Epinal - Nancy est potentiellement très structurant  |
|  |  | Aire d'influence du NFC                          | Menace : la diversité des acteurs et la redondance des fonctions exercées par les collectivités peuvent constituer un frein à la mise en place de politiques territoriales à l'échelle la plus pertinente | Opportunité : la dynamique métropolitaine doit permettre d'entraîner des franges interdépendantes avec le cœur urbain  |
|  | L'espace médian : le 3 <sup>ème</sup> espace stratégique de développement du NFC | Un pôle de développement économique majeur       | Risque : cet espace doit être utilisé pour y implanter de nouvelles fonctions métropolitaines et non pour délocaliser les équipements et services actuellement dans les centres-villes                    | Opportunité : l'espace médian est une porte d'entrée naturelle autant qu'un carrefour au cœur du NFC avec des possibilités foncières pour développer des équipements structurants  |
|  |  | Une accessibilité paradoxalement à renforcer     | Faiblesse : l'accessibilité de cet espace est handicapée par les reports successifs des travaux sur l'échangeur de Sévenans et de la réouverture de la ligne Belfort-Delle                                | Opportunité : la multimodalité dont bénéficiera à terme l'espace central pourrait en faire le pôle d'échange naturel du NFC  |
| <b>II. Le Nord Franche-Comté au cœur du 3<sup>ème</sup> pôle industriel français</b> | Un territoire productif  | Une identité industrielle affirmée               | Risque : cette identité ne pourra être positivée qu'à condition de dépasser au niveau social les soubresauts conjoncturels dont l'industrie locale souffre cycliquement                                   | Atout : le NFC est un des rares bassins industriels historiques à avoir su préserver sa vocation industrielle et se présente donc en tête dans la dynamique de reconquête industrielle encouragée au niveau national                 |
|  |  | Un tissu industriel dynamique et diversifié      | Faiblesse : certains secteurs traditionnels peinent à stabiliser leurs activités et leurs emplois   | Atout : les industries locales ont su diversifier leur offre sur la base de leurs compétences traditionnelles, en investissant des thématiques porteuses (économie d'énergie, santé, luxe...)  |
|  | Le secteur automobile  | PSA  | Faiblesse : la tendance à la baisse des effectifs de l'usine PSA Sochaux depuis 1970 se poursuit  | Atout : bassin historique de PSA, et disposant d'un centre de développement, la 3 <sup>ème</sup> usine française continue à bénéficier d'importants investissements sur les chaînes de production                                    |
|  |  | Cluster automobile                               | Faiblesse : la filière souffre de problèmes structurels majeurs au niveau européen liés à des surcapacités productives et à la baisse tendancielle des ventes de voitures en Europe                       | Atout : l'ensemble des acteurs, PSA en tête, ont entrepris de renforcer les liens et mutualiser des fonctions dans un cluster, qui complète le Pôle Véhicule du futur  |
|  | Vallée de l'énergie  | Une activité liée à Alstom et GE                 | Risque : GE devient le seul donneur d'ordre d'envergure internationale après l'incorporation d'Alstom Power   | Opportunité : GE envisage d'installer à Belfort son centre de décision européen sur l'activité thermique   |
|  |  | Une filière en cours de structuration            | Risque : l'énergie présente une activité fortement cyclique avec des perspectives cependant plutôt favorables   | Opportunité : la coopération au sein de la Vallée de l'énergie va produire ses premiers fruits avec le projet DYNAMENE ou les turbines Flex Efficiency et doit être poursuivie   |
|  | Un territoire équipé pour l'entreprise   | 215 parcs d'activités répartis sur le territoire | Risque : l'offre doit être mieux lisible et prévenir toute forme de concurrence stérile entre collectivités   | Opportunité : une offre déjà diversifiée et complétée par nouvelles zones d'activités en projet ou en voie de commercialisation (JonXion, Technoland II, site PSA, Guinnottes, etc.) permettront de répondre à de nouvelles attentes |

| Thème  | Sous-thème  | Constat   | Faiblesse / Menace   | Atout / opportunité   |
|--|---|---|--|---|
| II. Le Nord Franche-Comté au cœur du 3ème pôle industriel français (suite) | Un territoire équipé pour l'entreprise (suite)  | Des emplois métropolitains en forte proportion  | Faiblesse : étudiée par sous-ensembles, la présence massive d'ingénieurs masque des lacunes dans d'autres secteurs stratégiques en termes de métropolisation | Atout : ces emplois métropolitains ont un rôle moteur pour le tissu économique  |
|  |   | Une offre universitaire adaptée au contexte local   | Risque : la recomposition universitaire au niveau régional ne doit pas affaiblir les institutions universitaires locales                                     | Atout : le NFC bénéficie d'instituts et de laboratoires très orientés vers les filières locales   |
|  | La diversification, un chantier à poursuivre  | Développement des fonctions tertiaires  | Faiblesse : les fonctions tertiaires supérieures restent sous-représentées sur le territoire   | Opportunité : la structuration des clusters automobile et énergie doit permettre d'encourager le développement du tertiaire comme support de l'industrie qui influe ensuite positivement sur l'ensemble du tissu économique local |
|  |   | Economie résidentielle, un réservoir d'emplois encore sous-exploité                                   | Faiblesse : l'économie résidentielle est sous-développée en comparaison aux moyennes nationales  | Opportunité : le potentiel de création d'emploi semble très important et nécessaire en termes de services   |
|  |   | Filière cuir : des implantations programmées  | Risque : les efforts déployés pour attirer les nouvelles implantations ne doivent pas conduire à une rivalité entre collectivités                            | Opportunité : les perspectives sont très optimistes avec Hermès et Création Perrin, en lien avec l'Ecole Boudard  |
|  |   | Filière Horlogerie : un développement lié à la proximité de la Suisse avec de nouvelles implantations | Risque : le travail frontalier ne doit pas conduire à dévitaliser les PME/PMI côté français par transfert de la main d'œuvre                                 | Opportunité : le développement de l'horlogerie côté Suisse laisse présager des débouchés pour les frontaliers, notamment les jeunes actifs  |
|  |   | Filière numérique   | Faiblesse : la densité d'acteurs numériques reste faible malgré l'existence de Numérica, pôle numérique régional, et des excellentes formations locales      | Opportunité : le secteur est incontournable en support des autres entreprises et produit quelques-unes des start up les plus prometteuses   |
|  |   | Filière bois  | Faiblesse : l'exploitation de la ressource locale est peu développée en comparaison de territoires voisins   | Opportunité : plusieurs initiatives locales et projets tendent à investir ce nouvel "écosystème" logiquement lié à la couverture forestière du territoire   |
|  | Espaces dégradés, héritage d'un passé industriel                                      | De nombreux bâtiments à l'abandon, friches industrielles, dents creuses,...                           | Faiblesse : des investissements importants sont nécessaires pour reconquérir ces espaces qui défigurent le tissu urbain                                      | Opportunité : malgré les contraintes de viabilisation, ce patrimoine foncier présente de nombreux atouts pour être le support de la ville de demain   |
|  | III. L'Aire urbaine, un bassin de vie desservi par un bouquet de services à renforcer | Une démographie contrastée  | Un poids démographique important avec une forte densité  | Faiblesse : en termes de centralité, le NFC a un rayonnement régional qui n'est pas en rapport avec son poids démographique   |
| Une croissance démographique orientée à la hausse                          |   |   | Risque : la croissance inégalement répartie renforce les déséquilibres entre grands secteurs   | Atout : malgré les difficultés économiques, la démographie reste dynamique et dépasse les prévisions  |
| Un phénomène continu de périurbanisation sur la longue période             |   |   | Risque : la périurbanisation accentue les problématiques liées à l'étalement urbain et à la dévitalisation des cœurs d'agglomération                         | Opportunité : les interdépendances créées par ces échanges agglomération - périphérie amènent à revoir les modes d'action des politiques territoriales à l'échelle métropolitaine   |
| Une inversion favorable des tendances dans les cœurs agglomérations        |   |   | Faiblesse : certains quartiers ne bénéficient de cette tendance qu'à la condition de programmes de réhabilitation massifs                                    | Opportunité : des politiques de renouvellement urbain volontaires trouvent un écho favorable auprès des ménages qui infléchissent leur parcours résidentiel   |
| Un vieillissement mesuré de la population                                  |   |   | Risque : l'organisation territoriale, notamment en termes de santé et de services, doit évoluer en conséquence   | Opportunité : tout un pan de l'économie résidentielle peut accompagner cette évolution  |
| Une augmentation continue du nombre de ménages                             |   |   | Faiblesse : la précarité augmente avec l'apparition de ménages monoparentaux et de retraités pauvres   | Opportunité : le secteur du logement peut accompagner cette évolution avec le renforcement de l'offre sur certains segments de marché   |
| Une situation de l'emploi difficile  |   | Une main-d'œuvre industrielle reconnue  | Risque : le maintien de cette main d'œuvre dépend d'efforts continus sur la formation, l'emploi et l'attractivité du territoire                              | Atout : les entreprises disposent pour leur développement des compétences en lien avec leurs activités  |
|  |   | Le développement des emplois précaires  | Risque : les salariés sont soumis à une fragilisation durable de leur situation qui n'est pas sans conséquence sur le plan social                            | Opportunité : des expériences en matière de sécurisation globale des parcours peuvent déboucher sur un nouveau modèle de l'emploi industriel  |

| Thème  | Sous-thème                          | Constat   | Faiblesse / Menace  | Atout / opportunité  |
|--|-------------------------------------|---|---|--|
| <b>III. L'Aire urbaine, un bassin de vie desservi par un bouquet de services à renforcer (suite)</b> | Social                              | Une fragilisation des ménages principalement en zone urbaine                                  | Risque : la paupérisation de la population, et leur concentration spatiale aboutissent à des problèmes sociétaux de grande ampleur                                |  |
|  | Logement                            | Des politiques du logement encore trop peu coordonnées  | Faiblesse : chaque territoire, voire chaque commune en dehors des agglomérations, lance ses propres projets, au dépend d'une planification globale                | Opportunité : l'émergence des nouveaux documents de planification (PLUI et SCOT) et le travail sur les interSCoT peuvent permettre d'aborder la question à un niveau métropolitain |
|  |                                     | Les lotissements pavillonnaires comme mode d'urbanisation hors des cœurs de villes            | Risque : ce mode d'urbanisation trouve ses limites en termes d'étalement urbain et de problématiques associées (transport, clivage centre-ville/périurbain, etc.) | Atout : l'Aire urbaine répond largement à une demande d'habitat familial "au vert"   |
|  |                                     | Des logements anciens, souvent privés, à rénover  | Faiblesse : il est difficile d'impulser une politique publique sur l'ancien privé   | Opportunité : des dispositifs nouveaux, moins gourmands en argent public, peuvent être mis en place dans le privé  |
|  |                                     | La faible attractivité de certains segments de marché, notamment dans le Pays de Montbéliard  | Faiblesse : par manque d'offre, les ménages vont habiter en dehors de l'agglomération   | Opportunité : les efforts publics peuvent être ciblés sur les segments incriminés  |
|  |                                     | La dégradation des grands ensembles des années 60-75  | Faiblesse : ces quartiers ont tendance à concentrer les difficultés urbaines et sociales dans une spirale négative  | Opportunité : ces quartiers sont ciblés dans le cadre de la politique de la ville  |
|  |                                     | Les quartiers prioritaires  | 13 quartiers prioritaires de la Ville pour 2014 - 2020  | Faiblesse : le territoire assume l'existence de nombreux quartiers en difficulté répartis dans les 3 noyaux urbains principaux du NFC  |
|  | Enseignement supérieur et formation | L'UTBM, produit d'une ambition territoriale forte   | Risque : l'intégration de l'UTBM dans la Comue interrégionale risque de diluer le lien territorial  | Atout : l'UTBM propose des filières de formation adaptées aux besoins locaux   |
|  |                                     | Une proportion inquiétante des actifs du Nord Franche-Comté est pas ou faiblement qualifiée   | Risque : la gestion de ce volant de travailleurs pose de multiples problèmes sociaux au-delà de l'insertion sur le marché du travail                              | Opportunité : la mise en place de processus et de qualifications tout au long de la vie est une perspective défendue par les élus  |
|  | Offre de services                   | Des services nombreux, mais calibrés pour des villes moyennes                                 | Risque : le NFC risque un déclassement général avec la fragilisation des pôles intermédiaires et la fuite des services supérieurs vers les capitales régionales   | Opportunité : le Pôle métropolitain pourra focaliser les efforts sur le développement des services supérieurs  |
|  | Santé                               | Un réseau sanitaire bien structuré par le CHBM  | Risque : le CHBM, en difficulté financière, ne peut assumer certaines fonctions sanitaires, dévolues en principe à la médecine de ville                           | Atout : l'existence du CHBM comme chef de file permet de mener des politiques sanitaires structurantes à l'échelle du bassin de vie  |
|  |                                     | Une très faible densité de professionnels de santé  | Risque : le territoire est particulièrement menacé par un phénomène de désertification médicale   | Opportunité : pour s'adapter, les collectivités accompagnent la réorganisation des lieux de santé (ex : maison de santé)   |
|  |                                     | Des problématiques sanitaires spécifiques   | Faiblesse : l'industrie génère directement et indirectement des pathologies à traiter en conséquence  | Opportunité : l'identification précise des problèmes peut justifier l'obtention de moyens spécifiques auprès des autorités sanitaires  |
|  | Commerce                            | Le commerce de centre-ville affecté par le développement des zones commerciales périphériques | Faiblesse : le développement peu coordonné des grandes zones commerciales impacte l'attractivité générale des centres-villes                                      | Opportunité : l'offre commerciale peut être abordée dans une perspective d'urbanité et de revitalisation des centres-villes  |
|  |                                     | Une offre commerciale abondante, mais peu différenciée et discriminante au niveau régional    | faiblesse : l'évasion commerciale menace la prospérité du secteur commercial  | Opportunité : de la valeur ajoutée sur certains segments ou par de l'évènementiel servirait l'attractivité globale du Nord Franche-Comté   |
|  | Culture                             | Un réseau de structures culturelles exceptionnellement dense                                  | Risque : la réduction des politiques publiques peut mettre en danger certaines structures fragiles  | Atout : la culture est un facteur d'attractivité de premier ordre  |
|  |                                     | Des événements d'ampleur interrégionale   |   | Atout : les principaux festivals bénéficient d'une audience et d'une image très positive pour le territoire  |
|  |                                     | Un apport à considérer dans le cadre général de l'économie créative                           | Faiblesse : la faible lisibilité des liens entre culture, création et innovation amène à sous-estimer l'apport territorial de cet agrégat                         | Atout : plusieurs milliers d'emplois et des centaines d'entreprises gravitent dans un secteur tourné vers l'avenir et fortement porteur d'image                                    |

| Thème   | Sous-thème                       | Constat  | Faiblesse / Menace   | Atout / opportunité   |
|---|----------------------------------|--|--|---|
| IV. le Nord Franche-Comté, un espace naturel majeur tourné vers un avenir durable | Infrastructures vertes et bleues | Un cadre de vie attractif  | Risque : l'urbanisation inconsidérée défigure les paysages   | Atout : l'omniprésence verte et bleue malgré la densité du bassin de vie est un atout majeur de la qualité de vie locale                                      |
|   |                                  | Des espaces naturels sensibles à protéger et à valoriser   | Risque : un équilibre doit être trouvé entre protection et accès raisonné de la population dans les zones sensibles  | Atout : les principaux secteurs d'intérêt sont désormais pris en compte dans tous les documents de planification et opérations d'aménagement                  |
|   |                                  | Des sites naturels encore à développer dans une optique touristique  | Risque : la préservation des espaces naturels doit rester prioritaire  | Atout : le Ballon d'Alsace, classé grand site de France, est un projet exemplaire en la matière   |
|   |                                  | Des ressources forestières abondantes  | Faiblesse : la ressource est sous-exploitée, en raison notamment des problèmes de fragmentation de la forêt privée   | Opportunité : une filière bois émerge, encouragée par les collectivités   |
|   |                                  | Des surfaces agricoles modestes rognées par l'urbanisation   | Risque : il est de plus en plus difficile de justifier la consommation de foncier agricole dans un bassin de vie parsemé de friches                          | Opportunité : les exploitations locales se tournent vers les filières courtes   |
|   |                                  | Une gestion des risques naturels et technologiques entrée dans la culture locale   | Risque : les efforts des différents acteurs (collectivités, industries) doivent poursuivis et subir l'épreuve du temps                                       | Opportunité : le territoire dispose désormais d'un vrai savoir-faire à valoriser  |
|   |                                  | Une empreinte environnementale à la fois élevée en volume et efficace rapportée à l'habitant   | Faiblesse : les acteurs ont encore de gros efforts d'adaptation à réaliser   | Opportunité : le territoire dispose de savoir-faire spécifique pour accompagner la transition énergétique   |
|   |                                  | Une indispensable gestion de la ressource en eau   | Risque : situé en tête de réseau, marqué par l'omniprésence aquatique, le Nord Franche-Comté a une responsabilité importante sur la qualité de la ressource  | Opportunité : les réseaux d'approvisionnement en eau des 2 agglomérations sont déjà interconnectés  |
|   | Mobilité                         | Des flux de déplacements éclatés du fait de la multipolarité, phénomène renforcé par la périurbanisation et les politiques d'aménagement | Faiblesse : il est difficile dans ces conditions de concentrer les flux sur un petit nombre d'axes, notamment en matière de TC                               | Opportunité : de nouvelles solutions de mobilité sont à inventer pour y répondre et le territoire dispose des compétences pour ce faire                       |
|   |                                  | La voiture, historiquement et "culturellement", prédominante   | Faiblesse : ce mode de transport montre largement ses limites dans une optique de développement durable  |   |
|   |                                  | Des infrastructures routières, ferroviaires et cyclables largement renouvelées   | Risque : la qualité des infrastructures routières ne dissuade pas le recours à la voiture  | Atout : les déplacements sont très fluides pour un bassin de vie de 300 000 habitants   |
|   |                                  | Une gestion très fragmentée des transports publics   | Faiblesse : alors que les déplacements ne tiennent aucun compte des limites administratives, la lisibilité de l'offre de TC au niveau du NFC est très faible | Opportunité : l'idée d'une AOT unique, au moins pour les transports urbains, permettrait une coordination globale   |
|   | Aménagement numérique            | La BLHD à prolonger pour le passage au THD   | Risque : l'ADSL et les autres technologies classiques (WifiMax, satellite), deviennent rapidement obsolètes  | Atout : l'offre haut et très haut débit est de qualité pour les acteurs institutionnels   |
|   |                                  | Des usages et des besoins en croissance exponentielle  | Risque : des fractures numériques pour les infrastructures et les usages peuvent se creuser  | Opportunité : le déploiement du THD chez les particuliers au niveau Nord Franche-Comté est synonyme de développement économique et de solidarité territoriale |







---

## **PARTIE 2- STRATEGIE**

### **INTEGREE**

*Entre affirmation transrégionale  
et équilibres internes*

## Les ambitions de la stratégie

La force du Nord Franche-Comté réside dans sa vitalité économique et industrielle, en particulier dans le cadre des filières automobile et de l'énergie qui le positionnent, avec le Sud Alsace, comme troisième métropole industrielle française. Cet atout majeur, reposant sur des savoir-faire incontestables et reconnus, lui permet d'avoir un rayonnement européen et mondial et d'être un territoire productif original et innovant.

### *Ambition n°1 : conserver son rôle de territoire productif de dimension nationale au positionnement mondial*

La première ambition du Nord Franche-Comté est de protéger cet atout économique essentiel et de construire, en lien étroit avec le Sud Alsace, une stratégie économique lui permettant de conserver ce rôle majeur de territoire productif de dimension nationale au positionnement mondial.

Il a su dans un passé récent trouver les ressorts pour s'adapter aux effets négatifs de la mondialisation, soutenir la restructuration de ses leaders économiques et faciliter la création d'entreprises et l'accompagnement indispensable du tissu existant en matière de formation professionnelle, de politique foncière économique et de consolidation en période de profondes mutations. Il veut poursuivre et adapter son action pour conserver sa compétitivité économique.

Les premiers retours positifs des initiatives lancées au cours des dernières années pour encourager la diversification des PMI, que ce soit par l'innovation ou par la prospection de nouveaux secteurs industriels (industries de l'environnement, luxe, biomédical...), permettront de consolider progressivement la structure économique locale.

### *Ambition n°2 : s'adapter à la compétition territoriale dans un contexte de mondialisation*

La seconde ambition du Nord Franche-Comté est de s'adapter à la compétition à laquelle sont soumis les territoires exposés à la mondialisation. Pour continuer à jouer son rôle, de nombreuses infrastructures ont été réalisées, au premier rang desquelles les lignes et la gare TGV permettant l'ouverture à la grande vitesse européenne, afin de développer son accessibilité et, ce qui lui permet de tenir son rang en matière d'économie de la connaissance, une des rares universités françaises à dominante technologique.

Il convient désormais d'être vigilant quant aux menaces qui pèsent sur son attractivité. Il est indispensable de continuer à attirer ceux qui lui permettent de disposer d'un niveau très élevé de cadres métropolitains et de recherche-développement. Les atouts sont nombreux, parmi lesquels son dispositif universitaire singulier, un statut de « métropole-nature » et une politique culturelle publique reconnue.

Il convient en particulier de rester dans la compétition territoriale en matière d'économie de la connaissance en renforçant ses dispositifs de recherche-développement publics et privés et de construire une plus forte attractivité de l'urbain et de l'habitat, points faibles du Nord Franche-Comté.

La valorisation des centres-villes, le renouvellement urbain, la constitution d'une offre de qualité en matière d'habitat et de déplacements et la valorisation des friches industrielles sont devenus des priorités d'un projet métropolitain associant compétitivité économique et attractivité urbaine. Cette conjugaison des politiques économiques et urbaines, associée à un travail à mener sur l'image de marque de ce territoire, constitue le socle indispensable pour créer les conditions de développement optimales du territoire.

### *Ambition n°3 : poursuivre le contrat social*

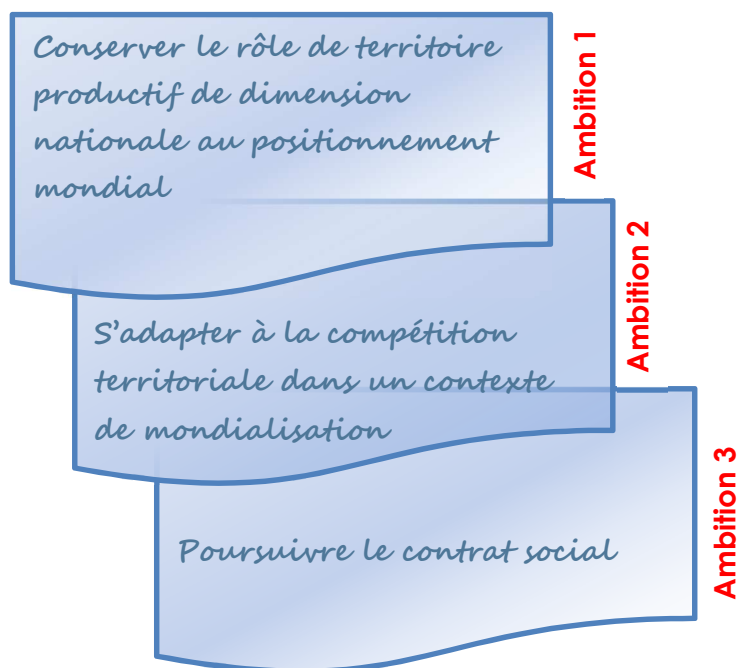
La troisième ambition du Nord Franche-Comté est de rester fidèle au « modèle rhénan » sur lequel s'est bâtie son économie. Région éminemment industrielle, le Nord Franche-Comté se doit de poursuivre le contrat social profondément humaniste mis en place au moment des grandes restructurations industrielles de la fin des années 70, lorsque les évolutions technologiques ont modifié en profondeur l'organisation de la production automobile.

La politique consensuelle de renouvellement urbain des quartiers sociaux a été exemplaire aussi bien sur le plan social que celui de l'urbain. Elle a produit des résultats très significatifs, permettant de mener la lutte contre l'exclusion sociale et de réaliser de nombreuses opérations de renouvellement urbain et de mixité sociale.

Elle sera poursuivie, ainsi que la politique de lutte contre l'exclusion sociale, à travers les contrats de ville, en mettant l'accent notamment sur la réussite éducative, qui reste un des points faibles marquants du Nord Franche-Comté.

**Ces trois ambitions constituent le socle fondateur et ambitieux du projet métropolitain du Nord Franche-Comté que va désormais construire le pôle métropolitain en cours de constitution à l'initiative et autour des agglomérations de Belfort et Montbéliard. Ce projet métropolitain se construira au sein de cet espace économique et urbain majeur de la métropole industrielle que constitue la zone d'emploi du Nord Franche-Comté avec celles du Sud Alsace et en particulier celle de Mulhouse.**

#### **Les 3 ambitions de la stratégie de l'Aire urbaine**



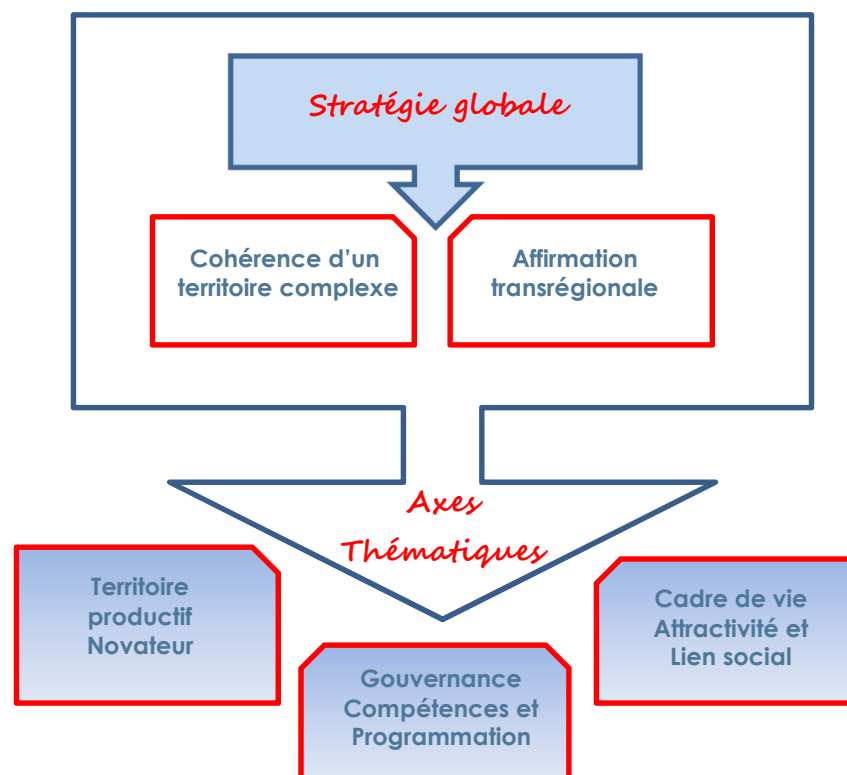
La perspective du renouvellement par un pôle métropolitain de la gouvernance du Nord Franche-Comté coïncide avec l'évolution des rôles et des échelles départementales et régionales. Elle suscite de même une refondation stratégique des objectifs particuliers à ce territoire. Cette stratégie sera exercée en une « *subsidiarité coordonnée* » des porteurs de projets dotés de compétences tantôt générales, tantôt thématiques.

C'est pourquoi il est nécessaire de l'exposer sous deux formes d'entrées :

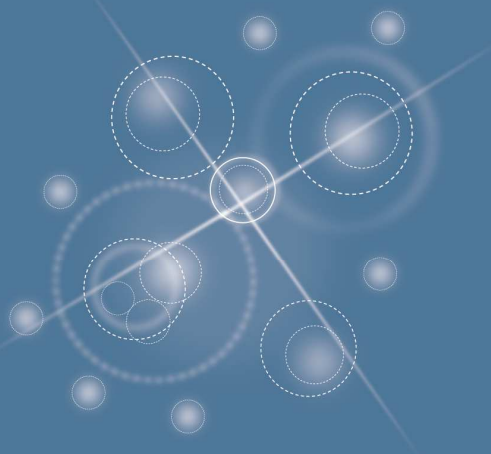
- l'entrée de « *la stratégie générale* » qui se justifie à travers ses grandes finalités,
- l'entrée de « *la stratégie par axes* » qui vise les domaines du développement local avec la précision thématique nécessaire.

Chaque opération se situera à la croisée de ces deux entrées (voir tableau page 143).

### La Stratégie générale



# I/ Stratégie générale





Le Nord Franche-Comté a la particularité d'un territoire de contact et d'échange transrégional. La nouvelle géographie des régions tendra à prolonger jusqu'en Bourgogne la fonction de contact avec l'espace rhénan.

Les activités industrielles du Nord Franche-Comté, par leur nature, leur technicité et leur aire d'influence, contribuent aussi à le projeter sur la scène des échanges internationaux.

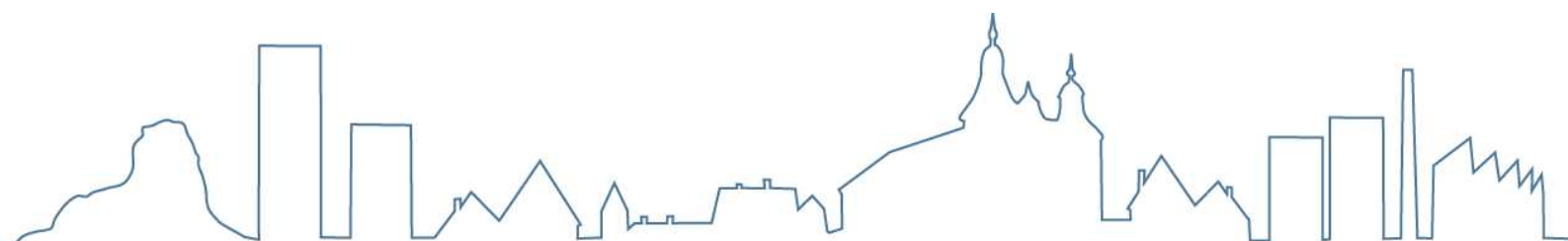
Pour autant, le fonctionnement local multipolaire du Nord Franche-Comté est insuffisamment lisible, faute d'une organisation de gouvernance unique et politique.

En conclusion, la stratégie d'ensemble se doit d'agir sur deux niveaux indissociables :

- le niveau extérieur, ou « l'affirmation transrégionale » ;
- le niveau interne, ou la « cohérence d'un territoire complexe ».

# A/ L'AFFIRMATION TRANSREGIONALE

---





Le territoire, pôle industriel français majeur, constitue une charnière à la croisée de l'axe rhénan et de l'axe Paris-Lyon-Méditerranée. Ce point nodal doit atteindre son potentiel véritable dans sa fonction transrégionale. Celui-ci repose sur trois domaines dont l'affirmation doit être véritablement acquise vis-à-vis de l'extérieur :

#### a/ FONCTIONS SUPERIEURES/GRANDS EQUIPEMENTS

Fonctions régaliennes et administratives, enseignement supérieur, équipements culturels, équipements sanitaires, pôles de recherche.

#### b/ EXCELLENCE INDUSTRIELLE

Industrie automobile, filière énergétique, métallurgie, construction ferroviaire, ingénierie et développements connexes, cités industrielles et technologiques de dimension mondiale.

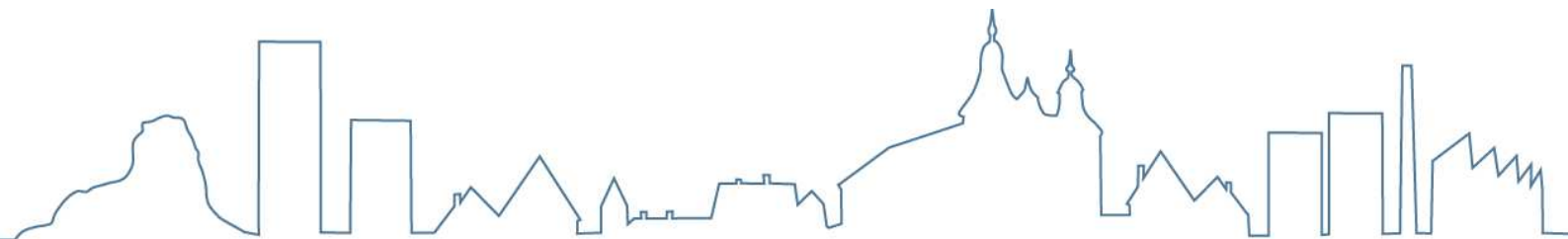
#### c/ POSITIONNEMENT GRAND EST/RHIN-RHONE

Nœud de communication associant rail classique et de grande vitesse, route et autoroute, transrégional et frontalier... un dispositif qui a franchi le seuil critique, mais encore inabouti (échangeur de Sévenans – voir p. 33). Toutes les infrastructures sont décisives pour réaliser le potentiel transrégional (accentué par l'élargissement à la Bourgogne) et transfrontalier (porte et axe d'échange franco-suisse).



# B/ LA COHERENCE D'UN TERRITOIRE COMPLEXE

---





La construction du « *nouveau logiciel* » interne du territoire est engagée par le projet de pôle métropolitain. Toutefois, les dynamiques et équilibres entre les entités du puzzle local, dont les spécificités sont nombreuses et anciennes, deviennent un enjeu stratégique à part entière.

#### d/ HABITER (LOGEMENT, SERVICES, COHESION SOCIALE, CULTURE, URBANISME)

Les dynamiques sociodémographiques sont essentiellement tenues par la capacité économique de l'emploi local, car le territoire ne dispose pas d'une attractivité intrinsèque. La politique locale se focalisera sur la qualité de vie, des services et du logement, de même que sur les faits constructeurs de cohésion sociale.

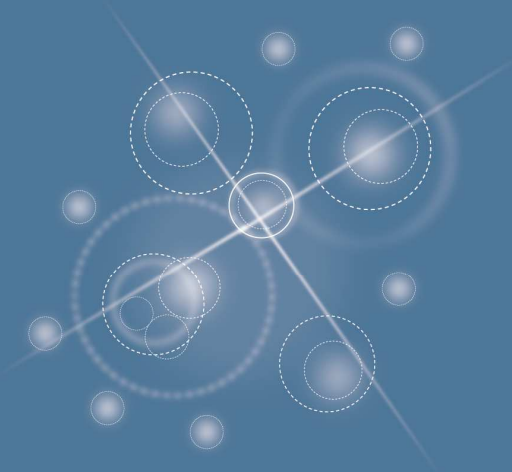
#### e/ SE MOUVOIR, COMMUNIQUER

Un territoire multipolaire doit se doter d'un dispositif de mobilité multimodal intégré. Les communications numériques sont aussi un moyen de désenclavement de l'intérieur, liaisonnant les espaces urbains et espaces ruraux.

#### f/ S'INVESTIR SUR LES ENJEUX NATURELS ET ENVIRONNEMENTAUX

La valeur du patrimoine naturel associant deux massifs et une ligne de partage des eaux entre Rhin et Rhône va de pair avec l'entrée dans une gestion des impacts du fait urbain sur le territoire. Les incidences environnementales doivent être intégrées, c'est-à-dire présentes dans l'ensemble des actes d'aménagement et de développement.

## II/ Stratégie par axe thématique



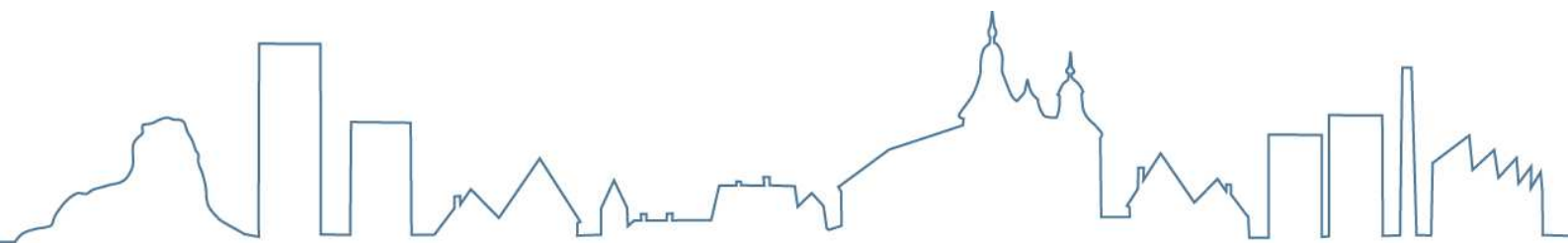


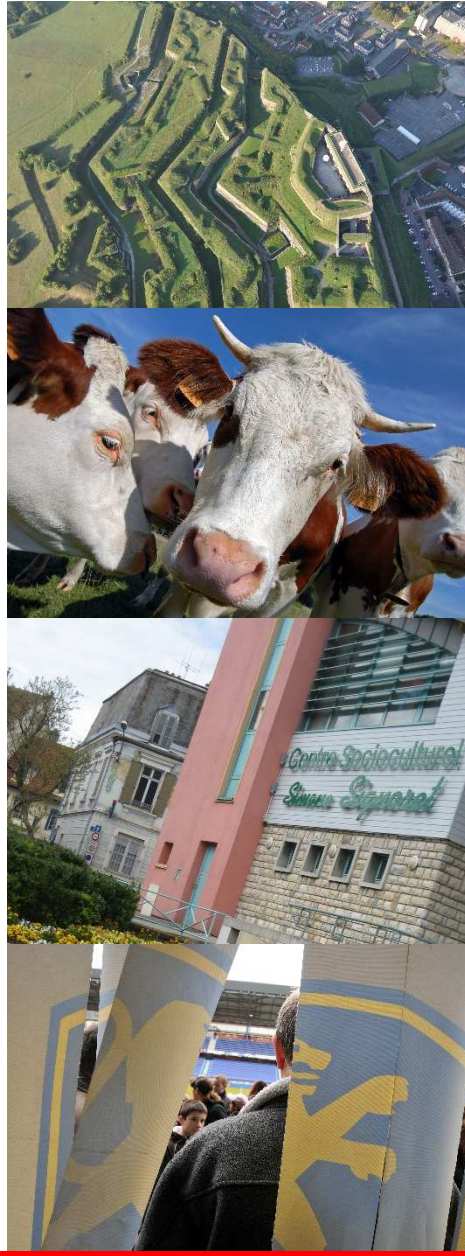
L'identification thématique des axes d'intervention permet une lecture précise des objectifs stratégiques : elle en classe les grands domaines et permet de se recouper avec les programmes opérationnels européens, nationaux et régionaux.

Elle permet aux porteurs de projets -en fonction de leurs compétences- de se situer dans les ensembles pertinents et convergents.

C/ DEVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE ET  
INNOVATION : LA  
CREATION D'UN  
TERRITOIRE  
PRODUCTIF  
NOVATEUR

---





A la fois mondialisé et humanisé, le Nord Franche-Comté ambitionne l'écriture d'un modèle d'espace productif original, contemporain, renouvelé à partir d'une synthèse de l'identité et de l'innovation.

Toujours en prise depuis plusieurs siècles, le Nord Franche-Comté s'adresse au monde à travers ses productions industrielles. Sa culture l'atteste : respectueuse des diversités liées aux terroirs (en dépit d'une certaine complexité administrative), aux confessions, aux cultures ouvrières et paysannes, aux échanges internationaux.

Ce territoire, par la préservation de compétences de pointe et la durée des investissements, est un des rares territoires en France issus des révolutions industrielles du XIX<sup>e</sup> siècle, à avoir traversé sans déperir les transformations souvent tragiques qui ont frappé nombre d'entre eux en Europe.

Or, pour continuer dans ce modèle il faut : des équipements, des infrastructures, des fonctions supérieures, un espace productif anticipatif. Il faut viser un niveau d'excellence dans l'organisation de l'espace économique, au sens large, associant des dispositions de synergies locales (de type cluster), des concepts d'aménagement avant-gardistes (faible impact, modularité, recours au numérique, complémentarité...) et le développement de l'économie de la connaissance, des flux d'information et des applications.

Un tel objectif sera mis en œuvre dans une logique de transition qui fonctionne par un mouvement permanent d'adaptation :

- adaptation des espaces, avec le réemploi continu des espaces obsolètes,





- adaptation du social, avec la gestion des difficultés que traversent des actifs plus soumis que les autres à des faits de restructurations économiques et donc *un besoin de solidarité très fort*.

### g/ INTEGRATION URBAINE DE L'ESPACE PRODUCTIF (ESPACES DEGRADES OU FRICHES)

L'héritage industriel a laissé des friches et des traces mêlées au bâti ou à des espaces plus ou moins naturels. Ces reliquats ne peuvent être laissés en l'état. Un certain nombre créé des opportunités majeures, en rapport avec des projets d'urbanisme décisifs pour la décennie. Les villes se sont déjà investies sur ce sujet et inscriront leur action dans la durée : *il s'agit d'une autre politique de la ville*.

Au cours du XXème siècle, l'évolution du système économique a conduit à un changement de logique dans la structuration de l'espace. Lorsqu'il n'est pas accompagné, ce changement a des conséquences spatiales visibles sur le patrimoine industriel qui se traduit par des démolitions, des dégradations de bâtiments ou des usages « *précaires* » le plus souvent à des fins de stockage. Cet état d'abandon apparent induit une image négative peu propice à l'attractivité du territoire. Il s'agit désormais de tirer parti du potentiel économique et urbain offert par ce patrimoine industriel, à la manière de la résorption de la friche Japy à Audincourt. En somme, il s'agit d'adapter ce patrimoine à la ville du XXIème siècle.

Alors que les projets d'aménagement ont longtemps porté essentiellement sur la conquête de nouvelles terres, vierges de constructions, aux franges de la cité, repoussant sans cesse les



périphéries urbaines, les friches constituent aujourd'hui une formidable opportunité foncière dans le cadre d'un développement non consommateur d'espace. Souvent situées en plein cœur du tissu urbain, elles sont ainsi le meilleur moyen de densifier l'espace.

Autrefois essentiellement envisagées sous l'angle des contraintes (dépollution, réhabilitation...) propices à faire exploser les coûts, les friches sont aujourd'hui perçues comme des surfaces à reconquérir présentant un certain nombre d'avantages très concrets dans un contexte de pression foncière et de limitation de l'étalement urbain. Notamment, les espaces dégradés sont souvent proches des voies de communication. Ce sont également souvent des zones d'ores et déjà équipées d'infrastructures lourdes et bétonnées.

#### h/ DIVERSIFICATION DU TISSU ECONOMIQUE LOCAL

La base industrielle historique, tout en persistant en tant que cœur de métier du territoire, s'élargit à des domaines plus tertiaires ou entièrement nouveaux, utilisant pour des produits différents, des acquis technologiques industriels.

#### i/ STRUCTURATION NUMERIQUE DE L'ESPACE

La réalisation de la Boucle Locale Haut Débit (BLHD) est un premier palier qui, au regard de l'utilisation exponentielle des télécoms, exige d'aller plus loin et d'apporter pour les années à venir une réponse en matière de Très Haut Débit (THD) pour l'ensemble des habitants du Nord Franche-Comté. Le but visé est de remédier à la fracture du THD entre territoires urbains et périphériques.





#### j/ FORMATION ET DEVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE : RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Ces fonctions sont décisives, d'autant plus que le nouvel étirement régional augmente les distances aux formations. Les équipements existants sont multipolaires et en restructuration.

Certains doivent être rénovés, d'autres doivent être aboutis. En outre, le Nord Franche-Comté, qui est un lieu d'innovation des grandes filières énergie-mobilité (projet DYNAMENE, pile à combustible, Mobilitech...), manque encore de structures de recherche publique fortes.

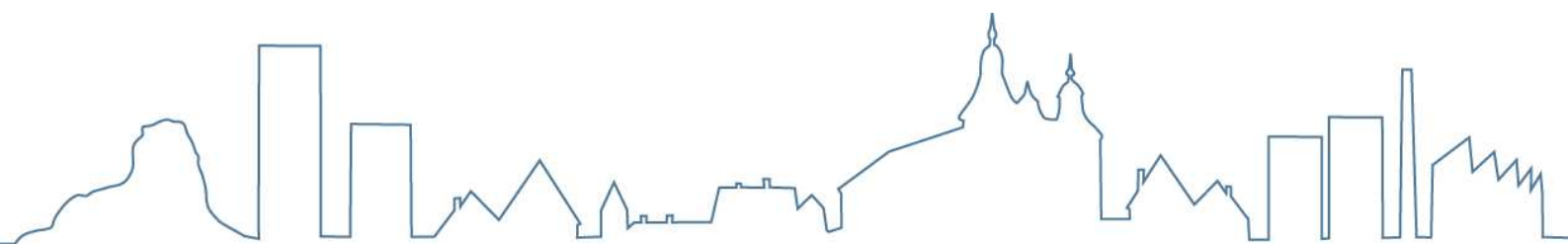
#### k/ ACCOMPAGNER LES MUTATIONS DES GRANDS EQUIPEMENTS DE SERVICES

La réorganisation territoriale provoque la réalisation de grands équipements publics, notamment de santé, de défense et d'éducation, cause des transferts qui impactent les centres-villes, où des friches apparaissent dans des conditions très sensibles. C'est présentement le cas des hôpitaux.

Il s'agit également d'accompagner les opérations de constitution de grands équipements de services dans le cadre de la rénovation d'espaces dégradés situés en particulier en cœur d'agglomération.

D/ CADRE DE VIE,  
ATTRACTIVITE ET LIEN  
SOCIAL : UNE  
STRATEGIE INTEGREE  
TOURNEE VERS  
L'HUMAIN

---





Cet axe thématique est focalisé sur la qualité des conditions de vie des habitants du Nord Franche-Comté. Ceux-ci sont historiquement actifs et mobiles dans leur quotidien comme dans leurs parcours résidentiels. Il devient important de fluidifier et stabiliser ces mouvements, compte tenu des transformations démographiques et des attentes socio-culturelles de toutes les générations : cela demande la mise en cohérence de l'habitat, des transports, des services, des aménités...

Il convient donc de révéler le potentiel de qualité et de convivialité d'un territoire très vivant.

#### I/ LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Ces quartiers sont l'objet de projets spécifiques et de procédures particulières liées aux programmes ANRU2, aux Contrats de ville ou à d'autres financements publics,

Construit pour l'industrie, le pôle métropolitain du Nord Franche-Comté reste profondément attaché à sa vocation, celle de constituer un des premiers territoires productifs français. Il sait pour autant que pour demeurer un territoire attractif, il doit se transformer, renforcer la lisibilité et la visibilité de son armature urbaine. Les quartiers d'habitat social, construits par et pour cette industrie au moment de son apogée, doivent eux aussi trouver leur part dans cette évolution, de façon à maintenir leurs fonctions d'accueil au sein du tissu social et urbain.

Cinq objectifs fondent son ambition :

- Maintenir pour chaque quartier un seuil de population proche



de la situation actuelle, de façon à préserver le potentiel de vie qu'ils constituent au sein du pôle. Ambition raisonnable dans un bassin d'emploi en croissance démographique positive.

- Faciliter l'accessibilité des quartiers au reste du pôle en les intégrant dans les projets de transport public.
- Renforcer la centralité commerciale et servicielle dans chaque quartier, dans la mesure où celle-ci est un facteur d'attractivité essentiel.
- Organiser la mutabilité foncière de façon à intégrer le tissu des quartiers dans une forme de banalisation, assurant ainsi une capacité de transformation par la reconstruction et le renouvellement urbain.
- Affirmer les qualités urbaines de l'espace non bâti et résidentiel comme un facteur clé de l'intégration urbaine.

*Voir tableau pages 53 et 54*

#### m/ LE LOGEMENT, UNE PRIORITE

Les politiques de l'habitat sont là pour faire converger tout ce qui contribue à la qualité globale de l'offre résidentielle. A noter que le logement est pensé au sens large de « l'habitat », c'est-à-dire contextualisé et rapporté à son environnement socio-spatial.





### **La redynamisation du parc logement privé (cf. PLH)**

Le parc privé existant tend à perdre de son attractivité comme en témoigne une certaine vacance. Il est au centre des préoccupations des communes urbaines qui cherchent à stimuler sa requalification.

### **Réhabilitation énergétique de l'habitat et innovation**

Dans l'existant comme dans le nouveau, la construction adopte comme préoccupation constante le paramètre énergétique. Cette généralisation se met en œuvre parfois avec difficulté, d'où un travail d'incitation et d'innovation. Les opérations d'urbanisme significatives sont désormais appréhendées sous l'angle des économies environnementales.

### **n/ INTENSIFIER L'OFFRE DE SERVICES**

Le Nord Franche-Comté est marqué par une organisation productive qui a pu faire passer au second plan l'offre en services.

La structuration du territoire implique un rattrapage orienté vers la création d'une offre adaptée aux évolutions sociales, à des modes de vie plus mobiles, à une demande qualitative en tous lieux.

### **Dynamiser les services des pôles-relais, de quartier et de proximité**

Les bouquets de services doivent être impulsés dans le cadre de politiques publiques, tant pour en organiser l'implantation que pour créer une bonne synergie avec les espaces publics, les accès, les équipements existants.



### **Adapter le parc des équipements existants**

Les équipements doivent être adaptés soit à des besoins nouveaux, soit à des normes nouvelles. Les projets de renouvellement d'équipement construits dans les années 80 sont nombreux.

### **o/ UNE INTEGRATION DES TRANSPORTS**

Les transports sont vitaux au regard de la nature multipolaire du Nord Franche-Comté. Il est possible de viser une structuration globale des transports en commun et le développement de mobilités fondées sur l'initiative de l'utilisateur, sous réserve de moyens nouveaux à mettre à disposition.

### **Uniformiser et mailler les transports du Nord Franche-Comté**

Dynamiser les moyens d'intermodalité à partir des nœuds d'échanges, lier modes motorisés et modes doux.

### **Articuler la multimodalité des transports en commun, échelles locales et régionales**

Maillage du local avec les autres modes de transports régionaux et nationaux, mise en lien des AOT et des PTU.

### **Développer l'innovation des services de mobilité**

Pratiques de mobilité partagées et mutualisées d'initiative publique ou privée, usage du numérique pour une information en temps réel...



## p/ L'URBAIN ET SA PROXIMITÉ DE LA NATURE

Le patrimoine naturel exceptionnel du Nord Franche-Comté est toujours très proche du fait urbain. La valorisation et la gestion de cette proximité est un enjeu naturel, culturel et économique. La question des ressources, notamment l'eau, reste centrale.

**Préserver les milieux existants et sensibiliser aux enjeux environnementaux**

**Optimiser les politiques de tri et traitement des déchets**

**Rendre cohérent l'accès à la ressource en eau**

**Intégrer les risques naturels et technologiques dans les actes d'aménagement**

## q/ L'AMBITION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL

La pratique culturelle est une condition indispensable au développement d'une vie sociale forte et porteuse de valeurs. Les actions culturelles sont cependant diverses et complexes : elles portent sur des infrastructures, sur le développement d'initiative et d'échange, sur la réponse à des attentes qui évoluent en permanence.

**Rénover, adapter et moderniser les équipements culturels**

**Renforcer la visibilité et le dynamisme culturel du territoire**

**Développer l'action culturelle pour vivifier les liens sociaux et intergénérationnels**





## r/ LA DYNAMISATION TOURISTIQUE ET LUDIQUE DU NORD FRANCHE-COMTE

Le tourisme est au croisement de l'activité économique, de l'action culturelle et de la politique environnementale. Il constitue un levier pour provoquer le changement d'image dont le territoire a parfois besoin.

**Développer une activité touristique non banalisée et innovante. Filière en lien avec les événements populaires et culturels**

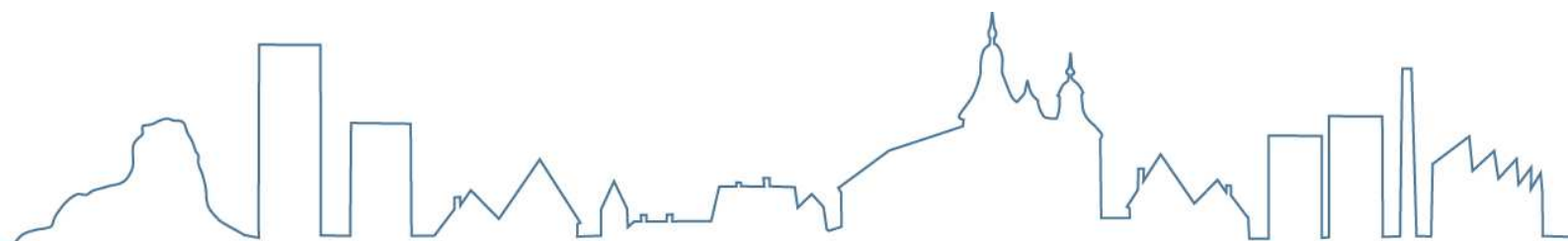
**Dynamiser l'activité de congrès sous tous ses aspects**

**Développer les équipements sportifs et de loisirs de proximité**

**Développer le tourisme lié aux infrastructures douces (véloroutes et voies navigables)**

E/ GOUVERNANCE,  
COMPETENCES ET  
PROGRAMMATIONS :  
LE TERRITOIRE EN  
ACTION

---





## s/ STRUCTURATION NOUVELLE DU NORD FRANCHE-COMTE

Les deux agglomérations du Nord Franche-Comté ont pris l'initiative de constituer dans les meilleurs délais un pôle métropolitain au sens des lois du 16 décembre 2010 et du 27 janvier 2014. Cette structure de gouvernance nouvelle regroupera les intercommunalités déjà associées au sein du SMAU, soit les communautés d'agglomération de Montbéliard et de Belfort et neuf communautés de communes adjacentes. La population de cette entité sera de l'ordre de 310 000 habitants.

A partir de ce fait déclencheur, plusieurs types d'ouvertures territoriales sont envisageables à plus ou moins long terme : l'élargissement du périmètre en continuité (notamment en Haute-Saône), le rapprochement avec l'agglomération mulhousienne, le partenariat transfrontalier...

### **Pôle métropolitain**

Le pôle métropolitain Nord Franche-Comté est envisagé en 2015 autour d'un groupement d'actions fondatrices : le développement économique, l'enseignement supérieur et la recherche, la santé, les transports, la culture, le tourisme. Ces domaines seront précisés dans leur mise en application locale afin de permettre la progressivité nécessaire au changement d'échelle.

Il sera aussi le pivot des politiques globales et un lieu d'élaboration de projets émanant de tout ou partie du territoire. Il appuiera le cas échéant les prises de position et actes de candidatures pour des partenariats lancés aux niveaux régionaux, nationaux, européens.



### **Mobilisation des ingénieries, coopérations des moyens opérationnels, réorganisation des structures locales**

Le territoire doit progresser dans la mobilisation de ses ressources en ingénierie de développement autour des compétences fondatrices ou autour des axes stratégiques.

#### †/ ARTICULATION DE LA STRATEGIE AVEC LES DISPOSITIFS DE PROGRAMMATION

#### **Contrat de Plan Etat-Région (CPER)**

#### **Contrats de ville : Agglomérations de Montbéliard et Belfort et Pays d'Héricourt**

#### **Contrat d'Aménagement et de Développement Durable**

- Mise en perspective des préconisations du PCAET
- Renforcer les équipements de service structurants
- Poursuivre les aménagements autour de secteurs d'intérêt régional

#### **Démarche LEADER des Vosges Comtoises : CC de la Haute Savoureuse et du Pays Sous-Vosgien**

#### U/ COOPERATION

#### TRANSFRONTALIERE ET OUVERTURE AUX TERRITOIRES LIMITOPHES

La vitalité frontalière est un fait avec lequel il faut composer. Des passerelles de coopération viendront arrimer le Nord Franche-Comté à d'autres dynamiques dans un esprit d'ouverture.

*Croisement de la stratégie générale et de la stratégie par thématique*

|                              |  | STRATEGIE GENERALE   |                                  |                           |                                       |                                       |  |   |
|------------------------------|--|--|----------------------------------|---------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--|---|
|                              |  | A/ Affirmation transrégionale                                  |                                  |                           | B/ Cohérence d'un territoire complexe |                                       |  |   |
|                              |  | a/<br>Fonctions<br>supérieures                                 | b/<br>Excellence<br>industrielle | c/<br>Positionne-<br>ment | d/ Habiter                            | e/ Se<br>mouvoir,<br>communi-<br>quer | f/ Enjeux<br>naturels et<br>environne-<br>ment |   |
| STRATEGIE PAR AXE THEMATIQUE | <b>C. Economie - innovation</b>                      | g/ Intégration urbaine de l'espace productif                   | X                                | X                         | X                                     |                                       | X  | X |
|                              |  | h/ Diversification   |                                  | X                         | X                                     |                                       |  |   |
|                              |  | i/ Structuration numérique                                     | X                                | X                         |                                       | X                                     | X  | X |
|                              |  | j/ Recherche et enseignement supérieur                         | X                                | X                         |                                       | X                                     |  | X |
|                              |  | k/ Accompagner les mutations des grands équipements de service | X                                |                           | X                                     | X                                     | X  | X |
|                              | <b>D. Cadre de vie, attractivité et lien social</b>  | l/ Quartiers prioritaires                                      |                                  |                           |                                       | X                                     | X  | X |
|                              |  | m/ Logement  |                                  |                           |                                       | X                                     |  | X |
|                              |  | n/ Services  | X                                |                           | X                                     | X                                     | X  |   |
|                              |  | o/ Transports  | X                                |                           | X                                     |                                       | X  |   |
|                              |  | p/ Urbain & nature   |                                  |                           |                                       | X                                     |  | X |
|                              |  | q/ Culture   | X                                |                           | X                                     | X                                     | X  |   |
|                              |  | r/ Tourisme & loisirs  |                                  |                           | X                                     | X                                     | X  |   |
|                              | <b>E. Gouvernance, compétences et programmations</b> | s/ Structuration NFC   | X                                | X                         | X                                     | X                                     | X  | X |
|                              |  | t/ Articulation autres programmes                              | X                                | X                         | X                                     | X                                     | X  | X |
|                              |  | u/ Coopération et ouverture                                    | X                                | X                         | X                                     | X                                     | X  | X |



## Glossaire

|  |   |
|--|---|
| <b>ADUPM</b> Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard                             | <b>EMD</b> Enquête Ménages Déplacements   |
| <b>AFOM</b> Atouts - Faiblesses - Opportunités - Menaces   | <b>EnR</b> Énergies renouvelables   |
| <b>AOT</b> Autorité organisatrice de transports  | <b>EPCI</b> Etablissement Public de Coopération Intercommunale                              |
| <b>APF</b> Association des Paralysés de France   | <b>EPN</b> Espace public numérique  |
| <b>ARS</b> Agence Régionale de Santé   | <b>EPTB</b> Etablissement public territorial du bassin                                      |
| <b>ATSR</b> Avenir du Territoire entre Saône et Rhin   | <b>FEDER</b> Fonds européen de développement économique et régional                         |
| <b>AU</b> Aire urbaine   | <b>Fab Lab</b> Laboratoire de fabrication   |
| <b>AUTB</b> Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort  | <b>FIMU</b> Festival International de Musique Universitaire                                 |
| <b>BLHD</b> Boucle locale haut débit   | <b>FTTh</b> Fiber to the home ( <i> fibre optique jusqu'à l'habitant</i> )                  |
| <b>BTP</b> Bâtiment et Travaux Publics   | <b>FO</b> Fibre Optique   |
| <b>BTS</b> Brevet de Technicien Supérieur  | <b>FSE</b> Fond Structurel Européen   |
| <b>CA</b> Chiffre d'Affaires   | <b>GE</b> General Electric  |
| <b>CAB</b> Communauté de l'agglomération belfortaine   | <b>GES</b> Gaz à effet de serre   |
| <b>CAF</b> Caisse d'allocations familiales   | <b>HD</b> Haut Débit  |
| <b>CC</b> Communauté de communes   | <b>IGN</b> Institut national de l'information géographique et forestière                    |
| <b>CC3C</b> Communauté de communes des 3 Cantons   | <b>INSEE</b> Institut National Statistiques et des Etudes Economiques                       |
| <b>CCBL</b> Communauté de communes des Balcons du Lomont   | <b>ISIFC</b> Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté                               |
| <b>CCHS</b> Communauté de communes de la Haute-Savoire   | <b>IUT</b> Institut Universitaire de Technologie  |
| <b>CCI</b> Chambre de Commerce et d'Industrie  | <b>LOADDT</b> Loi d'Orientation sur l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire |
| <b>CCPH</b> Communauté de communes du Pays d'Héricourt   | <b>LGV</b> Ligne à Grande Vitesse   |
| <b>CCPSV</b> Communauté de communes du Pays sous vosgien   | <b>MAPTAM</b> Modernisation de l'Action Publique Territoriale et Affirmation des Métropoles |
| <b>CCST</b> Communauté de communes du Sud Territoire   | <b>Mbps</b> Mégabit par seconde   |
| <b>CCTB</b> Communauté de communes du Tilleul et de la Bourbeuse                                       | <b>NFC</b> Nord Franche-Comté   |
| <b>CCVR</b> Communauté de communes de la Vallée du Rupt  | <b>NPRU</b> Nouveau Programme de Renouvellement Urbain                                      |
| <b>CDAC</b> Commission Départementale d'aménagement commercial   | <b>NRA</b> Nœud de Raccordement Abonné  |
| <b>CFA</b> Centre de Formation des Apprentis   | <b>OSTAJ</b> Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien                    |
| <b>CGET</b> Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (ex-DATAR)                                | <b>PACT</b> Programme d'aménagement Concerté du Territoire                                  |
| <b>CHBM</b> Centre Hospitalier de Belfort-Montbéliard  | <b>PAT</b> Prime d'Aménagement du Territoire  |
| <b>CHU</b> Centre Hospitalier Universitaire  | <b>PAT</b> Plan d'Approvisionnement territorial   |
| <b>COMUE</b> Communauté d'Universités et d'Etablissements  | <b>PC(A)ET</b> Plan Climat (Air) Énergie Territorial  |
| <b>CPER</b> Contrat de Plan Etat Région  | <b>PDH</b> Plan Départemental de l'habitat  |
| <b>CRFC</b> Conseil régional de Franche-Comté  | <b>PDU</b> Plan de déplacement urbain   |
| <b>CTPM</b> Compagnie des Transports du Pays de Montbéliard  | <b>PLU(i)</b> Plan Local d'Urbanisme (Intercommunal)  |
| <b>CUCS</b> Contrats Urbains de Cohésion Sociale   | <b>PLH</b> Plan Local de l'Habitat  |
| <b>DATAR</b> Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale | <b>PMA</b> Pays de Montbéliard Agglomération  |
| <b>DSP</b> Délégation de service public  | <b>PME</b> Petites et Moyennes Entreprises  |
| <b>EHPAD</b> Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes                              | <b>PMI</b> Petites et Moyennes Industries   |
|  | <b>PNR(BV)</b> Parc Naturel Régional (des Ballons des Vosges)                               |
|  | <b>PO</b> Programme opérationnel  |
|  | <b>POP</b> Point de présence opérateurs   |
|  | <b>POS</b> Plan d'occupation des sols   |

|   |   |
|---|---|
| <b>PPA</b> Plan de Protection de l'Air  | <b>SRCE</b> Schéma Régional de Cohérence Écologique                           |
| <b>PPRI</b> Plan de prévention des risques d'inondation                               | <b>SRDE</b> Stratégie Régionale de Développement Économique                   |
| <b>PRG</b> Potentiel de réchauffement global  | <b>SRDT</b> Schéma Régional de Développement du Tourisme                      |
| <b>PRM</b> Point de Raccordement Mutualisé  | <b>SRE</b> Schéma Régional Eolien   |
| <b>PSA</b> Peugeot Société Anonyme  | <b>SR</b> Sous Répartiteur  |
| <b>PVF</b> Pôle Véhicule du Futur   | <b>SSIAD</b> Service de Soins Infirmiers à Domicile                           |
| <b>QPV</b> Quartier Prioritaire de la Ville   | <b>SRIT</b> Schéma Régional des Infrastructures et des Transports             |
| <b>RCJU</b> République et Canton du Jura  | <b>STGI</b> Sciences Techniques et Gestion de l'Industrie                     |
| <b>R&amp;D</b> Recherche et Développement   | <b>TAD</b> Transport à la Demande   |
| <b>RN</b> Route Nationale   | <b>TC</b> Transports en Commun  |
| <b>RSA</b> Revenu de Solidarité Active  | <b>TER</b> Train Express Régional   |
| <b>SAGE</b> Schéma d'aménagement et de gestion des eaux                               | <b>THD</b> Très Haut Débit  |
| <b>SAU</b> Surface agricole utile   | <b>TIC</b> Technologies de l'information et de la communication               |
| <b>SCORAN</b> Stratégie de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique                | <b>TGV</b> Train à Grande Vitesse   |
| <b>SCoT</b> Schéma de Cohérence Territoriale  | <b>TPE</b> Très Petite Entreprise   |
| <b>SDAN</b> Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique                      | <b>UE</b> Union Européenne  |
| <b>SDAU</b> Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme                             | <b>UFR</b> Université de Franche-Comté  |
| <b>SDC</b> Sans double compte (population)  | <b>UTBM</b> Université de Technologie de Belfort-Montbéliard                  |
| <b>SIG</b> Systèmes d'Information Géographique  | <b>VDF</b> Véhicule du Futur  |
| <b>SMAC</b> Scène de musiques actuelles   | <b>VTT</b> Vélo tout terrain  |
| <b>SMAU</b> Syndicat mixte de l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle      | <b>ZA</b> Zone artisanale   |
| <b>SMTC</b> Syndicat mixte des Transports en commun du Territoire de Belfort          | <b>ZFU</b> Zone Franche Urbaine   |
| <b>SPASAD</b> Service polyvalent d'aide et de soins à domicile                        | <b>ZNIEFF</b> Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique |
| <b>SRADDT</b> Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire | <b>ZRU</b> Zone de Redynamisation Urbaine                                     |
| <b>SRCAE</b> Schéma Régional Climat Air Énergie                                       | <b>ZUS</b> Zone Urbaine Sensible  |







Une ambition partagée au service d'un territoire d'excellence

Avec l'appui technique de :

